Le Temps (Paris. 1861)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le Temps (Paris. 1861). 1861-1942.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 19024

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

MARDI 5 AOUT 1913

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE.. Trois mois, 14 fr.; Six mois, 28 fr.; Un an, 56 fr.
DÉPARTts et ALSACE-LORRAINE.. — 17 fr.; — 34 fr.; — 68 fr.
UNION POSTALE.......... — 18 fr.; — 36 fr.; — 72 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (à Paris) : 15 centimes

Directeur politique : Adrien Hébrard

Toutes les lettres destinées à la Rédaction doivent être adressées au Directeur

Le Journal ne pouvant répondre des manuscrits communiqués prie les auteurs d'en garder copie.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE.. Trois mois, 14 fr.; Six mois, 28 fr.; Un an, 56 fr.
DÉPARTts et ALSACE-LORRAINE.. — 17 fr.; — 34 fr.; — 68 fr.
UNION POSTALE.......... — 18 fr.; — 36 fr.; — 72 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (départements) : 20 centimes

ANNONCES : MM. LAGRANGE, CERF ET Cie, 8, place de la Bourse

Le Journal et les Régisseurs déclinent toute responsabilité quant à leur teneur

TÉLÉPHONE, 5 LIGNES :
Nos 103.07 — 103.08 — 103.09 — 103.32 — 103.33

Nos lecteurs trouveront en troisième page le résultat des Elections cantonales d'hier.

SOMMAIRE

PAGE 2

LES AFFAIRES D'ORIENT : *l'Action diplomatique ; la Conférence de Bucarest; Déclarations du ministre de Grèce à Vienne. — Nouvelles de l'étranger : la Mission française en Russie.*
Variétés : Joseph Magnin; la Jeunesse d'un orientaliste, A. MÉZIÈRES.

PAGES 3 et 4

La Musique : Considérations sur le Sacre du Printemps, PIERRE LALO.
LES ÉLECTIONS CANTONALES DU 3 AOUT : *les résultats, les particularités du scrutin, les incidents.*

PAGE 5

Tribunaux : le Procès de la poétesse d'Agen. — Sport. — Bulletin commercial. — Informations financières. — Bourse.

PAGE 6

Théâtres.
Dernières Nouvelles : les Elections cantonales ; la loi de trois ans. — A l'Académie de médecine. — Les Affaires d'Orient. — Le Circuit de la Sarthe, etc.

Paris, 4 août

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LA PAIX ET LES PUISSANCES

Tout est à la conciliation dans les dépêches de Bucarest. Il semble que la journée de dimanche ait été plus utile que les précédentes. On a l'impression que les délégués bulgares ne discutent plus la situation de fait créée par l'imprudence du cabinet Danef. On espère une conclusion pour aujourd'hui. On ajoute que, si cette conclusion n'intervient pas aujourd'hui, une prolongation de quarante-huit heures de l'armistice sera acceptée par les vainqueurs.

Il y a donc lieu de penser que la paix se conclura. Mais, il ne semble pas que dans toutes les capitales on apprécie de façon identique le caractère de cette paix. Pour les Grecs, les Serbes, les Roumains et les Monténégrins, cette paix est définitive et n'a de raison d'être que si elle l'est. En juge-t-on de même à Sofia ? Nous voudrions le croire. Mais certains indices permettent de redouter qu'il n'en soit autrement. La Bulgarie, mécontente des sacrifices que la défaite l'a obligée à consentir, place son espoir dans une revision du traité par les grandes puissances.

Cette revision est ouvertement préconisée par la presse autrichienne. Les puissances, d'après nos confrères viennois, auraient le droit et le devoir de se saisir du traité, de l'examiner avec les lunettes d'un magister et de le reviser si besoin, conformément aux commodités de l'Europe. Ainsi tous les résultats acquis à Bucarest seraient frappés de précarité. Ainsi les plénipotentiaires des belligérants, croyant conclure la paix, n'auraient en réalité négocié qu'une rallonge à la suspension d'armes, le soin de traiter de la paix étant réservé à d'autres.

Est-il besoin de signaler que si les belligérants avaient à craindre une telle éventualité, ils y regarderaient à deux fois avant de signer ? Ils se sont arrêtés en plein succès, parce qu'ils ont cru pouvoir, grâce à ce succès, obtenir des conditions satisfaisantes. Si ces conditions leur apparaissent comme purement provisoires, ils jugeront que la prudence leur conseille de prendre de nouvelles garanties militaires et d'améliorer ainsi leur position diplomatique. Les partisans de la revision européenne y ont-ils songé ? Ont-ils calculé les répercussions possibles de leur système ?

D'ailleurs par quoi justifie-t-on cette revision ? Par une tradition et parce que le traité de San-Stefano a été revisé par le congrès de Berlin ? C'est un bien pauvre argument et bien dédaigneux des réalités. Les Balkans de 1913 ne ressemblent en rien à ceux de 1878. En 1878 la Roumanie avait douze ans d'existence et n'était pas encore royaume indépendant. La Serbie n'existait pas, ni la Bulgarie. La Grèce était dépourvue de tout moyen d'action, ainsi que le Monténégro. Quelle comparaison à établir entre cette situation et celle qu'ont créée des années d'indépendance, d'efforts soutenus et de victoires ? Les mineurs sont devenus majeurs : on aurait tort de l'oublier.

A défaut des traditions, peut-on invoquer des intérêts vitaux ? Non assurément. A l'heure qu'il est, la pierre d'achoppement de la paix est la question de Cavalla. Sur cette question, les grandes puissances peuvent différer d'avis, avoir des préférences contraires. Mais aucune d'elles n'a un besoin impérieux de remanier les arrangements qui seront pris à Bucarest. On dit, il est vrai : « Mais si la Grèce a Cavalla, la Bulgarie voudra reconquérir ce port, et ce seront d'éternelles représailles. » Bien téméraires ceux qui croiraient que l'apaisement moral résultera de la paix prochaine ! L'équilibre balkanique ne sera fondé que par l'égalité des forces et l'acceptation des faits. Si Cavalla devenait bulgare, les résultats de la dernière guerre seraient annulés pour la Grèce et la Bulgarie avantagée.

Le grand mérite des négociations de Bucarest, c'est, malgré les efforts d'intervention de certaines puissances, que les intéressés y ont réglé eux-mêmes leurs affaires dans la claire connaissance qu'ils ont de leur situation respective. Il faut rester sur ce terrain. Il faut ne pas faire jouer à l'Europe un rôle abusif et — la conférence de Londres l'a prouvé — probablement stérile.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

DES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU Temps

Londres, 4 août.

Une dépêche de Glasgow annonce que le feu a éclaté hier soir dans une mine à vingt kilomètres de Glasgow. 23 mineurs sont enfermés dans la mine et il y a très peu d'espoir de les sauver. La fosse communique avec une mine voisine qui est intacte, mais il est probable que la galerie de communication a été envahie par les flammes. A plusieurs reprises les sauveteurs ont essayé de pénétrer dans la mine, mais la chaleur était tellement intense et le dégagement de fumée tel qu'ils ont été obligés de remonter immédiatement.

Vienne, 4 août.

Les partis tchèques d'opposition ont organisé hier à Prague un meeting auquel environ 4,000 personnes ont pris part. Après des discours énergiques des députés, une résolution a été votée protestant contre la création illégale d'une commission administrative comme étant anticonstitutionnelle, destructive de l'autonomie et une insulte pour la nation tchèque et réclamant le retour à l'ordre légal de choses par l'élection d'une nouvelle Diète dont le premier soin devra être de voter la réforme électorale.

Amsterdam, 4 août.

Dans une réunion tenue par le bureau du parti socialiste, il a été décidé de convoquer le congrès extraordinaire, bien que récemment contremandé, pour les 9 et 10 août, afin d'étudier la question de savoir si les socialistes accepteront ou non des portefeuilles dans le nouveau cabinet.

LES ÉLECTIONS D'HIER

Les élections aux conseils généraux et d'arrondissement se sont passées dans le calme en ne passionnant guère que les candidats. Aucune grande question n'était posée et ne pouvait d'ailleurs se poser régulièrement devant le corps électoral; les conseils généraux ayant un rôle et une fonction définis qu'ils oublient, hélas ! trop souvent. Il faut croire que cette fois les électeurs enseignaient la sagesse, car les candidats, qui dans l'ordinaire se conforment le plus possible aux désirs des votants, ont agité des problèmes locaux et négligé les œuvres de la Chambre des députés et du Sénat.

Peut-on même assurer que des affaires locales furent envisagées pendant la campagne récente? Ce sont plutôt les questions de personnes qui l'emportent sur le reste. Le conseiller général est un peu le premier citoyen de l'arrondissement. Il s'est substitué moralement au châtelain de l'ancien régime, qui indépendamment des droits dont la Révolution le priva, exerçait un sacerdoce civique dans son pays. Ceux de ces messieurs qui s'accommodant tant bien que mal du nouveau régime, ont réussi à maintenir leur prestige auprès des ruraux, sont encore élus aujourd'hui. Mais le plus fréquemment le notaire, le médecin, l'industriel prennent leur place. Suivant qu'ils fréquentent tel ou tel clan provincial, ils sont classés à droite ou à gauche sans que leurs opinions soient toujours très différentes. C'est là qu'intervient la fâcheuse politique. Elle arrive en intruse pour proscrire celui-ci, adopter celui-là, suspecter l'un, exalter l'autre. Les députés et sénateurs se jettent eux-mêmes dans la lutte pour consolider leur puissance. Est-ce un bien ou un mal? Un bien pour eux et un mal pour le pays qui voit les mandats s'accumuler dans les mêmes mains sans aucun profit pour l'intérêt général. De plus, la participation effective aux affaires départementales rétrécit encore les préoccupations du parlementaire, qui n'est que trop enclin à juger des affaires nationales en les rapportant au cadre de sa petite patrie.

Pour dégager la signification exacte d'un scrutin comme celui d'hier, il faudrait donc lui refuser toute portée politique. Les électeurs semblent satisfaits du sort qui leur est réservé par le régime puisqu'ils accordent toujours leurs voix aux mêmes personnages. « Pourvu que ça ne change pas ! » semble être le cri de leur cœur. De tout temps d'ailleurs ils pensèrent ainsi. Après quoi on affirme, dans les discours officiels, que la France est éprise de progrès, même par la voie révolutionnaire. En analysant de tels sentiments, on s'aperçoit que si la France est en effet aussi favorable aux hommes de progrès qu'aux inventeurs, elle cherche plutôt, tout en les admirant, à contenir leur impatience et à modérer leurs ardeurs. C'est en quoi elle est essentiellement gouvernementale.

La loi de trois ans elle-même n'aura pas pu modifier cet état d'esprit. Elle n'a eu aucune influence hier, puisque parmi les députés qui se présentaient aux élections cantonales, partisans et adversaires de la loi reviennent en même nombre qu'avant le scrutin. Ce fait établit assez nettement l'indifférence du public.

Quant aux statistiques qui donnent les gains et les pertes de tel ou tel parti, elles sont encore trop incertaines, et d'ailleurs trop aléatoires, pour qu'on les commente sérieusement. Dans l'état de flottement des partis, il est malaisé de bloquer les élus de toute la France. Le ministère de l'intérieur a fait un lot unique des radicaux et des radicaux socialistes avec une impartialité d'autant plus méritoire qu'il dut oublier que si les uns le soutiennent, les autres le combattent et veulent le renverser chaque matin. A part cela, c'est évidemment le même parti. Par l'embarras du gouvernement dans le décompte de son troupeau, appréciez à sa valeur la perplexité des électeurs qui durent choisir leur porte-drapeau.

LA LOI D'ABORD

Que la loi militaire votée par la Chambre dans une atmosphère trop souvent dépourvue de sérénité ne soit pas parfaite, que la tactique obstructionniste et les suggestions captieuses d'adversaires pas toujours scrupuleux aient abouti, comme il était fatal, à certaines dispositions insuffisamment étudiées, qui se ressentent de l'improvisation et de la surenchère, cela personne ne le conteste. La discussion approfondie, actuellement engagée devant le Sénat, aura précisément cet heureux effet de mettre en évidence les imperfections auxquelles il faudra remédier, de souligner les points qu'il faudra retoucher. Dès maintenant apparaît la nécessité de procéder dans une loi nouvelle, à cette œuvre de redressement. Ce ne sera d'ailleurs pas une innovation, et c'est ainsi qu'on opéra après la promulgation de la loi de 1905 qui établissait le service de deux ans. Mais, parce que des retouches devront être apportées à quelques-unes des mesures adoptées hâtivement par la Chambre, s'en suit-il qu'il faille, dès aujourd'hui, se livrer à ce travail rectificatif, au risque de rendre impossible, dans les délais nécessaires, l'application des principes essentiels inscrits dans le texte soumis à l'examen de la haute Assemblée ? Evidemment non.

Telle qu'elle est, la loi apportera à l'armée un surcroît de force considérable. Le service de trois ans augmentera les effectifs de 170,000 hommes. Ce supplément permettra de créer les nouvelles unités indispensables; il rendra possible la constitution d'un 21e corps qui complétera la couverture de notre frontière. L'armée française ne sera pas numériquement égale à l'armée allemande, mais elle lui sera « équivalente », pour reprendre l'excellente formule de M. Doumer. Voilà le progrès capital que réalise la loi de trois ans, en dépit de ses imperfections de détail. Peut-on risquer de le compromettre par un excès de raffinement, lorsque le temps presse, lorsque rien n'est plus urgent que de doter la France de l'instrument militaire renforcé d'où dépend sa sécurité ?

Une semblable manœuvre se comprend aisément de la part de gens hostiles au régime militaire unanimement réclamé par ceux qui ont la responsabilité de la défense nationale. Mais comment s'expliquer que des partisans du service de trois ans s'exposent à être remis en question? M. Clemenceau fut parmi les plus clairvoyants; il fut des premiers à apercevoir nettement le danger dont notre pays était menacé, du jour où l'Allemagne porta l'effectif de son armée au double de l'effectif de l'armée française; il fut des premiers à reconnaître, à recommander le remède. Et aujourd'hui parce qu'il en juge quelque article incorrect ou fâcheux il refuserait son adhésion immédiate à une loi qui doit être appliquée sans retards! C'est trop d'intransigeance quand l'intérêt national est en jeu. Il n'est pas question de contester au Sénat son droit d'amendement. Nous lui demandons de l'exercer aussi complètement, aussi promptement que possible, mais seulement après le vote de la loi qui mettra une armée plus forte au service de la sécurité, des intérêts, de l'honneur de la France.

LE TABLEAU DE PARIS

Ne songez, en lisant ce titre, ni à Sébastien Mercier, ni aux chroniques parisiennes de notre éminent collaborateur M. Jules Claretie. Il s'agit d'un décret qu'à la demande répétée des professeurs de l'enseignement secondaire et après délibération du conseil supérieur, vient de faire signer par le président de la République M. Louis Barthou, ministre de l'instruction publique. Les chaires des départements de la Seine et de Seine-et-Oise sont particulièrement recherchées par une grande partie du personnel enseignant. Quelquefois bien à tort : car nulle part autant qu'à Paris les traitements, naguère relevés, n'apparaissent d'une insuffisance criante avant même que le vote des Chambres ait produit son entier effet. Mais enfin Paris est le point de mire du mérite, du travail, de la distinction; et si quelques sages, à qui rien de tout cela ne manque, se fixent en province, ils donnent un exemple peu suivi. Or il est nécessaire qu'aux chaires de nos grands lycées parisiens ait accès une élite par ordre de mérite et aussi de services.

Au reste on peut dire qu'avant cette mesure les choses se passaient à peu près ainsi. Certes, quand le comité consultatif dictait en juillet les choix, ils apparaissaient ordinairement irréprochables. Plus douteuses, les nominations qui se faisaient entre temps et sous le manteau. La politique gâte tout en s'insinuant partout. Jamais ses recommandations ou ses exigences ne sont désintéressées; et elles sont rarement justes. Nos députés ou sénateurs ne pratiquent pas volontiers la maxime de Renan qui s'abstenait en principe d'accorder son appui à un candidat dans la crainte de léser les concurrents. Tant il y a que désormais une liste sera dressée, chaque année, au mois de juillet, arrêtée par le ministre, après avis du comité consultatif de l'enseignement secondaire — une liste des candidats qui peuvent être nommés dans les lycées de garçons de la Seine et de Seine-et-Oise. Elle ne vaudra que pour une année, c'est-à-dire jusqu'au mois de juillet suivant. Et prévoyant le retour possible des petites intrigues de l'entre-deux, le décret ajoute qu'une liste complémentaire, établie dans les mêmes conditions, sera publiée au cours de l'année scolaire, si le nombre des vacances d'emplois est supérieur à celui des candidats inscrits.

Nous imaginons que si les professeurs ont satisfaction, l'administration ne doit pas être mécontente aussi. Elle s'est laissé faire une sage et douce violence. C'est par un ensemble de réglementations pareilles qu'on a chance d'arrêter, dans une certaine limite et pour quelque temps, la croissante ingérence des politiciens. Le patronage politique n'exclut pas la distinction, mais il ne la suppose pas non plus. Et puis il est humain que même des professeurs de mérite, à notre époque de veulerie morale, cèdent à la tentation, pour peu qu'ils hantent une loge ou se mêlent à la politique locale, d'employer leur beauté. Mais il n'est pas moins humain que les administrateurs, qui ne peuvent pas donner leur démission tous les jours, s'accrochent à la perche de salut que le personnel leur tend et qui les tirera provisoirement d'affaire. « Monsieur le directeur, toute la députation du département de la Basse-Mare répond du mérite supérieur de M. X..., professeur au lycée du chef-lieu, et qui demande Paris. — Mille regrets, monsieur le député; mais par décret signé du président de la République, en date du 24 juillet 1913, M. X... n'est pas agrégé, ou n'a pas les années de stage provincial. » Un décret comme celui-là, c'est, en attendant qu'on ait trouvé jour à le tourner, pour la haute administration, la tranquillité en trois articles.

C'est aussi de la sécurité pour les professeurs (et il s'en trouve encore, ô miracle!) qui ont l'épine dorsale aussi droite que la conscience et qui, pour parvenir, ne comptent que sur leurs titres. Article premier : le « tableau de Paris » sera publié au *Journal officiel* et au *Bulletin administratif*. L'article 2 exige des candidats l'agrégation, ou (pour les classes de 7e et de 8e) le certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires, ou encore le certificat d'aptitude (degré supérieur) à l'enseignement du dessin; ce qui élimine les chargés de cours et les équivalents. Il fixe aussi à six ans *au moins* le stage en province pour les professeurs ou administrateurs des lycées, du prytanée militaire et du lycée de Tunis. Quant aux fonctionnaires régulièrement détachés, leurs services en détachement ne comptent que pour les deux tiers, et ils doivent, en outre, avoir accompli *une année au moins* de service *effectif* dans un établissement d'enseignement secondaire public des départements, hormis ceux qui, régulièrement détachés à l'étranger, sont exemptés de cette dernière condition.

Une discussion assez vive s'éleva au sein du conseil supérieur, à propos des élèves des écoles d'Athènes et de Rome, qui finalement ne sont point dispensés de stage. Et c'est justice; et c'est même l'intérêt de nos lycées parisiens. Comme le remarque l'exposé des motifs, « s'il y a lieu de tenir compte, avant tout, de la distinction des services », il importe au plus haut point que « les professeurs qui aspirent à une nomination à Paris » soient « expérimentés » et aient « acquis des droits incontestables à un avancement à la fois matériel et moral ». Seuls, les professeurs titulaires de facultés sont, par l'article 3, exempts de tout stage. Et c'est peut-être une erreur, à moins qu'ils n'aient enseigné, un ou deux ans, dans un lycée. Car de l'un à l'autre enseignement la différence est grande, au regard de la pratique.

Au total, nous sera-t-il permis, approuvant comme il convient ce décret équitable, d'attirer l'attention du ministre sur ce fait que si le stage de province est nécessaire, celui de banlieue ne l'est peut-être pas moins? Depuis un temps, il arrive que ce dernier soit supprimé et que de province on appelle directement dans les grands lycées de Paris des professeurs d'un indiscutable mérite, mais qui n'ont pas encore la « main parisienne ». Et il arrive du même coup que la discipline en souffre dans la maison.

LA SEMAINE SOCIALE

L'assemblée que tiennent chaque année, à cette époque, les catholiques sociaux, et qui a eu lieu à Versailles, est close. Elle a eu un certain éclat. Près de quinze cents personnes, venues de tous les points de la France, y ont pris part. L'évêque de Versailles la présidait. L'archevêque de Paris et plusieurs prélats assistèrent à l'une ou à l'autre des séances. Il y a là, incontestablement, un mouvement dont on aurait tort de se désintéresser.

Si l'on ne considère que les hommes, qui en sont l'âme, leurs origines et leur attitude politique, leur bonne foi qui ne soulève aucun doute, l'hostilité dont la fraction la plus intransigeante des politiciens du catholicisme les poursuit, on ne peut qu'éprouver pour eux de la sympathie. De politique pure ils ne s'occupent pour ainsi dire pas. Les catholiques sociaux n'ont, à Versailles, fait entendre ni récriminations stériles, ni appels à la guerre civile — et c'est de quoi peut-être les inquisiteurs du catholicisme intégral leur font le plus vivement grief. Des catholiques qui ne crient pas à l'oppression, qui ne dressent pas de réquisitoire contre la République, qui consentent à s'accommoder sans regret, et quelques-uns même très allégrement, du régime républicain, qui, en tout cas, sont purement et simplement des citoyens loyalistes, ce sont assurément des mauvais catholiques ou des catholiques à surveiller. On les surveille, on les dénonce, on ne demande qu'à les condamner. C'est miracle qu'ils ne l'aient pas été encore, après avoir été si près de l'être.

Dans l'Eglise de France, ils constituent peut-être, malgré eux, par la force des choses, une sorte d'organisme de liberté et de travail indépendant; par opposition à la manière d'être d'autres catholiques plus que par leurs actes, car ils n'en commettent point et n'ont point l'intention d'en commettre qui puissent donner prise à la malveillance des conseils de vigilance, ils font figure de libéraux; voilà pourquoi ils ont fait lever autour d'eux tant d'espoirs qui ne sont d'ailleurs pas tous justifiés.

Ceci dit et cet hommage rendu à leurs personnes et à leur attitude, il faut bien marquer qu'ils se sont engagés dans une voie singulièrement périlleuse. Ils se sont spécialement consacrés à l'étude des questions sociales avec la pensée d'établir une sorte de catalogue de réformes d'inspiration catholique. Ils prétendent déduire des maximes évangéliques, de la philosophie et de la théologie scolastique, des encycliques, toute une série de propositions dont nous ne saurions dire si elles ont l'esprit catholique, — il faut laisser ce soin aux gardiens patentés de l'orthodoxie... — mais qui ressemblent aux projets socialistes comme se ressemblent deux gouttes d'eau. Qu'il s'agisse d'impôt, de repos hebdomadaire, de réglementation sociale, c'est toujours la solution la plus rigoureuse, la plus opposée à la liberté des échanges, des contrats, du travail qui a leur préférence. C'est leur manière d'aller au peuple. Ils nous permettront de croire que le peuple n'a pas, autant qu'ils l'imaginent, le goût de la règle immuable; il a surtout la passion de la liberté, et c'est de quoi ils paraissent le moins se rendre compte. Ils cèdent en cela à l'entraînement général où l'on voit les partis surenchérir à qui mieux mieux pour faire croire à la démocratie que son salut est dans la toute-puissance de l'Etat. Une belle société qu'ils auront contribué à faire quand, du haut en bas de l'échelle sociale, on sera enserré dans un réseau de lois prohibitives! On constate déjà de beaux commencements. Qu'espèrent donc les catholiques sociaux? Gens d'étude qui vivent dans l'absolu de leurs thèses et qui construisent une cité idéale sans tenir compte des réalités changeantes de la vie, ils ont la naïveté de croire qu'ils préparent une renaissance du catholicisme. Ils n'aperçoivent pas qu'ils débroussaillent la route où la colonne socialiste passera si les partis de liberté ne se mettent résolument en travers. C'est tout simplement de l'aveuglement.

LES AFFAIRES D'ORIENT

L'action diplomatique

Comme de coutume, les conversations officieuses tenues à Bucarest ont été plus utiles que les séances officielles. La journée d'hier permet en effet d'enregistrer les trois résultats suivants :

1° Mise au point complète de l'accord territorial bulgaro-roumain, qui reste d'ailleurs partie intégrante du traité général et subordonné à sa conclusion.

2° Progression des négociations bulgaro-grecques et bulgaro-serbes.

3° Possibilité d'une prolongation de deux jours de l'armistice.

L'impression de notre envoyé spécial est que la paix sera signée, ce qui revient à dire que la Bulgarie renoncera à Cavalla, car la Grèce n'y renoncera pas et c'est elle qui est militairement maîtresse de la situation.

Par contre, il paraît se préciser que la Bulgarie, secondée par certaines puissances, songerait à une revision du traité par l'Europe. Tout serait ainsi remis en question, comme nous l'exposons dans notre Bulletin de l'étranger. Mais ce projet de revision n'est qu'un projet et n'a pas pour lui la majorité des chancelleries.

Il ne semble pas non plus que le vœu formulé par les Bulgares de Macédoine en faveur de l'autonomie ait aucune importance pratique, car dès 1912 la Serbie et la Grèce avaient nettement refusé de se placer sur ce terrain et la Bulgarie avait accepté de procéder à un partage.

Quant à la question d'Andrinople, elle est complètement stationnaire.

La conférence de Bucarest (5e journée)

Notre envoyé spécial résume ainsi qu'il suit la journée d'hier :

Bucarest, 4 août.

L'attitude énergique et sage du gouvernement roumain a puissamment agi pour orienter pacifiquement les pourparlers.

Aucun doute n'est désormais possible sur leur résolution de traiter.

La résignation et la conciliation paraissent caractériser la nouvelle attitude des délégués bulgares.

L'ACCORD ROUMANO-BULGARE. — LA NOUVELLE FRONTIÈRE

L'accord définitif entre la Roumanie et la Bulgarie a été arrêté dans la conférence particulière qui a eu lieu dimanche matin entre les délégués bulgares et roumains, sous la présidence de M. Majoresco.

Après une discussion qui a duré jusqu'à midi, les délégués sont tombés d'accord sur les trois points qu'avait formulés la Roumanie, dans sa note du 21 juillet. Le tracé de la nouvelle frontière a été homologué par les signatures des délégués militaires, en attendant que le traité indique les détails du tracé.

La nouvelle frontière roumaine part du sud de Baltchitch, à 12 kilomètres du premier mamelon portant la cote 252 sur la carte, pour passer au sud de Dobritch, à une distance de 10 kilomètres, et finir à l'ouest de Turtukaï, près du village de Tourksmyl, à 9 kilomètres.

Il y a des points où la nouvelle frontière, suivant les indications topographiques, s'écarte de la ligne droite de 15 à 16 kilomètres vers l'ouest.

La question des écoles et des églises roumaines dans les territoires conquis par la Bulgarie a été acceptée dans la forme proposée par la Bulgarie à la conférence de Saint-Pétersbourg.

La Bulgarie a également accepté l'obligation de raser les fortifications existant à Roustchouk et à Choumla et la défense d'en élever aucune dans le territoire intermédiaire, ni dans un rayon de 20 kilomètres autour de Baltchitch.

PROLONGATION DE L'ARMISTICE

Notre correspondant particulier nous télégraphie de Bucarest :

L'accord bulgaro-roumain étant acquis, reste l'entente de la Bulgarie avec les autres Etats.

La séance plénière d'aujourd'hui lundi a été fixée à dix heures du matin afin que s'il était besoin de prolonger la suspension d'armes on eût le temps nécessaire pour communiquer avec les différents commandants des troupes.

LES POURPARLERS BULGARO-GRECS
DISCUSSION SUR CAVALLA

Les délégués alliés et bulgares se sont réunis dimanche à quatre heures de l'après-midi, au ministère des affaires étrangères.

La discussion a porté principalement sur la fixation de la frontière gréco-bulgare, de sorte que les plénipotentiaires serbes n'ont pas eu à intervenir et ont appuyé uniquement par leur présence les revendications grecques.

Dès le début de la réunion, la mission bulgare a demandé à discuter non sur les limites extrêmes, mais sur le différend relatif à Cavalla. Cet échange d'arguments a duré près de deux heures sans aboutir encore.

Tous les délégués bulgares, moins M. Radef, qui était absent, ont pris la parole, particulièrement M. Ivantchof, qui fait autorité comme spécialiste en géographie et ethnographie.

Pour la Grèce, ce fut M. Venizelos qui intervint le plus souvent. Finalement les délégués se séparèrent, les Bulgares demandant le temps de réfléchir encore, M. Venizelos déclara que pour la Grèce, tout était bien réfléchi.

Quoique cette question de Cavalla n'ait fait aucun progrès, les impressions, optimistes subsistent partout, notamment dans les milieux alliés, bien que les Bulgares paraissent vouloir maintenir fermement leur point de vue.

Quant aux Serbes, ils ont proposé que la future frontière à l'ouest parte du point où la ligne de partage des eaux, de la Bregalnitza et de la Strouma touche la vieille frontière bulgaro-turque, qu'elle suive ensuite la ligne de partage des eaux au sud jusqu'à la Stroumitza et qu'après elle se dirige à l'est en empruntant la frontière faisant l'objet de la première proposition : les Bulgares n'ont pas accepté.

La Roumanie partage complètement les points de vue grec et serbe et s'en rend solidaire.

Dans les milieux alliés, notamment chez les Serbes, on apprécie particulièrement cette attitude.

L'IMPRESSION EN SERBIE

On télégraphie de Belgrade :

Les contre-propositions des délégués bulgares au sujet de la frontière future ont produit à Belgrade une impression défavorable : on y voit la méconnaissance des succès militaires des alliés.

On s'attend à ce que les délégués de la Serbie et de la Grèce repoussent les propositions bulgares.

L'IMPRESSION EN BULGARIE

On télégraphie de Sofia :

Les journaux commentent les conditions de paix qui ont été proposées à Bucarest. Parmi ces journaux, le *Mir* reflète l'opinion générale. Il dit :

Les sacrifices consentis à la Roumanie sont lourds pour nous. Ils ne peuvent se justifier que si la Roumanie s'efforce de maintenir dans les Balkans l'équilibre au nom duquel elle a envahi la Bulgarie et si elle s'oppose franchement aux exigences serbes et grecques.

Les négociations avec la Serbie et la Grèce n'avancent pas, continue le journal. Les demandes de nos anciens alliés sont tellement excessives qu'elles auraient été inacceptables, même si leurs troupes avaient occupé Sofia. Si la Serbie et la Grèce maintiennent leurs prétentions et ne prennent pas en considération les mérites et les efforts de la Bulgarie dans la guerre contre la Turquie, la paix est impossible.

UN MÉMORANDUM ALBANAIS

Une députation des habitants albanais de la

FEUILLETON DU Temps
DU 5 AOUT 1913 (8)

L'école du soir

XVII — Suite

Muroni qui, les premiers jours, avait fomenté la rébellion en haine de la *maestra*, voyait maintenant de mauvais œil que les autres lui donnassent de l'ennui ou lui fissent offense. Il commença par regarder de travers ceux qui faisaient du bruit, presque involontairement d'abord, comme un homme dérangé dans son idée fixe, puis avec le dessein manifeste de sévir. Il regardait fixement, l'un après l'autre, les impertinents, mais eux, se sentant le plus grand nombre, ne tenaient nul compte de ces regards. Bientôt les choses s'envenimèrent. Irrité de se voir défier par une poignée de gamins, lui qui avait fait trembler des hommes, il commença, quand ils risquaient quelque taquinerie plus effrontée, à gronder entre ses dents, à menacer de leur régler leur compte à la sortie; personne n'osait lui répondre personnellement, mais ils le faisaient tous ensemble, imitant la voix sourde du chien en colère ou le râle des chats ronronnants, ce qui le mettait hors de lui. Le plus acharné était toujours le petit Maggia, une bonne étoffe de Saltafinestra futur. Certain soir, Enrica lui entendit chanter un couplet de sa façon où *maestra* rimait avec *Saltafinestra*, qui lui causa la plus pénible confusion. La protection, ouverte, reconnue, du plus mal famé de ses élèves, devenait peu à peu un tourment égal à celui que lui avait causé son hostilité du début. Et non seulement elle ne voyait aucun moyen d'arrêter la persécution des plus jeunes, mais elle constatait tous les jours chez les autres des dispositions plus importunes encore : comme une recrudescence de cette attention particulière qui l'avait gênée et froissée déjà. La continuelle admiration, avide et muette, de Muroni ravivait chez eux, par la force de la sympathie, cette petite flamme mêlée de sensualité et de sentiment qu'elle avait senti passer sur elle. Elle se voyait maintenant regardée avec des yeux plus appuyés et plus hardis, même par plusieurs des hommes sérieux; elle devinait des commentaires plus libres sur sa personne; elle saisissait au vol de petites manifestations de jalousie, et cela jusque sur le visage de pitre du petit Maggia. En passant un soir au milieu des bancs, il lui sembla que la main du garçon glissait sur elle. Les seuls qui demeurassent immuables, étaient l'honnête Perotti, qui n'avait jamais cessé de montrer à la *maestra* le respect d'un vieux serviteur, l'oncle Maggia, toujours obstiné à étudier et courbé sur la table comme un animal affamé au râtelier, et le socialiste Lamagna. Celui-ci, sans montrer aucune considération pour la jeune fille qu'il regardait comme une simple compagne d'atelier, paraissait ennuyé de la mauvaise conduite de ses condisciples, et donnait des signes de dégoût devant leur plus scandaleux écarts, parce que, selon lui, l'ouvrier aurait dû enseigner la politesse aux bourgeois, et au lieu de se faire mépriser d'eux par sa grossièreté, leur donner l'exemple des bonnes manières.

XVIII

Il neigeait depuis plusieurs heures; comme les élèves arrivaient les chapeaux et les épaules couverts de neige, secouant leurs habits et tapant des pieds à grand bruit, Mlle Varetti fut arrêtée par le cantonnier qui lui demanda la permission de lui dire un mot en confidence. Le désordre augmentant chaque jour, l'instituteur Garallo lui avait ordonné d'assister aux leçons pour maintenir la discipline; mais il avait une proposition à faire; il lui paraissait plus *politique* de se tenir dans le corridor, l'oreille à la porte, et d'entrer à l'improviste, quand il entendrait du bruit, parce que, de cette manière, il pourrait prendre les coupables en flagrant délit. Disant cela, il clignait un œil comme pour mieux faire comprendre sa ruse. Avec un regard de pitié Enrica lui dit de faire ce qu'il voudrait, et lui, dissimulant sa satisfaction, prit une attitude résolue près de la porte, tandis que la jeune fille entrait dans la salle.

La classe lui parut particulièrement houleuse, ce soir-là, et après les premiers moments, elle s'aperçut que Muroni était plus sombre qu'à l'ordinaire. Il devait y avoir eu quelque altercation entre lui et les autres avant l'entrée. Elle vit aussi sur ces dix ou quinze visages des élèves les plus mauvais comme une pensée commune, l'apparence d'un accord, soit pour se soutenir mutuellement si l'un d'eux, après la classe, était assailli par Saltafinestra, soit pour perpétrer au cours de la leçon quelqu'un de leurs ordinaires méfaits.

En effet, à peine se fût-elle tournée vers le tableau pour écrire, qu'on entendit un frémissement de rires et de murmures plus impertinents que d'habitude. Elle eut un serrement de cœur, devinant au son particulier de ce rire les laides grimaces, les gestes et les paroles licencieuses qui devaient courir à travers les bancs. A un certain moment, la rumeur devenant plus forte, le cantonnier mit le visage à l'entre-bâillement de la porte et dit : « Silence! » Mais il disparut avec une si comique rapidité que la moitié de la classe éclata de rire. Quelques moments après, pendant qu'elle écrivait encore, une boule de papier tomba à ses pieds, puis une coque de châtaigne. Mais ces affronts ne la blessaient plus. Ce n'était pas de l'indignation qu'elle éprouvait aujourd'hui, c'était une profonde tristesse mêlée au ferme propos de ne pas fléchir. Pareille à la religieuse assistant un infirme atteint d'une maladie répugnante, elle acceptait en esprit de mortification les dégoûts dont elle était abreuvée. Elle voulait résister, souffrir jusqu'à la fin, voir si par une patience de sainte elle ne parviendrait pas à toucher les cœurs et à les vaincre.

Mais tout à coup elle entendit le *Ooooh* fort et prolongé de beaucoup de voix, lancé d'un ton de raillerie et de défi, et se tournant, elle vit Muroni, debout sur le banc, les yeux enflammés et les dents serrées, montrant le poing aux tapageurs. Elle ouvrit la bouche pour appeler le cantonnier. A ce moment, la porte s'ouvrit et un personnage inconnu entra dans la classe. Il se fit un profond silence.

C'était le nouvel inspecteur général de Turin que la *maestra* n'avait jamais vu. Il ne reculait pas devant la peine d'aller visiter les écoles des faubourgs pendant les plus mauvaises soirées d'hiver, alors qu'il était le moins attendu. Sa voiture s'était approchée sans bruit à cause de la neige; il était entré brusquement dans le corridor, faisant signe au cantonnier de ne pas l'annoncer, et après avoir accroché son imperméable au portemanteau et s'être arrêté un peu sur le seuil pour écouter le tumulte, il avait fait cette entrée à sensation.

Sa haute figure de vieil officier aux moustaches et à la royale blanches, à l'allure martiale, inspirait la sympathie et imposait le respect. Dans une poche apparente de côté se dessinait la forme d'un revolver. Il paraissait indigné.

— Quel lieu est celui-ci? demanda-t-il en se tournant vers les élèves, après avoir dit qui il était. Est-ce ainsi que vous respectez votre école et celle qui vous enseigne? Etes-vous d'honnêtes ouvriers, ou un ramassis de gens sans aveu? Je ne puis croire que se soient les hommes qui faisaient ce vacarme; mais je m'étonne, je m'indigne qu'ils l'aient pu supporter sans rougir de honte, qu'ils laissent insulter de si indigne manière l'école du peuple!

Puis s'adressant à la maîtresse, d'un accent sévère, sans abaisser suffisamment la voix :

— Et vous, mademoiselle, comment pouvez-vous tolérer une telle conduite? Comment faites-vous observer la discipline? Pour votre propre dignité, quand ce ne serait par devoir professionnel, vous ne devriez pas permettre que l'on vous manque de respect à un tel point! Dites-moi, est-ce ainsi tous les soirs?

La pauvre fille, debout devant son juge, très pâle, remua les lèvres pour se disculper; mais son esprit se troubla, la voix lui manqua; un flot de larmes jaillit, et portant son mouchoir à ses yeux, elle se mit à pleurer comme une enfant.

— Remettez-vous, lui dit l'inspecteur d'une voix un peu plus douce; ces pleurs n'aideront pas à vous rendre l'autorité.

Puis il adressa de nouveau aux élèves quelques vigoureuses paroles, que tous écoutèrent en silence avec cette attention fixe et étonnée que le peuple prête aux acteurs, excepté le socialiste Lamagna, qui regardait par la fenêtre avec une distraction simulée, un arbre chargé de neige, éclairé par le réverbère de l'école. Cette admonestation terminée, l'inspecteur fit un signe à la maîtresse qui, les yeux rouges et la voix tremblante, reprit le fil de la leçon pendant qu'il surveillait les élèves d'un œil sévère. Tout à coup, il lui demanda :

— Quels sont les fauteurs de désordre? M'en pouvez-vous désigner quelqu'un?

Elle les connaissait tous, certes! Mais, par pure bonté d'âme, non par crainte, ne trouvant pas noble de faire châtier par autrui ceux qu'elle n'avait pas su contenir, elle répondit d'une voix douce qui paraissait sincère :

— Aucun en particulier, monsieur l'inspecteur.

Pendant qu'elle parlait ainsi, le regard de l'officier se fixa sur Muroni, attiré par le contraste de la dure férocité de ce visage avec le sentiment qui y était peint en ce moment : un sentiment d'admiration profonde pour la générosité de la douce fille, dont il avait compris la noble pensée.

— C'est bien, mademoiselle! dit-il. Je vous attends après la classe.

Et ayant donné un dernier avertissement aux élèves, il sortit d'un pas martial.

Les élèves, retenus par la crainte d'une réapparition imprévue du personnage, se conduisirent convenablement jusqu'à la fin, et sortirent dans un ordre insolite, ne faisant entendre qu'un sourd murmure. Mais pendant que, de la cour, Enrica assistait à la sortie des derniers, avant d'aller recevoir la mercuriale de l'inspecteur, elle entendit dans l'avenue la voix rauque et furieuse de Muroni qui criait : « Lâches! », et d'autres voix étouffées par la neige épaisse qui lui répondaient sur le même ton.

XIX

Après cette soirée, il sembla qu'en Muroni croissait à la fois la passion pour Mlle Varetti et la haine contre ses ennemis. Non que l'on vît jamais sur ses traits l'expression de l'amour ou de la bienveillance; son visage devenait toujours plus sombre et son regard plus fixe et plus sinistre, comme si, avec le sentiment qu'elle lui inspirait mûrissait graduellement en lui le dessein d'un crime. Un grand tumulte d'idées s'agitait dans sa cervelle troublée et dans son cœur exaspéré de rebelle; une fatigue croissante de lui-même; un mépris toujours plus irrité de ses pareils; une âcre ambition d'être bien élevé, instruit, bien vêtu, riche par l'effet de quelque coup d'audace ou d'un miracle; une monstrueuse succession, quand il était devant elle, de concupiscence violente, de mouvements de pitié, d'imaginations tendres ou féroces, de subits revirements de l'âme pendant lesquels tantôt il l'aurait insultée et frappée comme une fille, tantôt il se serait humilié, aurait baisé la trace de ses pas. Il avait l'air d'un homme parfois étonné, parfois enragé et honteux de ce qu'il éprouvait, cherchait sans y parvenir à noyer dans l'ivresse l'obsession qui le tenait, et revenait après quelque temps d'absence et de désordre contempler le doux visage qui l'avait charmé.

ED. DE AMICIS.

Traduit par G. PASSINI *et* M. AZINIÈRES.

(A suivre.)

Reproduction interdite.

Roumanie a remis hier à M. Majoresco un mémoire disant que l'Etat futur albanais est compromis par les prétentions exagérées des Serbes, des Grecs et des Monténégrins.
Ce mémoire demande le secours de la Roumanie.

Déclarations du ministre de Grèce à Vienne

Notre correspondant de Vienne télégraphie :

Le ministre de Grèce à Vienne m'a fait les déclarations suivantes :

« Les prétentions grecques sur Cavalla sont fondées sur un principe ethnique. Cavalla est complètement grecque de population et de civilisation. Il n'y a pas de Bulgares à Cavalla et son hinterland est moitié grec et moitié turc, mais non bulgare. Le sandjak de Drama dont elle fait partie n'a pas 2,000 Bulgares sur 150,000 habitants.

» D'autre part Cavalla, comme notre gouvernement l'a fait remarquer, est éloignée de toute ligne de chemins de fer et ne vit comme port que de l'exportation du tabac cultivé dans la région environnante.

» Au contraire, Dedeagatch, que nous concédons à la Bulgarie, est un port déjà outillé où se croisent au surplus les trois lignes de Salonique, Constantinople et Andrinople. La Grèce ne songe nullement à exclure les Bulgares de la mer Egée, au contraire. Mais elle ne veut pas leur accorder des territoires de population exclusivement grecque. »

La Grèce et les négociations de paix

Notre correspondant d'Athènes télégraphie :

Les propositions du gouvernement bulgare sont jugées ici comme impliquant une absence complète du sens des réalités.

Le ministre des affaires étrangères d'une grande puissance, après la réception des plénipotentiaires turcs en décembre dernier, avait dit : « Ils sont étonnants. Ils ont l'air de croire que ce sont eux les vainqueurs. » Il pourrait aujourd'hui répéter sa réflexion en l'appliquant à d'autres.

Les dépêches arrivées tard dans la nuit donnent cependant quelque espoir que les négociations pourront aboutir demain.

Aujourd'hui quarante-cinquième anniversaire de la naissance du roi Constantin, tous les journaux publient des articles enthousiastes, des pièces de vers et des portraits du roi à différents âges.

Nouveaux renseignements sur les massacres bulgares

Notre correspondant d'Athènes télégraphie :

On publie la liste nominative des 143 Grecs de Xanthi enlevés par les Bulgares au moment de l'évacuation de la ville. Dans le nombre figurent l'archevêque Mgr Anthimos, de nombreux membres du clergé, MM. Hassirtzoglou, vice-consul d'Autriche; Apostolos Konte, vice-consul de France; le drogman du consulat de Grèce, le directeur du lycée avec plusieurs membres du corps enseignant, le directeur de la Banque ottomane, sept médecins et en général tous les banquiers, commerçants, industriels notables, y compris le directeur d'un cinématographe.

On ignore le sort des victimes. La ville de Xanthi a fait au colonel Mathiopoulos une réception enthousiaste et indescriptible. Les manifestations de joie de l'élément musulman ont été égales à celles des Grecs. Les femmes turques couvraient les soldats de fleurs, et pour mieux attester leurs sentiments elles avaient toutes enlevé leur feradjé.

Une dépêche officielle de ce soir montre qu'au moment même où l'on signait l'armistice, Djoumaïa, la dernière ville macédonienne en possession des Bulgares, subissait le sort de Serès.

Dès le 27 juillet trois Grecs furent enlevés et deux roumanisants, MM. Dinios Dimotse et Jean Gventsir, furent massacrés. Le 28, dans la matinée, tous les magasins grecs et turcs du marché furent soigneusement pillés et le butin chargé sur des autos militaires.

Le soir le feu détruisit complètement le marché et le dépôt des tabacs. Le 29 un instituteur roumain fut blessé à coups de baïonnette et son fils menacé de mort. Ce dernier eut la vie sauve moyennant une rançon de 50 livres. Cinq Grecs notables dont trois appartenant à la famille Saratsiglou, la principale du pays, furent massacrés. Ensuite les églises grecque et roumaine furent brûlées.

Tous ces actes ont été accomplis par l'armée régulière. Dans l'après-midi la ville fut abandonnée aux bandes de comitadjis qui parachevèrent l'œuvre de destruction.

Appel de la Croix-Rouge serbe

La Croix-Rouge serbe publie un appel invitant le peuple serbe et ses amis, en raison du très grand nombre de blessés, à apporter leurs secours en argent, en matériel sanitaire et en lingerie.

Jusqu'à présent la Croix-Rouge a reçu de Serbie et de tous les Etats civilisés de grandes quantités de matériel, deux millions de dinars. Ces ressources sont complètement épuisées.

Les Bulgares de Macédoine réclament l'autonomie

Notre correspondant de Sofia télégraphie :

Les prétentions serbo-grecques au sujet de la Macédoine inspirent de vives inquiétudes dans les milieux macédoniens.

L'assemblée tenue aujourd'hui, à laquelle assistaient un grand nombre de professeurs, de négociants, de notables ayant fui les persécutions serbes et grecques, a décidé d'envoyer à M. Majoresco et aux représentants des puissances à Bucarest, à sir Edward Grey et à M. Sydney Buxton, président du comité balkanique de Londres, un message pour demander l'autonomie de la Macédoine.

Une députation a été chargée de remettre un document analogue aux ministres des puissances à Sofia. Ce document constate que la guerre des Balkans provoquée principalement par les souffrances et les luttes de Macédoine n'a pas assuré la liberté politique désirée par les Bulgares macédoniens.

Tout semble indiquer que la majorité de ceux-ci resteront sous l'autorité serbe ou grecque et seront privés des conditions élémentaires de développement politique et national et dénationalisés de force. Le régime d'occupation serbo-grec les a obligés à fuir et les cinquante mille hommes qui cherchèrent leur salut en Bulgarie en sont la preuve éclatante.

Or après tant de luttes et de sacrifices pour la défense de leur nationalité et la conquête des libertés politiques, les Bulgares de Macédoine ne se résigneront jamais à la serbisation ou à l'hellénisation forcée. Les révolutions seront continuelles.

Dans l'intérêt de la paix des Balkans et au nom de la justice, les Macédoniens prient les puissances qui ont pris jusqu'ici une part si vive au sort des populations macédoniennes de leur garantir des conditions normales de développement national et politique en instituant une Macédoine autonome capable d'assurer les droits de toutes les nationalités.

Pour cette Macédoine les Bulgares ont lutté sans défaillance depuis vingt ans. Ils continueront à lutter.

Protestation bulgare

On télégraphie de Sofia à l'*Information* :

Les ministres de Bulgarie auprès des grandes puissances ont été chargés par leur gouvernement de protester contre les atrocités commises par les troupes turques, serbes et grecques.

Les faits suivants seront par eux portés à la connaissance de l'Europe :

Les troupes turques brûlent, avec l'aide de bandes locales grecques, toutes les villes et les villages occupés par elles de l'autre côté de l'ancienne frontière bulgare.

Des détachements serbes, entrés avant l'armistice sur le territoire bulgare, ont, dans les environs de Trn et Widin, détruit les villages, pillé les maisons, assassiné les hommes, violé ou déporté les femmes et les filles.

Un escadron serbe s'est livré aux mêmes actes à Lompalanka et à Ferdinandovo.

Escarmouches bulgaro-serbes

On télégraphie de Belgrade :

D'après les décisions des délégués des Etats belligérants à Bucarest, les opérations militaires devaient cesser le 31 juillet à midi, et la démarcation des avant-postes des armées ennemies devait être faite le même jour sur tout le front; cependant les Bulgares essayent continuellement de faire avancer leurs avant-gardes.

Du côté de Pirot, les Bulgares, devant le feu des Serbes, ont dû reculer; mais dans la direction de Vlassina, la tentative des Bulgares a obtenu quelque succès.

Des tentatives bulgares eurent encore lieu sur l'aile gauche de l'armée serbe et contre les positions serbes d'Egri-Palanka, mais le commandant de la division serbe fit ouvrir le feu et échouer la tentative bulgare. Les Bulgares ont subi de grosses pertes.

Andrinople, la Turquie et les puissances

La démarche des ambassadeurs auprès de la Porte, pour obtenir la renonciation à Andrinople, toujours annoncée, continue à rester en suspens. Certains ambassadeurs ne sont pas encore en possession des instructions de leur gouvernement.

Les ministres ottomans nient qu'il y ait entre eux le moindre désaccord : le cabinet est unanime à vouloir que la Turquie garde sa seconde capitale, selon la déclaration que le prince héritier a faite au cours de son voyage, le vœu de l'armée exprimé par le généralissime Izzet et le vœu de la population et des chefs des communautés religieuses formulé publiquement.

Sur ce point nombre d'adhérents de l'opposition approuvent la résistance du gouvernement. Le correspondant du *Daily Telegraph* télégraphie à ce sujet :

On croit ici que l'Europe cherche à rapprocher les Etats de l'ancienne ligue balkanique et la Roumanie, afin de faire exécuter les mesures de coercition par ces Etats. Du côté turc, tant parmi les civils que parmi les militaires, l'opinion est parfaitement en faveur de la résistance. Même des journalistes partisans de Kiamil pacha, comme Ali Kemal et Ahmed Pjovdet soutiennent les mêmes vues que les journaux du parti Union et progrès.

L'idée de soumettre la question de la Thrace à la diplomatie gagne du terrain; dans les milieux politiques turcs, on dit qu'Andrinople et la rive droite de la Maritza doivent rester turques en toute équité, parce que l'immense majorité de la population de ces territoires est musulmane.

Un homme politique turc me disait : « Il n'y a pas plus de raison pour qu'Andrinople devienne bulgare, qu'il n'y en a pour que Belgrade devienne autrichienne. »

Les militaires travaillent nuit et jour à améliorer les moyens de défense d'Andrinople, sans se soucier le moins du monde d'un plébiscite ou de conversations diplomatiques.

L'Autriche soutient la Bulgarie

On télégraphie de Bucarest à l'agence des Balkans :

Le ministre d'Autriche a déclaré officiellement au gouvernement roumain et à plusieurs de ses collègues que l'Autriche-Hongrie soutenait la Bulgarie, aussi bien contre la Serbie en ce qui concerne Kotchana, que contre la Grèce en ce qui regarde Cavalla.

Cette prise de position si nette du représentant de l'Autriche ne paraît pas avoir produit une heureuse impression dans les milieux roumains.

L'Autriche veut une revision du traité balkanique

Une dépêche de Vienne au *Times* confirme ce que l'on sait déjà des tendances de l'Autriche à entraver l'entente directe des Etats balkaniques en provoquant une intervention diplomatique dont elle espère tirer avantage.

Depuis le commencement de la guerre, dit cette dépêche, l'Autriche a constamment affirmé la nécessité de la revision par les puissances du partage des territoires entre les Etats balkaniques.

Ce point de vue, ajoute-t-on, se trouve complètement justifié en présence des demandes des alliés.

Si la Roumanie ne réussissait pas à amener un compromis sur ce point, l'Autriche-Hongrie pourrait prendre l'initiative de proposer un échange de vues entre les puissances.

L'Allemagne et la crise balkanique

On télégraphie de Berlin à l'agence des Balkans :

L'optimisme que je vous ai signalé déjà ici paraît se maintenir et s'accentuer. Le secrétaire d'Etat, M. de Jagow, est en effet parti aujourd'hui en congé pour quinze jours.

Nouvelles de l'étranger

ALLEMAGNE

Renforcement de la garnison de Trèves

On télégraphie de Berlin :

La ville de Trèves est en pourparlers avec l'administration militaire au sujet de l'achat de l'ancien palais du prince électeur, dans lequel se trouve actuellement la caserne du 69e régiment d'infanterie, ainsi que de l'achat des casernes annexes et de la grande place de parade située près du palais.

Le fisc militaire demande 2 millions de francs pour cet immeuble. Au cas où la vente s'effectuerait, l'hôtel de ville serait transféré dans le palais ainsi que différentes collections municipales. Les locaux du palais sont devenus insuffisants pour l'administration militaire, en raison de l'augmentation de la garnison qui se fera au 1er octobre. L'administration militaire fait construire à cet effet des casernes et des bâtiments qui entraîneront une dépense de près de 20 millions.

ANGLETERRE

Les suffragettes à l'église

Notre correspondant de Londres télégraphie :

Les suffragettes ne respectent rien. Hier elles ont interrompu le service du matin à la cathédrale Saint-Paul. Le second chanoine disait les litanies et venait d'arriver au verset « Prions pour les captifs et pour les prisonniers », quand, du milieu de l'assistance, un chœur d'une vingtaine de voix s'éleva, chantant sur l'air du répons :

Seigneur, sauve Emmeline Pankhurst,
Epargne-la! Epargne-la!
Donne-lui la lumière et délivre-la!
Sauve-la! Sauve-la!
O Seigneur écoute notre prière.

Le bedeau s'approcha des suffragettes et les pria de ne pas troubler le service ou de s'en aller; mais elles, parfaitement calmes, correctes, continuèrent à chanter de plus en plus fort le même couplet.

A la fin le bedeau, perdant patience, saisit une suffragette et l'expulsa de force. Les autres quittèrent l'église tranquillement.

HONGRIE

Un procès sensationnel

Notre correspondant de Budapest nous écrit :

Le baron François Gerliczy, membre de la Chambre des magnats et de la Chambre des députés de Hongrie, a adressé au procureur royal une plainte contre le comte Paul Szápary et sa femme, née comtesse Marie Przedziecka, parce qu'ils lui auraient fait subir un préjudice de plusieurs centaines de milliers de francs à l'occasion d'une transaction immobilière.

La requête du plaignant porte en substance qu'il avait entrepris avec un syndicat financier de régler les dettes du comte évaluées à 3,500,000 fr. au plus, et cela en vendant le domaine de Sorokujfalu qui appartenait au comte. Mais lorsqu'on paya les créanciers, constatation fut faite que les dettes dépassaient de beaucoup le montant que le comte avait déclaré, sur quoi le comte, pour couvrir la différence, mit à la disposition des liquidateurs son précieux mobilier, ses bijoux et ceux de sa femme engagés au Mont-de-Piété, ainsi que diverses autres valeurs.

Or, quand l'avocat du plaignant voulut faire opérer la saisie-arrêt, il s'aperçut que le comte et la comtesse avaient enlevé la plupart des objets donnés en gage.

D'autre part le comte Szapary communique à la presse une note déclarant que la plainte du baron Gerliczy est parfaitement injuste, car la vente du domaine de Sorokujfalu a rapporté plus de 3,500,000 francs, et qu'au surplus les gages constitués sont toujours existants.

PORTUGAL

La santé du président de la République

L'état du président de Arriaga continue à inspirer de graves inquiétudes. Le bulletin d'hier porte : « L'affaiblissement général continue, il y a insuffisance du cœur. »

En raison de cet état critique, les chefs des principaux groupes politiques assistent à la consultation des médecins.

M. Brito Camacho est parti pour Oporto, afin de conférer avec MM. Basilio Tellès et Duarte Leite.

RUSSIE

Réception de la mission militaire française

Notre correspondant de Saint-Pétersbourg télégraphie :

L'accueil réservé à la mission française a été des plus chaleureux dès la frontière où la direction des Chemins de fer de l'Ouest s'était rendue pour recevoir nos officiers.

Dans le train spécial, à Wirballen, le général Voronine accueillit avant-hier soir, à 11 heures, le général Joffre. Puis à Gatchina, ce fut une dame d'honneur de la grande-duchesse Nicolas qui vint chercher Mme Joffre en automobile pour la conduire à Krasnoïé-Sélo auprès de la grande-duchesse, dont elle demeurera l'hôtesse pendant tout le séjour du général en Russie.

A dix heures et demie, à Krasnoïé-Sélo, la garde d'honneur du régiment de Préobrajensky, auquel appartint le tsar Nicolas quand il était tsarévitch, reçut le général Joffre et la mission militaire. Cet honneur est généralement réservé aux souverains.

La mission est arrivée à Krasnoïé-Sélo à deux heures trente. La compagnie Préobrajensky, avec tout le commandement supérieur, rendait les honneurs. Le général Joffre a passé l'inspection de la compagnie devant la gare et s'est rendu ensuite directement chez le grand-duc Nicolas pour faire sa visite d'arrivée.

Un déjeuner fut donné ensuite sous la grande tente du camp. Tout le commandement russe présent en ce moment à Krasnoïé-Sélo assistait au déjeuner.

Le général Van der Vliet conduisit le général Joffre chez le grand-duc Nicolas. Un déjeuner eut lieu au cours duquel le grand-duc et le général Joffre prononcèrent de chaleureux discours.

A quatre heures et demie, le train spécial amenait la mission à Saint-Pétersbourg. Elle se rendait aussitôt au ministère de la guerre, où le général Joffre eut une longue conférence avec le ministre de la guerre, général Soukhomlinof.

Le soir, M. Delcassé, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, a offert un grand banquet de soixante couverts.

Je vous ai télégraphié hier la liste des convives.

CHINE

La fin du mouvement sudiste

Le correspondant du *New-York Herald* à Pékin apprend que le comité parlementaire du kouo-ming-tang, c'est-à-dire du parti démocrate hostile à Youan Chi Kaï, a fait savoir au gouvernement qu'il ne fait pas cause commune avec le mouvement révolutionnaire et qu'il a prononcé l'expulsion du parti de ceux de ses représentants à Shanghaï qui ont été responsables de l'effusion de sang. Certains membres du comité se plaignent vivement de ce qu'ils appellent la trahison de leurs agents à Shanghaï.

Ce désaveu, s'il est officiellement confirmé, marquera sans doute la fin du mouvement de sécession dont le kouo-ming-tang passait pour être le principal artisan.

Des précautions continuent néanmoins à être prises pour garantir la sécurité des Européens. Un détachement de soldats hindous a été envoyé à Canton pour garder le faubourg européen. Le gouverneur général de Canton a également envoyé des troupes pour garder les quais et les quartiers étrangers. Les marins français ont débarqué de leur côté pour protéger la concession française.

ÉTATS-UNIS

L'ambassade américaine à Mexico

On annonce de Mexico au *New-York Herald* que M. Lane Wilson, ambassadeur des Etats-Unis à Mexico, actuellement en congé dans son pays, ne retournera pas à son poste et se retirera du service diplomatique à la fin de ses vacances.

On sait que M. Lane Wilson est républicain et qu'il ne partage pas entièrement les vues de la nouvelle administration démocrate.

INDES ANGLAISES

Sanglante bagarre à Cawnpore

Une assez grave bagarre s'est déroulée samedi à Cawnpore. Pour protester contre la démolition de la mosquée du Bazar Machli, les musulmans tinrent une réunion à la suite de laquelle ils se rendirent à la mosquée, précédés de drapeaux noirs, et entreprirent de la reconstruire.

La police étant intervenue, les manifestants lui jetèrent des pierres. L'affaire s'envenima bientôt et les agents firent usage de leurs revolvers. Treize émeutiers furent tués, trente blessés. Un agent de police fut tué, et environ quarante blessés. Le lieutenant gouverneur s'est rendu à Cawnpore par train spécial.

On signale une grande effervescence parmi les musulmans de certaines villes, notamment à Calcutta, où il y eut plusieurs manifestations au cours de la journée d'hier.

COLONIES ET PROTECTORATS

MAROC

Incident à Tanger

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Tanger, 4 août.

Deux Espagnols ont été tués l'avant-dernière nuit dans une ferme appartenant à un sujet anglais, aux environs de Tanger, en même temps que quatre chevaux étaient enlevés.

Comme les victimes ont été tuées à coups de fusil, tout permet de croire que ce sont les gens de Raissouli qui les ont assassinés.

Raissouli continue d'ailleurs ses menées. Il vient d'inviter les indigènes du Fahç à refuser le payement du tertib et à rejoindre sa harka.

La situation est assez mauvaise, car le tabor extraurbain manque d'effectifs et ne peut pas, comme il serait nécessaire, multiplier les postes avancés et les patrouilles.

Les Espagnols dans le Gharb

Madrid, 4 août.

Suivant les nouvelles officielles de Larache, les Espagnols ont occupé hier la position de Zocco-Yuma sans coup férir. Mais ensuite, à dix heures du soir, des Kabyles ont attaqué le détachement qui s'y était fortifié.

Le combat a duré toute la nuit et les Kabyles ont été repoussés.

Les pertes des Espagnols sont d'un sous-lieutenant et de quatre soldats blessés.

La pacification du Tadla et des Beni-M'tir

Rabat, 3 août.

Le caïd Bou-Aouda, nommé caïd de la région de Tadla, est arrivé à la kasbah de Tadla.

D'après les renseignements recueillis dans la région des Beni-M'tir, sur 2,400 tentes, 1,600 ont fait leur soumission.

La population de Casablanca

D'après les données les plus récentes, la population de Casablanca, répartie suivant les diverses nationalités, s'élève actuellement aux chiffres suivants :

Français, 12,000; Espagnols, 4,000; Italiens, 3,500; Allemands, 156; Anglais et Maltais, 300; Grecs, 130; Portugais, 40; Belges, 12; divers, 20; musulmans, 3,000; israélites, 9,000.

L'importance de l'élément français, par rapport aux éléments étrangers, accuse nettement le développement de nos intérêts dans cette partie du protectorat.

Il est vrai que les spéculateurs affluent encore en nombre affligeant.

Parmi les spéculateurs ruraux, écrivait récemment le *Bulletin économique* du protectorat, il en est qui continuent à habiter l'Europe, la France ou l'Algérie, et viennent chaque année passer quelques semaines au Maroc — quand ils y viennent — pour donner des instructions aux agents qu'ils ont installés sur place. Ils n'ont d'autre but que d'acquérir de grandes étendues, suburbaines ou rurales, au plus bas prix, pour les revendre ensuite le plus cher possible à des acquéreurs de seconde main.

Les prétentions des spéculateurs ruraux sont souvent si élevées qu'ils ne trouvent pas d'acheteurs; mais ils sont patients et sont disposés à attendre plusieurs années avant de réaliser. Il en est qui ont acquis en Chaouïa d'excellentes terres, très bien placées, à des prix variant de 30 à 40 francs l'hectare. Les propriétaires ne tirent aucune espèce de parti de ces domaines qui s'étendent sur de grandes étendues et les laissent soit en friche, soit entre les mains de quelques cultivateurs indigènes qui n'en exploitent qu'une faible partie. Lorsqu'un acheteur se présente, la réponse des propriétaires est catégorique : « 500 francs l'hectare! » Et ces terres continuent à être inutilisées par la colonisation.

Si fâcheux que soit cet accaparement de terrains, la colonisation parvient néanmoins à se développer. M. Auguste Terrier, qui visita Casablanca le mois dernier, écrit dans le dernier *Bulletin de l'Afrique française* :

Il y a à Casablanca un noyau solide de colons définitifs, d'agents de sociétés, de représentants de grandes maisons qui attendent patiemment que l'heure de la production suive celle de la spéculation, qui ouvre toute œuvre de colonisation. Déjà beaucoup ont mis en valeur la Chaouïa et ils suivront chaque progrès de la pacification.

Le concours agricole de Mazagan

(De notre correspondant particulier)

Rabat, 24 juillet.

De retour de Mazagan, où j'ai accompagné le résident général qui allait visiter officiellement le concours agricole, il me paraît important de signaler l'intérêt de cette manifestation, la première de ce genre au Maroc.

Conçu dans un but essentiellement pratique et organisé d'après un programme méthodiquement établi par un comité où se trouvaient représentées les principales branches de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, ce concours a mis en évidence les possibilités économiques de la petite région des Doukkala, et il a été pour les indigènes, venus nombreux, une leçon de choses à la fois attrayante et instructive.

Les organisateurs, le colonel Peltier, le commandant Mouveaux, M. Terver, consul de France, ont su réaliser en moins de six semaines un surprenant tour de force en créant, sur un espace de plus de trois hectares, des stands parfaitement aménagés où tout ce qui peut intéresser le colon, l'agriculteur indigène se trouvait réuni dans une exposition très complète.

Ainsi que l'exprimait très justement le consul d'Espagne lors de la réception offerte au général Lyautey par les consuls étrangers avant son départ de Mazagan, le concours agricole a été l'image *matérialisée* de notre œuvre de pacification et de notre action civilisatrice dans le Maroc français.

Il comprenait cinq sections : élevage, génie rural, constructions agricoles, produits agricoles, produits industriels. Un champ d'expériences, voisin de l'exposition des machines, permettait d'initier la population indigène au maniement des charrues, herses, semoirs, batteuses, etc.

Les lots de chevaux présentés dans la section de l'élevage se sont signalés par leur importance numérique et par la qualité des sujets. Près de terre, bien membrés, avec des articulations remarquables, les chevaux du pays Doukkala ont plus de sang et de meilleures allures que ceux des autres régions du Maroc. L'élevage est du reste depuis longtemps en honneur dans cette région. A l'heure où l'Algérie ne peut plus se suffire à elle-même en ce qui concerne la production chevaline, le gouvernement du protectorat trouvera dans cette région une pépinière merveilleusement préparée. Le commandant Charles-Roux, directeur des haras chérifiens, et M. Mallet, directeur de l'agriculture, n'ont pas dissimulé l'espoir qu'ils fondent sur le pays Doukkala-Abda au point de vue de la remonte.

Les deuxième et troisième sections du concours, réservées au génie rural et aux constructions agricoles, comprenaient un ensemble de constructions économiquement aménagées (maison d'habitation, écurie, porcherie, basse-cour) et une collection complète de machines et instruments de culture dont l'emploi est indispensable pour obtenir le maximum de rendement dans une exploitation rationnellement conduite. Les expériences de labourage et de fonctionnement des pompes ont vivement intéressé les indigènes auxquels les renseignements et les explications étaient donnés pendant toute la durée du concours.

Les quatrième et cinquième sections réunissaient les expositions particulières aux produits de l'agriculture et de l'industrie (semences, alimentation, spiritueux, tissus, objets de fabrication indigène).

Ce court résumé dénote l'effort remarquable fourni à Mazagan par toutes les colonies indistinctement. En arrivant sur l'emplacement du concours, le général Lyautey s'est en effet félicité et a félicité les organisateurs du caractère international de cette manifestation où tous ont collaboré dans le même esprit.

Le Doukkala qui, il y a un an, était encore le théâtre de luttes sanglantes entre les caïds, était représenté par des indigènes venus de toutes les tribus qui faisaient une imposante escorte au résident général; Mazagan où se déroulaient, il y a quelques mois, les tragiques événements du Triaï, où de graves discussions menaçaient de surgir à ce sujet entre les colonies européennes, avait pris un air de fête. Les paroles d'amitié sincère que le consul d'Espagne adressa, au nom de ses collègues étrangers, au résident général, furent la preuve la plus tangible des heureux effets de notre action. — H. G.

VARIÉTÉS

Joseph Magnin (1)

La famille Magnin, dont Mlle Jeanne Magnin nous raconte l'histoire avec un sentiment de piété filiale tout à fait touchant, est bien le type de ces familles bourgeoises qui, il y a environ un siècle, vivaient heureuses et honorées au fond de leur province. Elles ne poursuivaient ni les jouissances du luxe ni celles de la vanité. Elles se contentaient en général de la modeste aisance qu'elles tenaient des générations antérieures, et si elles l'augmentaient, ce n'était que par le travail, par l'ordre et par l'économie. La famille Magnin, par exemple, possédait dans la Côte-d'Or un haut fourneau dont elle complétait l'outillage industriel par le commerce des bois. Entre temps on habitait à Dijon la vieille maison familiale où fréquentait toute la bonne société. C'est dans ce milieu honnête et sain que grandit Joseph que nous avons connu, député, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre et gouverneur de la Banque de France.

Un autre élément sérieux et grave contribua aussi à la formation de son esprit : l'éducation à l'étranger. Son père, craignant qu'il ne fût amolli par les caresses maternelles, le conduisit à Genève chez un professeur qui recevait dans sa maison plusieurs élèves. Pour le développement intellectuel, rien ne valut mieux pour l'enfant que l'émulation avec des camarades laborieux, en même temps que son corps se fortifiait par les grandes excursions alpestres. Il sortit de là trempé pour toutes les luttes, vigoureux et décidé.

La bourgeoisie libérale d'alors, sans se consacrer absolument à la politique, ne pouvait guère rester en dehors du mouvement. Le père de Joseph se laissa tenter par une candidature et devint membre de l'Assemblée constituante. Il y marqua sa place par des travaux utiles et transmit à son fils une réputation d'honnêteté politique que celui-ci conserva soigneusement. Droiture, loyauté, conscience, voilà les traits distinctifs de son caractère. Mlle Magnin ne le suit pas dans son rôle politique, elle tient surtout à nous montrer — ce qui a sa valeur — sur quel fonds de probité et de dévouement à la chose publique repose toute la vie de son père. Il n'est pas mauvais de montrer de temps en temps aux jeunes générations le spectacle d'un grand honnête homme au pouvoir. Ceux qui comme moi ont vu de près Joseph Magnin reconnaîtront la vérité et la beauté du portrait.

La jeunesse d'un orientaliste (2)

Notre excellent collaborateur, M. Gaston Schéfer, en fouillant dans ses papiers de famille, en tire la matière d'une biographie singulièrement attachante : celle de son père.

Celui-ci a passé une partie de sa jeunesse en Orient, dans cet Orient qui exaltait alors les imaginations et où le romantisme trouvait tant de sujets de descriptions poétiques. Ce n'est pas par ce côté que Charles Schéfer l'envisage. Formé à l'école des jeunes de langues de Paris, sachant le persan, le turc, l'arabe, l'albanais et même le circassien, il reste dans son rôle de fonctionnaire des affaires étrangères et il ne recueille que des faits. Il débute par ces lazarets primitifs que nous avons encore connus, où se purgeait la quarantaine, où les voyageurs étaient assiégés par la vermine et menacés de mourir de faim, faute de ressources alimentaires. En 1840 le voilà tout à coup transporté à Athènes. Impossible d'admirer sans trouble la beauté des monuments. Les traces de la guerre de l'Indépendance sont partout. L'Acropole était encore pleine de bombes, de boulets et de squelettes qu'on ne s'était même pas donné la peine de recouvrir d'un peu de terre. D'Athènes, il se rend à la Canée, où il est chargé de l'éducation des fils du gouverneur. On le comble alors d'attentions délicates. Le pacha fait porter chez lui quatre habits turcs complets, des vestes galonnées sur toutes les coutures, des gilets, des pantalons, deux ceintures de Tunis tissées en or, une autre ceinture, toute en soie de Damas, longue de six pieds, une autre de cachemire de Constantinople, des chemises tout en soie, douze gilets en satin, des mouchoirs brodés et des serviettes à filets d'or. Lorsqu'il veut sortir, on lui amène un cheval de Syrie et il enfourche une selle à la turque couverte en drap vert et dont les fontes sont enrichies d'une plaque d'argent doré. Il a pour son service un valet qui soigne sa chambre et un saïs dont l'office est de marcher à côté de lui quand il sort à cheval et de courir à perdre haleine quand il galope.

Malheureusement pour lui un de ses élèves, devenu colonel, et chargé de réprimer une insurrection crétoise, le fait assister à de cruels spectacles. On lui apporte jusqu'à quarante têtes d'insurgés qui ont été coupées. Sa connaissance des langues et son expérience des choses de l'Orient le désignent en 1843 pour un poste de choix. Il est nommé drogman au consulat général de Beyrouth. Il visite Smyrne et Damas, il s'arrête à Jérusalem où les souvenirs religieux ne compensent pas pour lui l'âpreté du climat. Il atteignit ainsi l'époque de la guerre de Crimée, il devint drogman de l'ambassade de France à Constantinople, il connut le général Aupick qui représentait notre pays en 1848 et il servit sous le diplomate le plus distingué du second Empire, sous Thouvenel dont il ne parlait qu'avec admiration.

Nulle part on ne trouvera plus exactement que dans les souvenirs de Charles Schéfer l'image exacte de l'Orient, tel qu'il était alors, avec toutes les apparences de beauté et d'éclat extérieurs, en même temps avec des réalités pénibles et un fond général de barbarie. Tout ce qui le compose gagne à être vu d'un peu loin à travers le prestige des grands noms et des grands souvenirs.

A. MÉZIÈRES.

(1) Par Mlle Magnin, 1 volume in-8°.
(2) Par M. Gaston Schéfer, 1 vol. in-8°. Paris, Leclerc.

AFFAIRES MILITAIRES

La question des forteresses allemandes

Au fur et à mesure que se précisent les indications concernant l'application de la loi militaire, il apparaît de plus en plus clairement que l'état-major allemand envisage pour les frontières orientale et occidentale le remaniement de presque toutes les forteresses existantes — y compris certaines qui paraissaient vouées au démantèlement — et la construction de places nouvelles.

Sur la frontière occidentale, Metz — un chantier où l'on n'a pas chômé un seul jour depuis 1872 — est aujourd'hui formidable. Grâce aux travaux exécutés à Thionville et le long de la Moselle, en aval de cette dernière, elle prolonge maintenant son rayon d'action jusqu'à la frontière du Luxembourg. A Strasbourg, qui avait été négligé pendant quelques années, se manifeste une activité nouvelle. Sur la rive droite du Rhin, les forts d'Istein et de Tüllingen sont terminés. Or voici que l'on s'avise de renforcer Neufbrisach et de fortifier Fribourg-en-Brisgau, dans le but évident d'interdire à une offensive française le fameux Val-d'Enfer, c'est-à-dire le principal défilé de la Forêt-Noire, lequel mène dans la haute vallée du Danube. Le mur de Chine est donc en voie d'achèvement sur cette frontière.

C'est surtout face à la Russie que le programme des travaux est vaste. En effet il ne s'agit de rien de moins que de remettre en état nombre de petites places sans valeur, telles Glatz, Neisse, Marienburg, de renforcer Posen, Graudenz, Glogau, Küstrin, Thorn, Spandau et Magdebourg, et enfin de fortifier Breslau et Kulm.

Glatz, sur la Neisse, comprend une enceinte et sur la rive droite de cette rivière une citadelle (Schaeferberg) avec quatre petites lunettes. On ne s'explique pas très bien la remise en état de cette place, car elle n'a de raison d'être que contre un adversaire autrichien.

Neisse, sur la rive droite de la rivière du même nom, possède une enceinte complétée par un système d'inondations. Sur la rive gauche s'étend un ensemble de lignes qui a pour réduit le fort dit Prussien. Tout cela, pour l'instant, n'a pas grande valeur.

Glogau, sur la rive gauche de l'Oder, a vu remanier plusieurs fois, depuis 1881, ses défenses, mais elles ne sont aucunement en rapport avec le rôle considérable que ce nœud de voies ferrées aurait à jouer dans le cas d'une guerre entre la Russie et l'Allemagne. Donc sur ce point il y aura de gros travaux à exécuter.

Küstrin, au confluent de l'Oder et de la Warthe, est d'une importance considérable, car il se trouve sur la ligne de Posen à Berlin. Par leur nature même, les deux cours d'eau qui la couvrent rendent son investissement très difficile. Ses fortifications comprennent une enceinte et six forts détachés sur les deux rives de la Warthe, mais trop peu éloignés du corps de place.

Thorn, sur la rive droite de la Vistule, à courte distance de la frontière russe, barre solidement le passage de ce fleuve. En plus de son enceinte, il possède huit forts détachés (cinq sur la rive droite et trois sur la rive gauche); ces ouvrages, trop rapprochés du noyau, ne le couvrent plus suffisamment, à une époque où l'on a des canons portant à 10 et 12 kilomètres.

Marienburg n'a qu'une enceinte incapable de protéger le pont du chemin de fer sur la Nogat, et l'on peut en dire autant des ouvrages voisins (Dirschau) remplissant le même office pour le passage de la Vistule.

En plus de son enceinte et des ouvrages construits en avant du faubourg d'Oranienburg, Spandau est défendu par quatre forts détachés. Enfin Magdebourg est une place de premier ordre, couvrant deux ponts du chemin de fer sur l'Elbe et une dizaine de lignes. Les treize forts qui l'entourent ne se trouvent qu'à trois kilomètres en moyenne de l'enceinte, ce qui est trop peu, attendu que la forteresse joue un double rôle : non seulement elle est le centre de la défense de l'Elbe, mais encore elle protège Berlin contre une agression venant de l'ouest.

Et lorsque seront terminés les travaux énumérés ci-dessus, il ne faudra pas s'étonner de voir les ingénieurs prussiens aborder et mener à bien la transformation de la capitale même en un vaste camp retranché. On peut être assuré qu'avant cinq ans ils en arriveront à leurs fins, car dès maintenant l'idée est lancée.

NOUVELLES DU JOUR

M. Léon Bourgeois à Evian-les-Bains

M. Léon Bourgeois, sénateur, ancien président du conseil, est arrivé hier à Evian-les-Bains où il va faire une cure.

Election municipale de Gentilly

Une élection municipale a eu lieu hier à Gentilly. Elle était nécessitée par la révocation de l'ancien maire de cette localité, M. Pirou, qui a été condamné, comme on sait, par la cour d'assises de la Seine, à la suite de la double tentative de meurtre qu'il a commise.

Voici les résultats de cette élection :

Inscrits : 2,593; votants : 1,507.

La liste des socialistes indépendants a obtenu une moyenne de 575 voix; la liste socialiste unifiée, 400 voix; la liste radicale, 330 voix, et celle des zoniers, 100 voix. Il y a ballottage.

23e congrès des aliénistes de langue française

L'inauguration de ce congrès a eu lieu au Puy le 1er août, en présence de MM. Robert Beurdeley, préfet de la Haute-Loire; Granier, inspecteur général des services administratifs, délégué du ministère de l'intérieur; le docteur Hanry, médecin-major délégué du ministre de la guerre; Hasnard, médecin de 2e classe, délégué du ministre de la marine; Boutaud, député; le général Beaugier, etc.

La bienvenue a été souhaitée aux congressistes par M. Cellevive, adjoint au maire, au nom de la ville du Puy; les délégués des divers ministres ont ensuite pris la parole, ainsi que le docteur Arnaud, président du congrès.

La première séance de travail, qui s'est tenue l'après-midi, a été occupée par le rapport du docteur Lagriffe (d'Auxerre), ancien chef de clinique à la faculté de Toulouse, sur les troubles du mouvement dans la démence précoce. Le docteur Lagriffe a insisté sur la grande valeur des phénomènes objectifs dans l'étude des maladies mentales. Dans la démence précoce, les troubles moteurs présentent le caractère de troubles fonctionnels. D'autre part, la richesse cérébrale y peut persister, mais elle demeure à peu près latente : la réflectivité cérébrale est troublée.

Dans la deuxième séance de travail, on a entendu un rapport du docteur Monier-Vinard (de Paris) sur les anesthésies dans l'hémiplégie cérébrale où ont été mises en valeur les similitudes et les différences entre les troubles de la sensibilité d'origine corticale et ceux d'origine centrale.

Les congressistes ont fait l'ascension du Rocher-Corneille et visité les richesses archéologiques de la ville du Puy.

MOUVEMENT SOCIAL

La crise sardinière

Le syndicat national des fabricants français de conserves de sardines et autres poissons vient d'adresser une nouvelle lettre au sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande, pour protester contre l'attitude des pêcheurs qui s'obstinent à ne pas vouloir saumurer la farine d'arachide dont ils se servent comme appât, malgré les engagements qui ont été pris en leur nom.

Le syndicat insiste encore pour que des études scientifiques soient faites en vue de rechercher les habitudes de la sardine.

Enfin il réclame la carte des côtes de Bretagne et de Vendée que le ministre de la marine a promise à plusieurs reprises, et qui doit indiquer d'une manière précise la limite des eaux territoriales.

Dans les ports de Gênes et Marseille

Nous avons reçu la communication suivante :

Gênes est sans conteste le premier port commercial de l'Italie, et sa prospérité apparaît comme un facteur important de la prospérité du royaume. Gênes, port méditerranéen, s'ouvre à 100 kilomètres seulement de Marseille, le premier port commercial de France, méditerranéen lui aussi, et par cela, Gênes s'impose à l'attention de l'opinion française. Combien de fois même, durant ces dernières années, n'a-t-on pas dit, écrit ou gémi : « Gênes, rivale de Marseille »! Voilà donc les deux pôles de l'intérêt de la question. Or il y a quelques mois, une personnalité autorisée nous affirmait que « le socialisme était en voie de ruiner le port de Gênes au profit de Marseille ».

La chose valait d'être élucidée; d'où l'enquête que nous avons pu conduire sur place et de laquelle ressortent un certain nombre de constatations, faits ou chiffres. Avant 1900, aucune organisation ouvrière ne groupait les travailleurs du port de Gênes. Il en résultait, nous a expliqué l'un des chefs du mouvement actuel, une exploitation abusive de la main-d'œuvre par les employeurs. En 1900, M. Chiesa, aujourd'hui député, fonda un syndicat des ouvriers du port, la *Lega*. Cette « ligue », à peine constituée, voulut s'imposer aux employeurs, et comme ceux-ci refusaient de céder à son programme de revendications, elle fomenta une vaste grève dont les répercussions se firent sentir dans une notable partie de l'Italie.

En 1903, le gouvernement reconnaissait à la *Lega* un monopole pour les travaux de chargement et de déchargement des navires. Première victoire des syndiqués.

Puis une conception originale, l'autonomie administrative du port de Gênes, fut réalisée par le décret royal qui créa le *consorzio*. Le consorzio ou consortium, assemblée de membres nommés ou bien élus suivant certaines catégories, se substitue dorénavant à toute autre autorité pour réglementer le travail et les tarifs dans le premier port italien. Son action s'étend même indirectement à la haute-Italie entière, car Milan et Turin ont adhéré à la combinaison. L'Etat s'efface donc ici comme tuteur économique. Cependant le président du consortium est nommé par le gouvernement; il prépare et fait exécuter les décisions de l'assemblée, composée elle-même de hauts fonctionnaires, de délégués élus par les chambres de commerce des trois villes, d'un membre de la municipalité de Gênes, enfin d'un représentant des syndicats ouvriers.

Il semble qu'un tel recrutement doive assurer l'influence à l'élément patronal. Théoriquement en effet la majorité n'est pas douteuse; pratiquement le consortium suit le plus souvent les suggestions du représentant ouvrier, qui se trouve être en l'espèce le député Chiesa. La force de la Lega, avec ses 8,000 syndiqués, le spectre de la grève qu'on n'hésite pas à mettre sans cesse en avant, tout l'appareil socialiste et syndicaliste déployé viennent facilement à bout en mainte occasion des timidités du consortium d'où il résulte que depuis moins de dix ans, à une diminution excessive des heures de travail, s'est jointe une augmentation considérable des salaires.

Autrefois le docker génois travaillait souvent de six heures du matin à minuit; aujourd'hui sa journée réglementairement réduite à huit heures — de huit heures du matin à six heures du soir, avec interruption de deux heures pour le repas, — ne comporte en réalité que sept heures de travail effectif, de neuf heures du matin à six heures du soir. Quant aux salaires, une progression ascendante les a élevés à une moyenne de 8 lire (francs) par journée, et toute heure de travail supplémentaire se compte au double de l'heure de travail ordinaire. Certains ouvriers du port, de catégorie plus spécialisée, tels que les arrimeurs, par exemple, peuvent de la sorte gagner 25 francs par jour.

Ajoutons qu'une organisation générale coopérative très intense permet à l'ouvrier génois de vivre pour un prix assez bas, et par conséquent de n'être généralement pas contraint de recourir à un travail extraordinaire.

Que résulte-t-il de ces conditions économiques nouvelles au point de vue de l'activité du port?

D'abord, une accumulation d'arriéré et de l'encombrement dans les dépôts, conséquence d'un travail moins intense. Tel navire, dont le chargement ou le déchargement suppose ailleurs vingt-quatre heures d'immobilisation seulement, se voit forcé de rester à Gênes plusieurs jours pour une opération semblable. Retard préjudiciable aux intérêts des armateurs. L'infériorité de l'outillage du port, trop petit, et dont on réclame sans cesse l'agrandissement, contribue, il faut le dire, à accentuer ce premier et grave inconvénient.

En second lieu, avec la cherté croissante de la main-d'œuvre, le prix de revient des opérations de chargement et de déchargement s'est élevé dans des proportions telles que beaucoup de navires ont intérêt à délaisser Gênes au profit de Venise et de Marseille où la main-d'œuvre est notablement meilleur marché.

En fait, le mouvement du port de Venise, drainant le commerce du Levant, a augmenté dans de sérieuses proportions depuis quelques années, et Marseille a très certainement bénéficié elle aussi de la stagnation du port de Gênes.

Dans quelle mesure exacte, cela serait assez difficile à déterminer; mais un parallèle entre les conditions du travail et le mouvement commercial dans l'un et l'autre port, le français et l'italien, peut servir à éclairer certaines constatations.

L'emploi et les conditions de la main-d'œuvre à Marseille sont régis — sous l'empire des lois générales de l'Etat — par un contrat entre l'union syndicale des ouvriers des ports, docks et similaires, d'une part, et le syndicat des entrepreneurs de manutention, d'autre part. Ce contrat du 5 mai 1903 est renouvelable de cinq en cinq ans, et il a été renouvelé en fait le 5 mai 1908.

Alors qu'à Gênes le temps de travail effectif dure sept heures environ, il atteint neuf heures à Marseille; et la moyenne des salaires ne dépasse pas 6 francs dans le port français. L'heure de travail supplémentaire vaut à Marseille, le jour 0 fr. 80 seulement et 1 franc la nuit. On voit la différence avec Gênes. Le mouvement général du port italien porte sur 7,149,700 tonnes métriques environ (2), dont 6,065,000 tonnes à l'importation et 1,084,100 à l'exportation.

Le trafic de Marseille, bien mieux équilibré, atteint dans son ensemble 8,176,240 tonnes dont 5,476,680 à l'importation et 2,699,560 à l'exportation. Or plus de la moitié du gros chiffre d'importations à Gênes provient du charbon (3,178,150 tonnes), anglais en presque totalité; aussi des grèves comme celle qui s'est produite, il y a deux ans, en Angleterre ont-elles une répercussion désastreuse et sans contre-partie sur l'activité de ce port. A Marseille, l'importation du charbon s'élève au chiffre de 1,796,900 tonnes seulement. Reste la question des céréales.

Tandis que Gênes importe en tout 460,110 tonnes de blé d'Argentine ou de Russie, Marseille pousse son importation des blés de diverses provenances jusqu'au total de 672,090 tonnes métriques. L'exportation des céréales a lieu dans ces deux ports par réexportation d'entrepôt sur la Suisse. Marseille a exporté de cette façon 150,000 tonnes de blé en 1910, Gênes seulement 49,050 tonnes; mais depuis le percement du Saint-Gothard, du Simplon et du Lœtschberg, Marseille risque fort d'être distancée de ce côté par le port italien. « C'est du reste, » nous disait une très haute personnalité du commerce marseillais, le seul point d'antagonisme » véritable entre Gênes et Marseille. »

De l'ensemble de cette étude, il ne ressort pas en effet que les deux ports doivent être forcément rivaux.

Malgré les entraves certaines qu'apporte à son développement la domination syndicale, Gênes conserve un trafic puissant qu'elle peut d'ailleurs augmenter par divers travaux d'outillage. Or les origines et les débouchés de ce trafic ne se confondent généralement pas avec ceux du trafic marseillais, et l'existence simultanée de deux grands ports est sans doute indispensable dans cette partie de la Méditerranée où se concentre un mouvement commercial intense.

Gênes et Marseille n'auraient-elles pas, somme toute, un réel intérêt à se donner la main pour lutter contre la concurrence inquiétante des ports du nord, tels qu'Anvers et Hambourg, qui font dériver à leur profit une part de plus en plus importante du trafic international?

C'est là une perspective qu'on a sérieusement envisagée déjà, au moins d'un côté.

ROBERT MEYNADIER.

Les Élections cantonales du 3 août 1913

Hier a eu lieu, dans toute la France, le renouvellement triennal de la moitié des conseils généraux. Ce renouvellement portait sur 1,443 sièges; il y avait en outre, à pourvoir à 8 sièges de la série non sortante, vacants par suite de décès ou de démissions, soit au total 1,451 sièges.

75 sénateurs et 165 députés appartenaient à la série sortante.

Voici les résultats qui nous sont parvenus :

AIN (18 sortants)
Bagé-le-Châtel. — Léon Bourgeois, rép. de g. Réélu.
Belley. — Héritier, député, rad. soc. Réélu.
Châtillon-sur-Michaille. — Chanal, dép., rad. Réélu.
Châtillon-sur-Chalaronne. — Fr. Edouard, rad. Réélu.
Coligny. — Picquet, rad. Réélu.
Ferney-Voltaire. — Fouilloux, rad. Réélu.
Hauteville. — Figuet, rad. Réélu.
Lhuis. — Ant. Blanc, rad. Réélu.
Montluel. — Chaumier, rad. soc. Réélu.
Nantua. — Camille Baudin, rad. Réélu.
Poncin. — Boccard, rad. soc. Réélu.
Pont-d'Ain. — Goujon, député, rép. de g. Réélu.
Pont-de-Veyle. — Déplanche, rad. Réélu.
Saint-Trivier-de-Courtes. — Dérognat, rad. Réélu.
Seyssel. — Truffet, rad. soc.
Thoissey. — Piron, rép. de g. Réélu.
Villars. — Renaud, rad.
Virieu-le-Grand. — Pierre Baudin, sénateur, rad. soc. Réélu.

AISNE (18 sortants)
Aubenton. — Tellier, rad. Réélu.
Charly. — Gobert, rad. Réélu.
Condé-en-Brie. — Lamarre, rad. Réélu.
Coucy-le-Château. — Forzy, député, cons. Réélu.
Crécy-sur-Serre. — Mazurier, rép. de g. Réélu.
Guise. — Machin, rad. soc. Réélu.
Hirson. — Gallas, rad. Réélu.
La Fère. — Maguin, rép. de g. Réélu.
Laon. — Ermant, sénateur, prog. Réélu.
Le Catelet. — Déry, rad. Ballott.
Moy. — Demarolle, cons. Réélu.
Neuilly-Saint-Front. — Lamy, rép. de g. Réélu.
Oulchy-le-Château. — Deviolaine, décédé, cons. — Forzy, prog. Elu.
Rozoy-sur-Serre. — Ganault, député, rad. Réélu.
Saint-Simon. — Quéquignon, cons. — Dupont, rad. Elu.
Soissons. — Becker, rad. Réélu.
Villers-Cotterêts. — Brassart, prog. Ballott.
Wassigny. — Maréchal, prog. — Cuvelier, rép. Elu.

ALLIER (14 sortants)
Chevagnes. — Rogier, droite. — Defos, rép. Elu.
Commentry. — Thivrier, député, soc. unif. Réélu.
Le Donjon. — Gacon, sénateur, rad. soc. Réélu.
Ebreuil. — Baratier, droite. Ballott.
Gannat. — Flammen, rad. soc. Réélu.
Huriel. — Lamoureux, député, rad. soc. Ballott.
Lapalisse. — Hugon, rad. soc. Réélu.
Lucy-Lévy. — Mage, soc. unif. — Thuret, droite. Elu.
Montluçon-Est. — Peyrot, rép. de g. — Fauchet, soc. un. Elu.
Montmarault. — Gonat, soc. unif. Réélu.
Moulins-Est. — Baudet, soc. unif. Ballott.
Neuilly-le-Réal. — Girard, rad. Ballott.
St-Pourçain-sur-Séaule. — Verne, rad. soc. Réélu.
Varennes-sur-Allier. — Régnier, rad. soc. Réélu.

ALPES (BASSES-) (15 sortants, plus 1 hors série)
Colmars. — Adrien Roux, rad. soc. Réélu.
Digne. — Romieux, prog. Réélu.
Entrevaux. — Magnier, prog. (ne se représentait pas). — Lieutaud, prog. Elu.
Saint-Etienne. — Isoard, rép. soc. (ne se représentait pas). — Gassinet, rép. Elu.
Le Sauzet. — Honnorat, député, rad. Réélu.
Manosque. — Guilheaume, rép. soc. Ballott.
Les Mées. — Barou, rad. soc. Réélu.
La Motte. — Massot, rép. de g. Réélu.
Moustiers. — Senès, rad. soc.
Saint-Paul. — Signoret, rép. de g. — Raynaud, rép. Elu.
Peyruis. — Pélissier, ancien sénateur, rad. soc. Réélu.
Senez. — Dozoul, rad. Réélu.
Seyne. — Prunier, rép. de g. Réélu.
Sisteron. — Gasquet, rad. soc. Réélu.
Turriers. — Pustel, rad. soc. Réélu.

Hors série

Banon. — Jaubert, démissionnaire, rép. de g. — de Courtoi, rép. Elu.

ALPES (HAUTES-) (12 sortants)
Aiguilles. — Dr Bonnet, rad. Réélu.
Argentière. — Planche, rad. Réélu.
Chorges. — Euzière, rad. soc. Réélu.
La Bâtie-Neuve. — Escallier, prog. Réélu.
Monêtier-les-Bains. — Blanchard, prog. Réélu.
Rosans. — Bonfils, rad. Réélu.
Saint-Bonnet. — Amar, rép. soc. Réélu.
Saint-Firmin. — Bellon, prog. Ballott.
Savines. — Pavie, rad. Réélu.
Serres. — Peytral, député, rad. soc. Réélu.
Tallard. — Chabrand, rép. g. Réélu.
Veynes. — Chevallier, soc. unif. — Cornand, soc. unif. Elu.

ALPES-MARITIMES (13 sortants)
Le Bar. — Seytre, rép. de g. (ne se représentait pas). — Barmond, prog. Elu.
Breil. — Lairolle, député, rép. de g. Réélu.
Cagnes. — Saleron, rép. de g. Ballott.
Cannes. — Raymond-Gaisson, rad. Réélu.
Contes. — Raiberti, député, rép. de g. Réélu.
Menton. — Laurenti, rép. de g. (ne se représentait pas). — Biovès, prog. Elu.
Nice (Ouest). — Gassin, rép. de g. Réélu.
Roquestéron. — Durandy, rad. Réélu.
Saint-Auban. — Georges Chiris, rép. de g. Réélu.
Saint-Etienne. — Rovery, rép. de g. Réélu.
Saint-Sauveur. — Scoffier, rad. Réélu.
Sospel. — Pastoris, rép. de g. Réélu.
Vence. — Fayssat, député, rép. de g. Réélu.

ARDÈCHE (15 sortants)
Annonay. — Nicod, prog. Réélu.
Antraigues. — Roux, rad. — Chalamel, dép. rép. Elu.
Le Cheylard. — Daléon-Terras, droite. Réélu.
Joyeuse. — Boissin, prog. Réélu.
Lamastre. — De Framond, droite. Réélu.
Montpezat. — Delubac, droite. Réélu.
Privas. — Puaux, rad. soc. — Delon, rép. g. Elu.
Saint-Etienne-de-Lugdarès. — Palhon, droite. Réélu.
Saint-Félicien. — De La Tourette, droite. Réélu.
Saint-Martin-de-Valamas. — De Gailhard-Bancel, député, droite. Réélu.
Saint-Pierreville. — Giraud, rad. Réélu.
Valgorge. — Murat, sénateur, rad. Réélu.
Les Vans. — Duclaux-Monteil, député, prog. Réélu.
Viviers. — Pavin de Lafarge, droite. Réélu.
La Voulte-sur-Rhône. — Fombarlet, droite. Réélu.

ARDENNES (16 sortants)
Juniville. — Jaillant, rad. — Mennier, rad. Elu.
Machault. — Charbeaux, droite. — Frelier, rad. Elu.
Monthermé. — Albert Gérard, sénateur, rad. (ne se représentait pas). — Pierrot-Léger, soc. un. Elu.
Monthois. — Cuif, rad. Réélu.
Novion-Porcien. — Paillas, rad. Réélu.
Omont. — Fagot, sénateur, rad. Réélu.
Raucourt. — Lucien Antoine, rad. Réélu.
Renwez. — Prévost, rad. Réélu.
Rethel. — Drapier, rad. Réélu.
Rumigny. — Bouxin, rad. Réélu.
Sedan (Nord). — Philippe, soc. unifié. Réélu.
Sedan (Sud). — Lassaux, rad. soc. — Charpentier, rad. Elu.
Signy-l'Abbaye. — Billaudelle, rad. Réélu.
Signy-le-Petit. — Barrachin, prog. Réélu.
Tourteron. — Doremus, rad. Réélu.
Vouziers. — Bosquette, député, rad. Réélu.

ARIÈGE (10 sortants)
Le Fossat. — Penent, rad. soc. Réélu.
Lavelanet. — Roques, rép. de g. Réélu.
Mas-d'Azil. — Roujas, rép. de g. Réélu.
Oust. — Souquet, rad. — Dessort, libéral. Elu.
Pamiers. — Soulas, rad. soc. Réélu.
Quérigut. — Delpech, anc. sén., rad. soc. (ne se représentait pas). — Laugier, rad. Elu.
Sainte-Croix. — Pérès, rad. Réélu.
Saint-Girons. — Bernère, rad. soc. Réélu.
Tarascon. — Philippe, sénateur, rad. soc. Réélu.
Vicdessos. — Delcassé, député, rad. Réélu.

AUBE (13 sortants)
Arcis-sur-Aube. — Cousin, prog. — Cochard, rép. de g. Elu.
Bouilly. — Jacquinot, prog. Réélu.
Brienne-le-Château. — Rolland, rad. Réélu.
Chavanges. — Boulard, rad. Réélu.
Essoyes. — Bordes, prog. Réélu.
Estissac. — Charles Bonnet, rad. soc. Réélu.
Lusigny. — De Launay, droite. Réélu.
Marcilly-le-Hayer. — Ludovic Dubois, rad. soc. Réélu.
Mussy-sur-Seine. — Paul-Meunier, député, rad. soc. Réélu.
Nogent-sur-Seine. — Renaudat, sénateur, prog. Réélu.
Les Riceys. — Arnould-Clément, soc. ind. — Sonnet, rad. soc. Elu.
Troyes (2e canton). — Mony, rad. soc. Réélu.
Vendeuvre. — Sellerin, prog. Réélu.

AUDE (16 sortants)
Alaigne. — Tisseyre, rad. Réélu.
Alzonne. — Guitard, rad. — Guilhem, rad. Elu.
Axat. — Crambes, rép. de g. Réélu.
Belpech. — De Ferré, droite. Réélu.
Carcassonne (Est). — Cros-Mayrevieille, rép. de g. Réélu.
Castelnaudary (Nord). — Mir, sénateur, prog. (ne se représentait pas). — Mordagne, rad. Elu.
Chalabre. — Bonnail, député, rad. Réélu.
Couiza. — Roché, rad. Réélu.
Coursan. — Camp, soc. unif. — Gazel, rad. soc. Elu.
Durban. — Mailhac, rad. soc. Réélu.
Lagrasse. — Calvet, rad. soc. Réélu.
Lézignan. — Castel, rad. soc. Réélu.
Mas-Cabardès. — Docteur Ferroul, soc. unif. — Roger, rad. Elu.
Peyriac. — Poussines, soc. ind. (ne se représentait pas). — Gout, rad. soc. Elu.
Salles-sur-l'Hers. — Guilhem, rad. soc. Réélu.
Tuchan. — Malavialle, député, rad. Réélu.

AVEYRON (21 sortants)
Belmont. — Bonnet, rad. Réélu.
Bozouls. — Germain Puech, rép. de g. Réélu.
Campagnac. — Vidal de Saint-Urbain, sénateur, prog. Réélu.
Entraygues. — De Valady, droite. Réélu.
Estaing. — Cayla, prog. Réélu.
Laguiole. — Baduel d'Oustrac, droite. Réélu.
Laissac. — Vigarié, rad. Réélu.
La Salvetat. — Gaffier, député, prog. Réélu.
Marcillac. — Jaudon, rép. de g. Réélu.
Millau. — Balitrand, député, rad. Réélu.
Montbazens. — Boyer, rad. Réélu.
Mur-de-Barrez. — Ouvrier, anc. sénat., prog. (ne se représentait pas). — Mabion, prog. Elu.
Najac. — Cibiel, député, droite. Réélu.
Nant. — Jullien de Lassale, droite. Réélu.
Naucelle. — Cannac, sénateur, rad. Réélu.
Pont-de-Salars. — Fournialis, droite (ne se représentait pas). — Augé, député, libéral. Elu.
Saint-Affrique. — Alauzet, rad. — Tremoulet, rad. Elu.
Saint-Amans. — Roquette, droite. Réélu.
Saint-Sernin. — Cochy de Moncan, droite (ne se représentait pas). — Cochy de Moncan fils, droite. Elu.
Vezins. — Vernhet, rad. Réélu.
Villefranche. — Fualdès, rad. Réélu.

BOUCHES-DU-RHONE (17 sortants)
Aix (Nord). — Gabriel Baron, anc. dép., soc. ind. Ballott.
Arles (Est). — Emile Michel, rad. soc. Ballott.
Aubagne. — Bouisson, député, soc. unif. Réélu.
Châteaurenard. — Victor Jean, rad. soc. Ballott.
Gardanne. — Maurel, rad. soc. Ballott.
Istres. — Gouin, soc. unif. Réélu.
Marseille (1er c.). — Chanot, député, prog. Réélu.
— (3e c.). — Saravelli, soc. unif. Réélu.
— (4e c.). — Duverger, soc. unif. Ballott.
— (5e c.). — Schurrer, soc. ind. Réélu.
— (7e c.). — Clément Lévy, soc. unif. Réélu.
— (11e c.). — Taddei, soc. unif. Réélu.
Martigues. — Merlat, rad. soc. Ballott.
Orgon. — Joseph Briand, soc. Réélu.
Roquevaire. — Adrien Charles, rad. soc. Réélu.
Les Saintes-Maries. — Granaud, rad. soc. Réélu.
Salon. — Girard, député, rad. soc. Réélu.

CALVADOS (19 sortants)
Aunay-sur-Odon. — Gaillard, prog. — Frilley, rép. Elu.
Balleroy. — Marquis de Lacour-Balleroy, droite. Réélu.
Bayeux. — Comte Foy, droite. Réélu.
Bény-Bocage. — Delouey, rép. de g. — Lagouge, rép. Elu.
Blangy-le-Château. — Duchesne-Fournet, prog. Réélu.
Bourguébus. — Gallier, rép. de g. Réélu.
Bretteville-sur-Laize. — Biré, droite. Réélu.
Caen (Est). — Picard, rép. de g. Réélu.
Caen (Ouest). — Perrotte, rép. de g. Réélu.
Cambremer. — Moutier, rép. de g. Réélu.
Caumont. — Gonbot, rép. de g. Réélu.
Condé-sur-Noireau. — Gautier, rad. Réélu.
Creully. — Lefortier, rép. de g. — Corbel, rép. Elu.
Dozulé. — Tillaye, sénateur décédé, rép. de g. — D'Yanville, prog. Elu.
Falaise (Nord). — Lequier, rép. de g. Réélu.
Lisieux (1er). — Boivin-Champeaux, sén., prog. Réélu.
Lisieux (2e). — Chéron, sénateur, rad. Réélu.
Livarot. — De Lyée de Belleau, droite. — Gambier, rép. Elu.
Pont-l'Evêque. — Flandin, député, droite. Réélu.

CANTAL (11 sortants)
Allanche. — Veisset, rad. Réélu.
Aurillac-Nord. — Abel, rad. Réélu.
Aurillac-Sud. — Fesq, député, rép. de g. — Volpillac, rép. Elu.
Laroquebrou. — Lintilhac, sénateur, rad. Réélu.
Massiac. — Bompard, rad. Ballott.
Pierrefort. — Bory, député, prog. Réélu.
Pléaux. — Dapeyron-Doumir, prog. Réélu.
Riom-ès-Montagne. — Brun, député, rad. Réélu.
Ruines. — Hugon, ancien député, rad. Réélu.
Saignes. — Béal, rad. Réélu.
Vic-sur-Cère. — Delort, prog. Réélu.

CHARENTE (15 sortants)
Aigre. — Delhomme, rép. de g. Réélu.
Angoulême (1er canton). — Debouchant, rép. de g. Réélu.
Aubeterre. — Troubat, rép. de g. Réélu.
Baignes. — Gérald, député, rép. de g. Réélu.
Confolens (Nord). — Babaud-Lacroze, dép. rép. de g. Réélu.
Confolens (Sud). — J. Peyraud, décédé, rad. Réélu.
Hiersac. — Valory-le-Ricolais, rép. de g. — Morisson, rép. Elu.
Jarnac. — Raimbaud de Laroque, prog. Réélu.
Montbron. — Laborde, rép. de g. Réélu.
Montmoreau. — Brangier, droite. — Jobit, rép. Elu.
Ruffec. — Fays, rad. Réélu.
Saint-Amant-de-Boixe. — Bonyer, nat. — Gelinet, rép. Elu.
Saint-Claud. — Morinet, rad. — Bascaud, rép. Elu.
Segonzac. — James Hennessy, député, prog. Réélu.
Villebois-Lavalette. — Vergnaud, rép. de g. Réélu.

CHARENTE-INFÉRIEURE (20 sort., plus 1 hors sér.)
Ars. — Mégasson, rad. Réélu.
Aulnay. — Soubourou, rép. g. Ballott.
Courçon. — Bonneau, rép. g. Réélu.
Cozes. — Dugoujon, rad. Réélu.
Gemozac. — Nicolle, député, rép. g. (ne se représentait pas). — Lys, rép. Elu.
Jonzac. — Begouin, droite. — Sclafer, rad. Elu.
La Jarrie. — De Montbron, droite. Réélu.
La Rochelle (Est). — Vivier, rad. soc. Ballott.
La Tremblade. — Torchut, rad. Réélu.
Le Château-d'Oléron. — H. Massé, rad. Réélu.
Matha. — Coyrard, député, rad. Réélu.
Mirambeau. — Eveillé, rad. Réélu.
Montguyon. — Nau, rad. Réélu.
Rochefort (Nord). — Jaumier, rad. (Incidents).
Saint-Agnant. — Latreuille, rép. g. Réélu.
Saint-Hilaire. — Bergeron, prog. — Croizet, rad. Elu.
Saint-Porchaire. — Bron, rép. de g. Réélu.
Saint-Savinien. — Manguis, droite. — Bordelais, rép. Elu.
Saintes (Nord). — Genet, rép. de g. Réélu.
Tonnay-Charente. — Mailhetard, rép. de g. Réélu.

Hors série

Rochefort (Sud). — Marianelli, démissionnaire. (Incidents).

CHER (15 sortants)
Argent. — Pauliat, sénateur, rad. soc. Ballott.
Baugy. — Dubois, droite. Réélu.
Chapelle-d'Angillon (la). — Brunat, rad. Ballott.
Charenton. — Martinet, rad. soc. Ballott.
Charost. — Ladevèze, rad. soc. Ballott.
Châtelet (le). — Petitjean du Maransange, droite.
Henrichemont. — Jossant, rad. soc. Ballott.
Levet. — Massé, droite. Réélu.
Lignières. — Merrier, rad. soc. Réélu.
Mehun-sur-Yèvre. — Lachaze, rad. soc. Ballott.
Nérondes. — Mauger, député, soc. unif. Ballott.
Saint-Amand-Mont-Rond. — Pajot, anc. dép. rad. soc. Ballott.
Sancoins. — Gestat, rad. Réélu.
Vailly-sur-Sauldre. — Lefèvre, rép. de g. Cap, rép. Elu.
Vierzon. — Péraudin, soc. ind. Réélu.

Le résultat du scrutin n'a pas été proclamé dans le canton du Châtelet.

CORRÈZE (15 sortants)
Argentat. — Jourde, rad. Réélu.
Ayen. — Laurier, rad. Réélu.
Beaulieu. — Massalve, rad. (ne se représ. pas). Ballott.
Bugeat. — Verdeaux-Annet, soc. ind. Réélu.
Corrèze. — Florentin, prog. Réélu.
Donzenac. — Labrousse, rad. soc. Réélu.
Eygurande. — Louradour, rad. soc. Réélu.
Juillac. — Gouyon, rad. Réélu.
Lapleau. — Rouby, rad. Réélu.
Larche. — Marchand, rad. — Jalbert, rad. Elu.
Laroche-Canillac. — Aussoleil, rad. soc. Réélu.
Neuvic. — Dellestable, rad. Ballott.
Treignac. — Fleyssac, rad. Réélu.
Ussel. — Chabrat, rad. soc. Réélu.
Uzerche. — Champeix, rad. soc. Réélu.

CORSE (31 sortants)
Belgodere. — Orabona, rép. de g. Réélu.
Borgo. — Morati, rép. de g. Réélu.
Calenzana. — Fabiani, rad. Réélu.
Castifao. — Colombani, rép. de g. Réélu.
Evisa. — Versini (décédé), rép. de g. — Cancili, rép. de g. Elu.
Ghisoni. — Cervetti, rép. de g. Réélu.
Lama. — Grimaldi, rép. de g. — Bonadita, rép. Elu.
Moita. — Pierangeli, député, rép. de g. — Lepidi. Elu.
Morosaglia. — Delfini, rép. de g. — Leonelli, rad. soc. Elu.
Murato. — Decori, rép. de g. — Farinole, rép. Elu.
Nonza. — Alessandrini, rép. de g. Réélu.
Oletta. — Vicomte Piazza, rép. de g. Réélu.
Olmi-Cappella. — Grimaldi, rad. — Guidicelli, rép. Elu.
Pero-Casevecchie. — Franchetti, rép. de g. Réélu.
Petreto-Bicchisano. — Caitucoli, rad. soc. Réélu.
Piedicorte-di-Gaggio. — Antoniotti, rad. soc.
Porta. — Vicomte Sebastiani, rép. de g. Réélu.
Salice. — Pinelli, rad. — Paoli, soc. Elu.
San-Lorenzo. — Moracchini, rép. de g. Réélu.
San-Martino-di-Lota. — Cagninacci, rép. de g. Réélu.
San-Nicolao. — Battesti, rép. de g. Réélu.
Santa-Lucia-di-Tallano. — Orsatti, rép. de g. Réélu.
Sainte-Marie-Sicché. — Forcioli, anc. député, rad. soc. Ballott.
Sarrola-Carcopino. — Cuneo d'Ornano, rad. Réélu.
Sartène. — Pietri, rép. de g. — Quilichini. Elu.
Serra-di-Scopamène. — Leccia, rép. de g. Réélu.
Soccia. — Leca, rép. de g. Ballott.
Valle-d'Alesani. — Bereni, rép. de g.
Vescovato. — Gavini, rép. de g. — De Casabianca, rép. Elu.
Vezzani. — Battesti, rép. de g. — Griscelli, rad. soc. Elu.
Vico. — Gallini, rép. de g. Réélu.

CÔTE-D'OR (19 sortants)
Aignay-le-Duc. — Misset, prog. Réélu.
Auxonne. — Garnier, rép. de g. — Gruer, rad. Elu.
Baigneux-les-Juifs. — Montenot, prog. Réélu.
Beaune-Nord. — Camuzet, député, soc. ind. Réélu.
Beaune-Sud. — Charton, rad. soc. Réélu.
Bligny-sur-Ouche. — Rey, rad. soc. Réélu.
Dijon-Sud. — Gérard, rad. soc. Réélu.
Genlis. — Berthaut, rép. de g. Réélu.
Grancey-le-Château. — Declerc, rad. soc. Réélu.
Is-sur-Tille. — Perrin, rad. soc. Réélu.
Mirebeau. — Bassot, prog. Réélu.
Nolay. — Carnot, prog. — Grandchamps, rad. soc. Elu.
Nuits. — Bouhey-Allex, député, soc. unif. (décédé). — Rodier, soc. indép. Elu.
Précy-sous-Thil. — Chatelain, prog. Réélu.
Recey-sur-Ource. — Vincent, député, rad. soc. Réélu.
Selongey. — Alfred Muteau, député, rép. de g. (ne se représentait pas). — Henri Muteau, rép. de g. Elu.
Semur. — Philipot, sénateur, rép. de g. (ne se représentait pas). — Gapeau, rad. soc. Elu.
Sombernon. — Mercuzot, rép. ind. Réélu.
Vitteaux. — Guillemard, rad. Réélu.

CÔTES-DU-NORD (24 sortants)
Bégard. — Montfort, rép. de g. Réélu.
Bourbriac. — Du Roscoat, anc. dép., droite. — Personnec, rép. de g. Elu.
Callac. — De Kérouartz, anc. dép., droite. Réélu.
Caulnes. — Baudet, député, rad. Réélu.
Etables. — Le Pomellec, droite. — Heurtel, rép. de g. Elu.
Evran. — De La Bintinaye, droite. — Rioche, rép. de g. Elu.
Gouarec. — Le Moign, droite. Réélu.
Lanvollon. — Duval, droite. Réélu.
La Roche-Derrien. — Le Rolland, rad. Réélu.
Lézardrieux. — Le Troadec, député, rad. Réélu.
Matignon. — De La Blanchardière, droite. — Durand, rad. Elu.
Mur. — De Keranflec'h, sénateur, droite. Réélu.
Paimpol. — Armez, député, rad. Réélu.
Plélan-le-Petit. — Larère, dr. — Béthuel, rad. Elu.
Pléneuf. — Dobet, rad. — De Clos Madeuc, dr. Elu.
Plestin-les-Grèves. — Le Peletier de Rosambo, anc. député, droite. — Le Gall, prog. Elu.
Ploubalay. — Le Monnier, rad. Réélu.
Plouguenast. — Duval, droite. Réélu.
Quintin. — Limon, droite. Réélu.
Rostrenen. — Le Borgne, rad. — Henry, rad. Elu.
Saint-Brieuc (Sud). — Saintilan, rad. Réélu.
Saint-Nicolas-du-Pélem. — Le Hénaff, rad. Réélu.
Tréguier. — De Kerguézec, député, rép. soc. Réélu.
Uzel. — Ollitrault-Dureste, prog. Réélu.

CREUSE (13 sortants)
Bénévent. — Rouchon-Mazérat, rad. soc. Réélu.
Boussac. — Dupanier, rad. soc. Réélu.
Chénérailles. — Marlaud, député, rad. soc. Réélu.
Crocq. — Charles-Marlin, rad. soc. Réélu.
Dun. — Gauvin, rad. — Treignier, rép. Elu.
Evaux. — Thonier, prog. Réélu.
Felletin. — Mazière, sénateur, rad. soc. Ballott.
Guéret. — Mallet, rad. soc. (ne se représentait pas). — Peignaud, rép. Elu.
Jarnages. — Roustain, rad. soc. Ballott.
La Courtine. — Dupeyrix-Lavétizon, rad. soc. — Besse, rép. Elu.
La Souterraine. — Beletout, rad. soc. Réélu.
Pontarion. — Viviani, député, rép. soc. Réélu.
Saint-Vaury. — Filloux, rad. soc. Réélu.

DORDOGNE (24 sortants)
Belvès. — Capette-Laplène, rad. Réélu.
Carlux. — Laborie, rad. soc. — Dupiellet, rép. de g. Elu.
Champagnac-de-Belair. — Grandcoing (décédé), rad. soc. — Lapierre, rép. de g. Elu.
Domme. — Bouquet, rad. soc. (ne se représentait pas). Ballott.
Excideuil. — Pichon-Vendeuil, rép. de g. Réélu.
Eymet. — Cazalis, rad. Réélu.
Issigeac. — Faugère, rép. de g. Réélu.
Mareuil. — Puyjarinet, prog. Réélu.
Monpazier. — Magimel, rép. de g. Réélu.
Mussidan. — De Manthé, rép. de g. Réélu.
Neuvic. — Pourteyron, rép. de g. (ne se représentait pas). Ballott.
Périgueux. — Barabeau, rép. — Gadaud, rad. Elu.
Ribérac. — Léonardon, droite. Réélu.
Saint-Alvère. — Bels, rép. de g. Réélu.
Saint-Astier. — Maréchal, droite. — Astarie, rép. de g. Elu.
Saint-Aulaye. — Lanauve, droite. Réélu.
Saint-Cyprien. — Barry, rad. soc. Réélu.
Saint-Pardoux-Larivière. — Sireyjol, député, rad. soc. Réélu.
Saint-Pierre-de-Chignac. — Deschamps, républicain de g. Réélu.
Terrasson. — Denoix, sénateur, rép. de g. Réélu.
Thenon. — Florentin, rép. de g. (ne se représentait pas). Ballott.
Thiviers. — Rey, rad. soc. Réélu.
Vélines. — Record, rép. de g. Réélu.
Villamblard. — Demazières, rad. Réélu.

DOUBS (14 sortants)
Besançon (Sud). — Sancey, droite. Réélu.
Marchaux. — Lucas, rad. Réélu.
Montbéliard. — Thourot, rad. Réélu.
Mouthe. — Ordinaire, anc. député, progr. Réélu.
Ornans. — Dr Colard, rad. — Journet, prog. Elu.
Pierrefontaine. — Dr Henriet, prog. Réélu.
Pontarlier. — Magnin, rad. Réélu.
Pont-de-Roide. — Peseux, prog. Réélu.
Quingey. — Pâris, rad. Réélu.
Rougemont. — Marquis de Moustier, député, prog. Réélu.
Roulans. — Bernard, rad. soc. — Picquart, prog. Elu.
Russey (le). — Monnot, droite. Réélu.
Saint-Hippolyte. — Borne, sénateur, rad. Réélu.
Vercel. — Projean, prog. Réélu.

DROME (15 sortants)
Bourdeaux. — Blanc, sénateur, rad. soc. Réélu.
Buis-les-Baronnies. — Moyroud, décédé, rad. Ballott.
Chabeuil. — Duc, rad. (ne se représentait pas). — Maurice Faure, sénateur. Elu.
Chapelle-en-Vercors (la). — Combe, rép. de g. — Jullien, rép. Elu.
Châtillon. — Reynaud, rad. Réélu.
Crest (Nord). — Pons, rad. soc. (ne se représentait pas). — Maurice Long, député, rad. Elu.
Die. — Morel, rad. soc. Réélu.
Grand-Serre. — Pomaret, dit Jules Nadi, soc. unif. — Pey, rép. Elu.
Grignan. — Perreymond, rad. Réélu.
Marsanne. — Aymé-Martin, anc. député, rép. de g. — Chancel, rad. Elu.
Pierrelatte. — Couve, rad. soc. Ballott.
Remuzat. — Charignon, rad. Elu.
Romans. — Chabert, député, rad. (ne se représentait pas). — Gailly, rép. Elu.
Saint-Jean-en-Royans. — Besset, droite. Ballott.
Saint-Vallier. — Lajard, rad. soc. (ne se représentait pas). — Valette, soc. un. Elu.

EURE (18 sortants)
Brionne. — Join-Lambert, droite. Réélu.
Broglie. — Dectot, décédé, droite. — De Bonnechose, droite. Elu.
Evreux (Sud). — Fauchet, droite. Réélu.
Fleury-sur-Andelle. — Josse, droite. Réélu.
Gisors. — Passy, député, décédé, droite.
Louviers. — Thorel, rép. de g. Réélu.
Lyons-la-Forêt. — De Valon, droite. Réélu.
Neubourg. — De La Haye-Jousselin, droite. Réélu.
Pont-Audemer. — Renard, rad. Réélu.
Pont-de-l'Arche. — Hervey, sénateur, droite. — Delamare, rép. Elu.
Quillebeuf. — D'Osmoy, anc. député, prog. Ballott.
Routot. — Mattard, rép. de g. Réélu.
Rugles. — Bouillon, rép. de g.
Saint-André. — Abel Lefèvre, député, rad. Réélu.
Saint-Georges-du-Vièvre. — Lambert, droite.
Thiberville. — Lejuif, rép. de g. Réélu.
Verneuil. — Oudin, droite. Réélu.
Vernon. — Soret, rép. de g. (ne se rep. pas). — Steiner, rép. Elu.

EURE-ET-LOIR (12 sortants)
Anet. — Beillard, rép. de g. Réélu.
Auneau. — Labiche, ancien sénateur, prog. (ne se représentait pas). — Dr Poupon, rép. de gauche. Elu.
Authon. — Corneau, rép. de g. Réélu.
Bonneval. — Jouanneau, rad. soc. Réélu.
Brezolles. — Renard, rad. Réélu.
Chartres (Nord). — André, prog. Réélu.
Cloyes. — Méritte, prog. (ne se représentait pas). — Milton, rép de g. Elu.
Courville. — Boullier, rad. Réélu.
La Loupe. — Paul Deschanel (député), rép. de gauche. Réélu.
Nogent-le-Roi. — Loison, rad. soc. Réélu.
Senonches. — Peuret, rad. soc. Réélu.
Voves. — Marquis, rép. de g. Réélu.

FINISTÈRE (22 sortants)
Brest (1er canton). — Philippot, soc. unif. Ballott.
Briec. — Pennarun, droite. Réélu.
Châteaulin. — Tirilly, prog. — Dr Magne, rép. Elu.
Châteauneuf-du-Faou. — Dubuisson, député, radical. Réélu.
Douarnenez. — Damey, prog. Réélu.
Huelgoat. — Fégean, rad. Réélu.
Landerneau. — Maissin, rép. g. (ne se représentait pas). — De l'Hopital, libéral. Elu.
Landivisiau. — Quéinnec, droite. Réélu.
Le Faou. — Louppe, rép. g. Réélu.
Lesneven. — Soubigou, député, droite. Réélu.
Morlaix. — Briens, rép. g. (ne se représentait pas). — Larher, rad. Elu.
Ouessant. — Chevillotte, ancien député, droite. Réélu.
Plogastel-Saint-Germain. — Le Bail, député, radical. Réélu.
Ploudiry. — David, prog. Réélu.
Plouigneau. — Jaouen, rép. g. Réélu.
Pont-Aven. — Corentin-Guyho, rép. g. Réélu.
Quimper. — Canet, rép. g. Réélu.
Quimperlé. — Le Louëdec, député, rad. soc. Réélu.
Saint-Renan. — Lareur, droite. Réélu.
Scaër. — Le Rodallec, prog. Réélu.
Sizun. — Charreteur, rép. g. Réélu.
Taulé. — De Kersauson, droite. Réélu.

GARD (20 sortants)
Alais (Ouest). — Martel, rad. soc. Ballott.
Anduze. — Gaussorgues, rad. soc. Réélu.
Aramon. — Cadenet, rad. soc. Réélu.
Bagnols. — Collain, cons. Ballott.
Beaucaire. — Michel, rad. soc. (ne se représentait pas). — Basset, soc. ind. Elu.
Génolhac. — Hermet, rad. soc. Réélu.
Lédignan. — Bertrand-Lauze, rad. soc. — Béchard. Elu.
Lussan. — De Sorbier de Pougnadoresse, droite. — Bosc. Elu.
Marguerittes. — Magne, droite. Réélu.
Nîmes (2e canton). — Paut, rad. soc. Ballott.
Quissac. — Conduzorgues, rad. soc. Réélu.
Roquemaure. — Queyranne, soc. unif. Ballott.
Sauve. — Gachon, rad. soc. Réélu.
Sommières. — Vermeil, rad. soc. Réélu.
Sumène. — Cazalis de Fondouce, droite (ne se représentait pas). — Colonel Marchand. Elu.
Trèves. — Gay, droite. — Vallat, rad. soc. Elu.
Uzès. — De Crussol duc d'Uzès, droite (ne se représentait pas). — Docteur Bernardas, rad. soc. Elu.
Vauvert. — Fontanieu, rad. soc. Ballott.
Vézénobres. — Mourier, rad. soc. Réélu.
Vigan (le). — Salles, rad. soc. Ballott.

GARONNE (HAUTE-) (19 sortants)
Aspet. — Ruau, député, rad. (ne se représentait pas). — Ribet, rad. soc. Elu.
Auterive. — Guilhem, rép. de g. — Darbas, rad. Elu.
Barbazan. — Fournier, rad. soc. — Uchan, rad. Elu.
Caraman. — Dufin, rad. soc. Réélu.
Carbonne. — Doméjean, rép. de g. Réélu.
Fousseret. — Esquirol, rad. Réélu.
Grenade. — Jouves, rad. — Michaud, rad. soc. Elu.
Léguevin. — Sirvin, rad. Réélu.
Montesquieu-Volvestre. — Gulchou, rad. soc. Réélu.
Montgiscard. — Marty, droite. Réélu.
Montrejeau. — Gassiolle, rad. Réélu.
Nailloux. — Baron du Périer, droite. Réélu.
Saint-Béat. — Talazac, rad. — Saint-Martin, rad. soc. Elu.
Saint-Lys. — Puntous, droite. Ballott.
Salies. — Duran, rad. Réélu.
Toulouse (Nord). — Feuga, rad. soc. Réélu.
Toulouse (Sud). — Raymond Leygue, sénateur, rad. (pas de résultat, bulletins contestés).
Verfeil. — Carcassès, droite. Réélu.
Villemur. — Calmel, rad. — Amat, rad. soc. Elu.

GERS (15 sortants)
Auch (Nord). — Dupouy, rad. (ne se représentait pas). — Destieux. Elu.
Cazaubon. — Dufréché, député, rad. Réélu.
Cologne. — De Pins, ancien député, droite. — Catalan, rad. Elu.
Fleurance. — Descat, rad. Ballott.
Jegun. — Louit, rad. soc. — Gay, rép. Elu.
Lombez. — Tournan, député, rad. soc. Réélu.
Masseube. — Bibal, rép. de g. Réélu.
Miélan. — Sénac, rad. soc. Réélu.
Miradoux. — Biar, droite. — Leygue, rad. Elu.
Montréal. — Hourteillan, rad. (ne se représentait pas). — Ducaud, rad. Elu.
Plaisance. — Paul de Cassagnac, droite. Réélu.
Riscle. — Loumaigne, rép. de g. Réélu.
Saint-Clar. — Delpech-Cantaloup (anc. dép.), droite. Réélu.
Saramon. — Aleim, rad. soc. Réélu.
Valence. — Duprom, rad. Réélu.

GIRONDE (25 sortants)
Arcachon. — Veyrier-Montagnères, rép. g. Réélu.
Audenge. — David, rép. g. Réélu.
Auros. — Monis, sénateur, rép. g. Réélu.
Belin. — Cazauvieilh, député, rép. g. Réélu.
Bordeaux (2e canton). — Bertin, prog. Ballott.
Bordeaux (4e canton). — Dupeux, rad. Ballott.
Bordeaux (6e canton). — Delboy, rép. g. Ballott.
Bourg-sur-Gironde. — Abadie, rép. g. Réélu.
Branne. — Antoine, rép. g. Réélu.
Cadillac. — Mathellot, rép. g. Réélu.
Captieux. — Joret, rép. g. Réélu.
Carbon-Blanc. — Bénard, rép. g. Ballott.
Castelnau. — De La Trémoille, député, rép. g. Réélu.
Guîtres. — Gueydon, rad. Réélu.
La Brède. — Vayssière, droite. Réélu.
Libourne. — Lataste, rad. Réélu.
Monségur. — Borderie, député, rad. Réélu.
Pauillac. — Castéja, prog. Réélu.
Pujols. — Coustou, rép. g. Réélu.
Sauveterre. — Thounens, sénateur, rép. g. Réélu.
Saint-Ciers-sur-Gironde. — Doussin, rép. g. Ballott.
Saint-Laurent-de-Médoc. — Mothes, rép. g. Réélu.
Saint-Macaire. — Jullidière, rép. g. Réélu.
Saint-Symphorien. — Callen, rép. g. Réélu.
Villandraut. — Bentéjac, rép. g. Réélu.

HÉRAULT (18 sortants)
Agde. — Bedos, rad. soc. Réélu.
Aniane. — Vernière, rad. Réélu.
Bédarieux. — Bénézech, rép. soc. Réélu.
Béziers (1er canton). — Pech, décédé, rép. de g. — Moulins, rad. soc. Elu.
Claret. — Justin, rad. Réélu.
Florensac. — Mondou, rad. Ballott.
Frontignan. — Ferrasse, rad. soc. Réélu.
Gignac. — Lardat, rad. soc. Réélu.
Lodève. — Railhac, rép. soc. Réélu.
Lunas. — Masse, rép. de g. Réélu.
Mèze. — Guitard, rad. soc. — Antéric, rad. Elu.
Montagnac. — Philippy, rad. soc. Réélu.
Montpellier (1er canton). — Guibal, droite. — Gibert, rad. soc. Elu.
Montpellier (3e canton). — Pezet, rad. soc. Réélu.
Olonzac. — Caffort, rad. soc. Réélu.
Roujan. — Chabardès, rad. soc. Réélu.
Saint-Martin-de-Londres. — Pierre Leroy-Beaulieu, député, droite. Réélu.
Saint-Pons. — Fraissé, rad. (ne se représentait pas). — Sahuc, lib. Elu.

ILLE-ET-VILAINE (22 sortants)
Antrain. — Ferron, rép. de g. Réélu.
Argentré. — De Legge de Kerléan, droite. Réélu.
Châteaugiron. — Barbot, rép. de g. Réélu.
Châteauneuf. — Laisné, rép. de g. Réélu.
Dinard-Saint-Enogat. — Lhotelier, rad. (ne se représentait pas). — Crolard, rad. Elu.
Dol. — Flaux, rad. Réélu.
Fougères (Nord). — Le Pannetier de Boissay, droite. Réélu.
Guichen. — Leroux, rad. Réélu.
Janzé. — De Villoutreys de Brignac, droite. Réélu.
La Guerche. — Després, droite. Réélu.
Maure. — Barbotin, droite. — De Penquer, prog. Elu.
Montauban. — De Botherel, droite. Réélu.
Montfort. — Beauchef, rép. de g. Réélu.
Mordelles. — De Farcy, droite. Réélu.
Redon. — Du Halgouët, député, droite. Réélu.
Rennes (Sud-est). — Le Hérissé, sénateur, rép. de g. Réélu.
Rennes (Nord-est). — Deschamps, rép. de g. Réélu.
Saint-Aubin-du-Cormier. — Meigné, rad. Réélu.
Saint-Malo. — Jouanjan, décédé, rép. de g.
Saint-Méen. — De Montgermont, droite. Réélu.
Tinténiac. — J. Durand, rad. Réélu.
Vitré (Est). — De Nétumières, droite (ne se représentait pas). — Le Templier, droite. Elu.

INDRE (12 sortants)
Aigurande. — Fontaine, rép. de g. Réélu.
Argenton. — Labruère, rép. de g. Réélu.
Belâbre. — Gourdin, rép. de g. Réélu.
Buzançais. — De Lâage, prog. Réélu.
Châteauroux. — Talichet, rad. soc. Réélu.
Issoudun (Nord). — Devaux, rép. soc. (ne se représentait pas). — Chaput, rad. Elu.
Neuvy-Saint-Sépulchre. — Blanchet, rép. de g. Réélu.
Saint-Christophe-en-B. — Trouard-Riolle, r. g. Réélu.
Saint-Gaultier. — Jules Pacton, rép. de g. (ne se représentait pas). — Bonargent, rad. Elu.
Sainte-Sévère. — Allorant, rad. Réélu.
Tournon. — Frézard, rép. de g. Réélu.
Valençay. — Plat, rad. Réélu.

INDRE-ET-LOIRE (12 sortants)
Amboise. — Mabille, rad. soc. Réélu.
Châteaurenault. — Joran, rad. soc. Réélu.
Chinon. — Foucher, député, rad. Réélu.
Haye-Descartes (la). — Vigreux, prog. Réélu.
Langeais. — Germain, rad. Réélu.
Loches. — Mardelle, rad. Réélu.
Montbazon. — Drake del Castillo, ancien député, prog. Réélu.
Neuillé-Pont-Pierre. — Belle, sénateur, rad. Réélu.
Preuilly-sur-Claise. — Durand, rad. Réélu.
Sainte-Maure. — Brigault, rad. — Paul Razons, rad. Elu.
Tours (Centre). — Héron, rad. Ballott.
Vouvray. — Lefébure, rad. soc. Réélu.

ISÈRE (23 sortants)
Bourg-d'Oisans (le). — Perrier, député, rad. soc. Réélu.
Bourgoin. — Diederichs, rép. de g. — Lionel-Cottin, rép. Elu.
Clelles. — Gallet, rad. Réélu.
Corps. — Andieux, rad. soc. Réélu.
Côte-Saint-André (la). — Sautreaux, rép. de g. Réélu.
Goncelin. — Duin, prog. Ballott.
Grand-Lemps. — Janin, député, prog. — Hugonard, rép. Elu.
Grenoble (Est). — Diday, droite. Réélu.
Grenoble (Nord). — Gontard, rad. soc. Ballott.
Heyrieux. — Buyat, anc. député, rad. Réélu.
Morestel. — Chanoz, député, rad. soc. Réélu.
Mure (la). — Chion-Ducollet, anc. député, rad. — Second, droite. Elu.
Rives. — Buisset, soc. un. Réélu.
Roussillon. — Marchand, rad. Réélu.
Roybon. — Saint-Romme, sénateur, rad. soc. Ballott.
Saint-Geoire-en-Valdaine. — Michal-Ladichère, rad. soc. Réélu.
Saint-Laurent-du-Pont. — Pichat, anc. député,

FEUILLETON DU Temps DU 5 AOUT 1913 (21)

LA MUSIQUE

CONSIDÉRATIONS SUR LE « SACRE DU PRINTEMPS »

Le *Sacre du printemps* a suscité tant de discussions passionnées, de propos violents et d'opinions contradictoires, soulevé tant de bruit et de poussière, qu'il n'est pas inutile de revenir un moment à lui, maintenant que la poussière est tombée et que le bruit s'est éteint. Et si même on inclinait à n'attacher qu'une petite importance aux manifestations tumultueuses du sentiment public, on aurait une autre raison de se souvenir encore du *Sacre du printemps*, c'est que l'œuvre elle-même, ou du moins l'un des éléments qui la composent, est d'une valeur assez singulière pour mériter mieux qu'une attention superficielle et qu'un intérêt passager.

Car il est nécessaire de ne point confondre les éléments divers dont est formé ce ballet : d'abord parce qu'ils sont d'essence trop différente et de prix trop inégal pour qu'on doive faire porter sur tel d'entre eux les fautes de tel autre, ou bien prêter à celui-ci les qualités de celui-là; ensuite parce qu'il n'existe, quoi que l'on ait pu dire, entre ces éléments qu'un accord fort imparfait, et que par exemple aucun lien nécessaire, aucune harmonie profonde n'unit la chorégraphie de M. Nijinsky à la musique de M. Stravinsky. Il faut d'abord mettre à part les décors et les costumes, qui ont été imaginés par M. Rœrich. Je suis contraint d'avouer que le décor du second acte, qui représente des ossements de cheval suspendus à des pieux et se détachant sur un ciel couleur de suie et de fumée, ne m'a pas semblé posséder une beauté très rare, ou du moins que sa beauté m'est demeurée impénétrable. Au contraire, le décor du premier acte, avec son air de solitude printanière, le vert intense de ses tertres de gazon, avec les mouvantes taches rouges et blanches qu'y mettaient les vêtements des danseurs et des danseuses, constituait un tableau éclatant d'une saveur violemment acide, dont l'âpreté et la crudité avaient leur agrément. Mais si les colorations de ce tableau étaient assez nouvelles, les principes du décor n'avaient rien d'inconnu; c'étaient les mêmes dont les spectacles russes nous ont depuis leur origine montré l'application.

Dans la chorégraphie en revanche, tout ou presque tout était nouveau. Nous savons quels étaient les traits principaux de cette chorégraphie. On n'y retrouvait aucune des attitudes, des mouvements ni des pas, aucune des lignes ni des formes, aucun des groupements d'ensemble qu'on voit dans les autres ballets. Ce que nous avons coutume de nommer danse était remplacé par des trépignements, des piétinements et des tremblotements confus. Ni élan du corps, ni déploiement des membres : danseurs et danseuses ne s'élevaient jamais de terre, restaient ramassés sur eux-mêmes, bras et jambes contractés, s'agitant avec une pesante et gauche frénésie. Parfois, de ces silhouettes massives se détachait un geste, mais brusque, saccadé, déséquilibré comme un geste d'ataxique, et ce geste unique était alors répété cent fois de suite, ainsi que par des pantins détraqués. Quant aux figures d'ensemble, elles consistaient à tasser les hommes et les femmes en troupeaux compacts, aussi serrés que des troupeaux de moutons, et à les pousser de-ci de-là sur la scène, comme des moutons pressés par leur chien. Tout cela était volontairement et agressivement laid, lourd et saugrenu; tout cela était extrêmement ridicule, soit par son aspect même, soit par la prétention qui s'y étalait : ce qui n'a pas empêché beaucoup de personnes de se déclarer émerveillées par ce spectacle et d'assembler pour le défendre quantité d'arguments divers.

Le premier de ces arguments est celui de la nouveauté. Je ne puis dire combien il me touche peu. C'est une raison qui n'est d'aucune valeur réelle et profonde, non seulement en chorégraphie, mais dans quelque art que ce soit. Ce petit attrait peut bien avoir son prix pour les entrepreneurs de spectacles, auxquels il sert à piquer la curiosité du public; mais si l'on néglige ces considérations industrielles, il n'a guère qu'une importance de surface et d'occasion. Et même, bien loin d'être un élément de vie, la recherche sans merci de la nouveauté et de l'originalité est une des maladies les plus graves de l'art de notre temps. Aux époques d'autrefois, un peintre, un musicien, un homme de lettres, commençait par suivre les exemples de son maître ou des maîtres, pensait ne pouvoir mieux faire que de s'assimiler les qualités de ses devanciers, et d'imiter (car il faut appeler les choses par leur nom) les beaux ouvrages qu'ils avaient produits. Lorsqu'il y avait en lui une personnalité véritable, peu à peu cette personnalité se dégageait naturellement, et il devenait un maître à son tour. Lorsqu'il ne possédait pas d'originalité personnelle, ce qui était et ce qui est encore le cas ordinaire, il demeurait un disciple et un imitateur, c'est-à-dire qu'il restait à sa vraie place et accomplissait sa vraie fonction. Mais de notre temps chacun veut à vingt ans être original, ne rien devoir à personne, et créer un monde à soi seul, ou du moins en faire semblant et s'en donner l'apparence. Et l'art est encombré de fausses personnalités, de faux génies et de nouveautés à tapage. Ce qui importe, ce n'est point la nouveauté, qui d'ailleurs n'est neuve que pendant fort peu de temps et a vite fait de prendre l'air suranné des vêtements à la mode de l'an dernier : c'est la beauté. Si certains des ballets russes nous ont naguère enchantés, comme celui de *Sheherazade*, surtout comme celui du *Prince Igor*, c'est beaucoup moins parce qu'ils nous offraient un spectacle nouveau que parce qu'ils nous montraient des formes, des lignes et des couleurs d'une beauté magnifique et saisissante. Et s'ils sont encore aujourd'hui, parmi les spectacles russes, ceux qui nous causent le plaisir le plus vif, c'est à cause de leur beauté : s'ils n'avaient eu pour eux que leur nouveauté, qui maintenant est passée, nous en serions dégoûtés depuis longtemps. Un spectacle tel que le *Sacre du printemps* est laid; il n'a que sa nouveauté pour lui : c'est peu. C'est d'autant moins, qu'une nouveauté de cette sorte est en vérité bien élémentaire, bien primaire et bien facile à imaginer. Dans le ballet inventé par M. Nijinsky, la nouveauté consiste, au lieu de danser, à tressauter et à trépider sur place. On y danse encore sur les pieds, et l'on y garde généralement la position verticale. Mais il n'est pas malaisé de concevoir un autre ballet, où l'on ramperait à la manière des phoques; ni sans doute de trouver quelque troupe de danseurs samoyèdes ou fuégiens, qu'un Nijinsky du Kamtchatka ou de la Patagonie dresserait à tressauter, non pas sur les pieds, mais sur la tête. Cela aussi serait de la nouveauté; et cela aurait des mérites du même genre que la chorégraphie de M. Nijinsky : soyez assurés qu'il se rencontrerait de fort honnêtes gens pour les découvrir et les célébrer.

Un autre argument, et qui a beaucoup servi, c'est que la danse, dans le *Sacre du printemps*, évoque avec une force extraordinaire la vision de la terre aux temps préhistoriques, les rites mystérieux de l'humanité naissante et de la barbarie primitive. Pour les temps préhistoriques, je n'ai en vérité aucune objection à faire; j'admire seulement que les spectateurs du théâtre des Champs-Elysées et de la saison russe aient avec ces temps-là assez de familiarité pour en reconnaître l'image au premier coup d'œil, et affirmer sans hésitation que les choses s'y passaient bien ainsi, et non autrement; et j'ai envie de leur demander ce que demandait à son mari, sur un sujet différent, certaine grande dame du dix-huitième siècle : « Comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là? » Pour la barbarie, c'est une tout autre affaire. Il est incontestable que les danses qu'on voit dans le *Sacre du printemps* font invinciblement penser aux exercices chorégraphiques dont diverses peuplades esquimaudes, fuégiennes ou maories nous ont offert le spectacle sur les pelouses du Jardin d'acclimatation; aucune de ces peuplades, fût-ce la plus misérable et la plus dégradée, ne nous a rien montré de plus barbare, de plus informe que ces trépignements confus et ces groupements en tas. Croyez d'ailleurs que je sens tout le prix que peut avoir, pour nos prétendus amateurs et nos snobs authentiques, une esthétique qui remonte plus haut que la plus lointaine archéologie, qui aspire à tirer ses principes de l'humanité primordiale et à « styliser », comme ils disent en leur jargon, l'originelle barbarie. Mais il m'est impossible de tomber d'accord avec eux. Il n'y a aucune « stylisation » dans le *Sacre du Printemps*. (Observez en passant qu'on n'a jamais tant parlé du style qu'à l'époque actuelle, qui en est presque entièrement destituée.) Les danses des Esquimaux, à l'état naturel, ont exactement autant de style que celles du *Sacre*, qui leur ressemblent à s'y méprendre; et ni les unes ni les autres n'ont de style, pour cette raison toute simple qu'il n'y a pas de style de l'informe, qu'il n'y a pas de style de la barbarie. Et quant à cet amour, à cette passion de la barbarie elle-même, dont nos bons snobs ont été saisis, et qui leur a soudain paru être en matière de danse le dernier mot, le suprême raffinement du goût et de la pensée, c'est ici surtout que je ne saurais en aucune façon me ranger à leur avis. Depuis que la danse a commencé d'être un art, tout son effort a consisté à donner à la forme humaine, aux lignes du corps en mouvement le plus de légèreté possible, le plus d'allongement, l'élégance la plus vive, le bond le plus ailé et l'élan le plus aérien : les représentations plastiques de tous les pays et de tous les siècles en portent témoignage, depuis les danseuses des monuments d'Egypte, d'Assyrie ou de Grèce, jusqu'à celles de M. Degas. C'est cet effort qui constitue la « stylisation » de la danse; c'est cela, exactement cela qui est le style; c'est cela qui est un art. La chorégraphie du *Sacre du Printemps* est le contraire, la négation, la destruction de l'art et du style dans la danse. C'est en vain qu'on prétend m'y intéresser, sous prétexte de je ne sais quelle évocation de la barbarie primitive. Les danses des Esquimaux ne m'intéressent et ne me charment point, ni leurs imitations par les soins de M. Nijinsky. Et il est parfaitement vrai que le ballet conçu par ce jeune danseur est barbarie, et barbarie toute pure : c'est pourquoi je n'en veux point. Je refuse de renoncer en un moment à tout ce que la conception éternelle de la danse chez les peuples civilisés a contenu et contient encore de grâce et de beautés organisées, pour admirer éperdument cet amas de mouvements confus et ce chaos de laideurs sauvages : entre la barbarie et l'art, mon choix est fait.

La musique du *Sacre du Printemps* a été accueillie avec plus de défaveur et de scandale que la chorégraphie; elle est pourtant d'une tout autre nature et d'une autre qualité. Il est vrai qu'on l'a fort peu écoutée, d'abord parce que les amateurs de notre temps sont beaucoup plus sensibles aux couleurs qu'aux sonorités, et qu'il est plus facile de regarder des images que de comprendre de la musique; ensuite parce qu'il n'est rien de plus hostile et de plus pernicieux à la musique que les représentations des ballets russes; elle y est une intruse et presque une étrangère; le public la tolère parce qu'il serait malaisé de se passer entièrement d'elle, mais c'est à la condition qu'elle n'élève point la voix : le spectacle est tout, et la musique rien. Il est évident que la partition de M. Stravinsky, par son trait le plus apparent, était bien faite pour déranger, froisser et irriter un public de cette sorte. Ce trait, qui s'impose agressivement à l'attention, c'est qu'elle est la musique la plus dissonante que l'on ait encore écrite. Je vous disais, après une première et fort imparfaite audition, que jamais le système et le culte de la fausse note n'ont été pratiqués avec autant de zèle et de continuité que dans cette partition-là; que de la première mesure à la dernière, quelle que soit la note que l'on attende, ce n'est jamais celle-là qui vient, mais la note d'à côté, la note qui ne devrait pas venir; que quel que soit l'accord qui semble devoir être amené par l'accord précédent, c'est toujours un autre accord qui arrive; et que cet accord et cette note donnent le plus souvent une impression de fausseté aiguë et presque atroce. Et tout cela est exact. Mais il y a autre chose que cela dans la musique de M. Stravinsky. C'est grand dommage pour cette musique que non seulement ses adversaires, mais ses partisans enthousiastes, qui sont les plus jeunes musiciens français, n'aient pris garde qu'à son premier aspect d'extrême nouveauté et de témérité harmoniques. Car c'est surtout en matière d'harmonie que la nouveauté est de peu d'importance. L'audace y devient vite banalité; l'habitude émousse en peu d'années la pointe des accords les plus piquants. Les quintes, qui semblaient intolérables à nos pères, sont pour nous normales et rebattues; les neuvièmes, que l'on souffrait avec peine il y a dix ans, paraissent maintenant agréables et douces. Les mêmes personnes qui trouvent aujourd'hui déchirants les accords de M. Stravinsky n'y feront plus même attention lorsqu'avec un peu de temps ils y seront accoutumés : leur révolte est sans raison. Mais l'enthousiasme de nos jeunes musiciens n'est pas plus raisonnable : aucune innovation harmonique n'a d'importance véritable pour la musique. Les compositeurs de cette génération attribuent aux procédés et aux recettes un prix tout à fait démesuré; la recherche de l'harmonie ingénieuse devient pour eux la principale affaire de leur art, qui finit par se réduire uniquement à de petits tours de métier. C'est pourquoi, trouvant dans le *Sacre du Printemps* quantité d'harmonies curieuses et neuves, ils ont célébré à grand bruit le *Sacre du Printemps*. Mais ces harmonies neuves et curieuses cesseront de l'être dès qu'on les connaîtra; elles deviendront banales par la vulgarisation et par l'imitation; si la musique de M. Stravinsky n'avait d'autre raison de vivre, on pourrait déjà la tenir pour morte. Ce n'est jamais tel procédé ni telle manière d'écrire qui font la valeur d'une musique et qui assurent sa durée : c'est la pensée ou l'émotion, c'est la nature ou l'âme du musicien qui l'a créée.

Il y a dans le *Sacre du Printemps* la nature d'un musicien véritable. Mais cette nature, par une ironie assez divertissante, apparaît précisément opposée à l'idée que s'en font nos jeunes compositeurs. Ils pensent que M. Stravinsky est un des leurs, qu'il est comme eux un chercheur subtil de jolies harmonies et d'accords précieux. M. Stravinsky semble être tout autre chose : il appartient à une autre race d'artistes. Les nôtres sont des délicats; ils sont subtils et faibles, adroits et menus; ils travaillent à la pointe de l'aiguille. Le Russe est avant tout un fort; sa musique ne coule pas goutte à goutte; elle jaillit de source, avec une abondance profonde. C'est le fils spirituel de Rimsky-Korsakof, et le seul héritier véritable des musiciens de la génération des Cinq; il a quelque peu fréquenté chez M. Richard Strauss; il est ensuite venu à nous, et s'il a beaucoup apporté à nos jeunes compositeurs, il leur a aussi emprunté quelques tours et quelques ornements de style. Mais le fond est demeuré tout différent. Ecoutez le *Sacre du Printemps*; il n'y a nulle petite recherche en cette musique; elle est rude et violente, animée d'une énergie intérieure qui se révèle dans les rythmes incisifs et puissants, dans la couleur intense et la richesse éclatante de l'orchestre, dans les harmonies enfin, qui ont excité tant de révolte et tant d'enthousiasme. Ce ne sont pas de jolies harmonies, des accords élégants, combinés avec une subtilité patiente. Ce sont des harmonies dures, fortes, nombreuses, librement inventées par une âpre et féconde nature musicale. Cette musique-là n'a rien de commun avec celle qu'écrivaient nos plus récents compositeurs; elle est directement contraire à leurs inclinations et à leurs tendances; et si elle pouvait prendre parmi nous quelque influence, cette influence serait salutaire : car elle aiderait puissamment à détruire ce culte de l'accord séduisant et de la préciosité harmonique qui depuis trop d'années affadit notre art. Le *Sacre du Printemps* est donc une œuvre d'un vif intérêt, d'abord par ce qu'il est, ensuite et plus encore par ce qu'il représente et par ce qu'il annonce. Car je n'aime assurément pas tout dans cette partition; en particulier, les idées mélodiques m'y semblent plus courtes et plus pauvres qu'elles n'étaient dans l'*Oiseau de feu* et dans *Petrouchka*. Mais le musicien de trente ans, qui après ces deux ouvrages déjà divers a produit ce troisième, profondément différent des deux autres, et tout plein de sève et de vie, est un de ceux qui dans notre temps paraissent posséder en eux le plus de force vive, et qui ont le plus large avenir ouvert devant eux.

PIERRE LALO.

prog. Réélu.
Saint-Marcellin. — Dorly, rad. diss. Réélu.
Saint-Symphorien-d'Ozon. — Barioz, rad. Ballott.
Tullins. — Masson, rad. soc. Réélu.
Vienne (Nord). — Brenier, député, soc. un. Réélu.
Vif. — Berthelot, rad. soc. Réélu.
Villard-de-Lans. — Masson, prog. Réélu.

JURA (16 sortants)

Arbois. — Lascoux, droite Réélu.
Arinthod. — Charpillon, rép. de g. — Thévenet, rép. Elu.
Beaufort. — Trouillot, sénateur, rad. Réélu.
Bouchoux (les). — Vuillemot, rép. de g. — Sauthier, rép. Elu.
Chemin. — Lamy, droite. — Molard, rép. Elu.
Clairvaux. — Richeratteau (décédé), rad. — Bouiller, rép. Elu.
Dampierre. — Ponsot, député, rad. soc. — De Haut, rép. de g. Elu.
Lons-le-Saunier. — Chapuis, député, rad. Réélu.
Moirans. — Emile Cère, ancien député, rad. — Grandmottat, rép. Elu.
Montbarrey. — Neveu, rép. de g. — Pactet, rép. Elu.
Montmirey-le-Château. — Picot d'Aligny, droite Réélu.
Morez. — Crinquand, rép. de g. Ballott.
Nozeroy. — Milcent, droite Réélu.
Planches-en-Montagne (les). — Berrod, droite (ne se représentait pas). — Ch. Dumont, ministre des finances Elu.
Sellières. — Monnier, droite Réélu.
Villers-Farlay. — Billet, rad. Réélu.

LANDES (14 sortants)

Aire-sur-l'Adour. — Lourties, sénateur, rép. de gauche Réélu.
Grenade. — De Dampierre, droite Réélu.
Montfort. — Lestage, rép. g. Réélu.
Mugron. — Degos, rép. g. Réélu.
Parentis-en-Born. — Darmuzey, rép. g. Réélu.
Pouillon. — Barrieu, rad. Réélu.
Roquefort. — Gaube, droite. — Bacon, rép. Elu.
Sabres. — Bouyssou, député, rad. soc. Réélu.
Saint-Martin-de-Seignanx. — Loustalot, dép. rad. soc. Réélu.
Saint-Sever. — De Galard, droite. — Docteur Senteux, rép. Elu.
Sore. — Callen, rép. g. Réélu.
Soustons. — Lassalle, rép. g. Ballott.
Tartas (Ouest). — Navarre, rép. g. Réélu.
Villeneuve. — De Ravignan, droite Réélu.

LOIR-ET-CHER (12 sortants, 1 hors série)

Blois (Ouest). — Treignier, député, rad. soc. Réélu.
Bracieux. — Denis, rad. Réélu.
Marchenoir. — Légisse, rép. de g. Réélu.
Mondoubleau. — Prillieux, rad. Réélu.
Montoire. — Ajam, rad. Réélu.
Montrichard. — Legros, rép. de g. Réélu.
Neung-sur-Beuvron. — Pichery, député, rad. Réélu.
Ouzouer-le-Marché. — Dutrey, rad. Réélu.
Romorantin. — Vacher, rép. de g. Réélu.
Salbris. — Sausset, rép. de g. Réélu.
Savigny. — Besnard, rép. de g. — Hurault, rép. de g. Elu.
Vendôme. — Rivière, député, soc. ind. Réélu.

Hors série

Blois (Est). — Fromet, rad. soc.

LOIRE (16 sortants)

Boën. — Raymond, rép. g. — Servand Elu.
Chambon-Feugerolles (le). — Brunon, soc. un. Ballott.
Charlieu. — Jean Morel, sénateur, ministre des colonies, rad. Réélu.
Firminy. — Souhet, rad. — Lafont, soc. un. Elu.
Néronde. — Réal, sénateur, rép. g. Réélu.
Noirétable. — Bertrand, rép. g. Réélu.
Pélussin. — Révolon, rép. g. Réélu.
Rive-de-Gier. — Arbel, député, prog. Ballott.
Roanne. — Laurent, député, prog. Réélu.
Saint-Etienne (Nord-Ouest). — Charpentier, rép. soc. Ballott.
Saint-Etienne (Sud-Est). — Durafour, dép., rad. soc. Ballott.
Saint-Galmier. — Desjoyaux, droite Réélu.
Saint-Germain-Laval. — Bourganel, sénateur, prog. Réélu.
Saint-Jean-Soleymieux. — Surieux, rép. g. Réélu.
Saint-Rambert. — Portier, prog. — Robert, rad. Elu.
Saint-Symphorien-de-Lay. — Merlin, rad. Réélu.

LOIRE (HAUTE-) (14 sortants)

Allègre. — Pagès, rad. Réélu.
Bas. — Martin, rad. Réélu.
Cayres. — Breysse, droite. — Méjot, rép. Elu.
Chaise-Dieu (la). — Veysseyre, dép. rad. Réélu.
Craponne. — Peyroche, rad. Ballott.
Langeac. — Foulhy, rép. de g. Réélu.
Monastier (le). — Autier, droite. — Eynac, rép. Elu.
Paulhaguet. — Fayolle, rad.
Pinols. — De Romeuf, prog. Réélu.
Puy (le) (Nord-Ouest). — Enjolras, rép. de g. Réélu.
Puy (le) (Sud-Est). — Léon Faure, rad. Réélu.
Saint-Didier-la-Séauve. — Martin-Binachon, prog. Réélu.
Vorey. — Berger, rad. (ne se représentait pas). — Boutaud, dép. rad. Elu.
Yssingeaux. — Michel, droite Réélu.

LOIRE-INFÉRIEURE (23 sortants)

Bouaye. — Dortel, prog. Réélu.
Bourgneuf. — de Juigné, député, droite Réélu.
Chapelle-sur-Erdre (la). — Général de Sesmaisons, droite Réélu.
Châteaubriant. — Fournier de Bellevue, droite Réélu.
Croisic (le). — Delaroche-Vernet, député, rad. soc. Réélu.
Guérande. — Le Quen d'Entremeuse, droite. — Pourieux, droite Elu.
Legé. — Marquis de Goulaine, droite Réélu.
Ligné. — Maës, droite Réélu.
Machecoul. — De La Biliais, droite Réélu.
Moisdon. — Ginoux-Defermon, député, droite Réélu.
Nantes (2e c.). — Giraudeau, droite. — Jouon, rad. Elu.
Nantes (4e c.). — Martin, rép. de g. Réélu.
— (6e c.). — Benoît, prog. Réélu.
— (7e c.). — Buffet, rép. modéré Ballott.
Nozay. — Leroux, droite Réélu.
Pellerin (Le). — Guérin, rép. de g. Réélu.
Pontchâteau. — Espivent de la Villesboisnet, droite Réélu.
Saint-Gildas-des-Bois. — De Montaigu, ancien député, droite Réélu.
Saint-Julien-de-Vouvantes. — De Pontbriand, sén., droite Réélu.
Saint-Mars-la-Jaille. — De La Ferronnays, dép., droite Réélu.
Saint-Nicolas-de-Redon. — De La Rochefoucauld, droite Réélu.
Saint-Père-en-Retz. — Jollan de Clerville, droite Réélu.
Vallet. — Lanoë, rad. Réélu.

LOIRET (15 sortants)

Beaugency. — Hyvernaud, rad. Réélu.
Beaune-la-Rolande. — Thomas, rad. soc. Réélu.
Bellegarde. — Chambon, rad. Réélu.
Châtillon-sur-Loing. — Villois, rad. Réélu.
Cléry. — De Larnage, droite Réélu.
Courtenay. — Chesneau, rad. Réélu.
Ferrières. — Delaunay, rad. soc. (ne se représentait pas). — Bourdet, rép. Elu.
Ferté-Saint-Aubin (la). — Reculé, rad. Réélu.
Gien. — Cribier, rad. Réélu.
Neuville-aux-Bois. — Gestat, rad. Réélu.
Orléans (Nord-Est). — Gallouédec, rad. Réélu.
Orléans (Ouest). — Maingourd, rad. Réélu.
Orléans (Sud). — Barbier, rép. de g. Réélu.
Outarville. — De Martel, rép. de g. Réélu.
Ouzouer-sur-Loire. — Persillard, rép. de g. Réélu.

LOT (15 sortants)

Bretenoux. — Boyer, rad. soc. Réélu.
Cajarc. — Larnaudie, rad. soc. Réélu.
Castelnau-Montratier. — De Monzie, député, sous-secrét. d'Etat, soc. ind. Réélu.
Catus. — Rey, sénateur, rép. prog. Réélu.
Gourdon. — Fontanille, rad. Réélu.
Labastide-Murat. — Alayrac, droite Réélu.
Lacapelle-Marival. — Cadiergues, droite. — Laparra, rad. Elu.
Lauzès. — Peyrichon, rad. Réélu.
Limogne. — Couderc, rad. Réélu.
Luzech. — Pendaries, rad. — Faurie, rad. soc. Elu.
Martel. — Laverdet, rad. Réélu.
Montcuq. — Fabre, prog. (ne se représentait pas). — Darquier, rad. Elu.
Payrac. — Margis, rad. Ballott.
Saint-Céré. — Murat, rad. Réélu.
Saint-Germain. — Cocula, sénateur, rad. soc. Réélu.

LOT-ET-GARONNE (17 sortants)

Agen (2e c.). — Nelson Lanes, rép. de g. (ne se représentait pas) Ballott.
Beauville. — Marraud, rad. Réélu.
Bouglon. — De Lacaze, droite. — Nicolai, rad. Elu.
Cancon. — Dellerm, rép. de g. Réélu.
Damazan. — Dupouy, rép. de g. (ne se représentait pas). — Barreau, rép. Elu.
Duras. — Chapoulie, rad. soc. Réélu.
Fumel. — Belhomme, sénateur, rad. Réélu.
Houeillès. — Gaube, rad. Réélu.
Laroque. — Montels, rép. de g. Réélu.
Marmande. — Toumeyragues, rép. de g. Ballott.
Meilhan. — Girasse, sénateur, rép. de g. Réélu.
Mézin. — Baches, rép. de g. (ne se représentait pas). — Ronlin, rad. soc. Elu.
Monflanquin. — Brugère, droite Réélu.
Prayssas. — Delcros, rép. de g. Réélu.
Sainte-Livrade. — Bouchon, rép. de g. — Rouyre, rép. Elu.
Tonneins. — Galup, rép. de g. Réélu.
Villeneuve-sur-Lot. — Carles, rép. de g. Réélu.

LOZÈRE (12 sortants)

Barre-des-Cévennes. — Lamarche, rad. soc. Réélu.
Florac. — Bros, rad. soc. (ne se représentait pas). — Laget, rad. soc. Elu.
Grandrieu. — Roux, droite Réélu.
La Canourgue. — De Nogaret, droite Réélu.
Le Bleymard. — Ferrand, droite. — Rouvière, rad. soc. Elu.
Le Massegros. — Monestier, député, rad. soc. Réélu.
Le Pont-de-Montvert. — Platon, rad. soc. (ne se représentait pas). — Dr Platon, rad. soc. Elu.
Marvejols. — Bonnet de Paillerets, droite Réélu.
Mende. — Daudé, sénateur, droite Réélu.
Saint-Alban. — Vincent, droite. — Rondil, rép. Elu.
Saint-Chély-d'Apcher. — Gaillardon, droite Réélu.
Saint-Germain-du-Teil. — Sinègre, prog. Réélu.

MAINE-ET-LOIRE (17 sortants)

Angers (Sud-Est). — Bodinier, sénat. droite Réélu.
Baugé. — Thuau, rép. de g. Réélu.
Candé. — Bougère, député, rép. de g. Réélu.
Chalonnes-sur-Loire. — Frémy, rép. de g. Réélu.
Cholet. — Colgnard, dr. — Cesbron-Lavau, dr. Elu.
Doué. — Milsonneau, droite Réélu.
Durtal. — D'Andigné, droite Réélu.
Gennes. — Grignon, droite Réélu.
Montrevault. — Du Réau, droite Réélu.
Noyant. — Gioux, député, rép. de g. Réélu.
Ponts-de-Cé (les). — De Terves, droite. — Boutin, républicain de gauche Elu.
Pouancé. — Rougé de Caylus, droite Réélu.
Saint-Florent-le-Vieil. — Blachez, droite Réélu.
Saint-Georges-sur-Loire. — De Jumilly, droite Réélu.
Saumur (Nord-Ouest). — De La Guillonnière, dr. Réélu.
Saumur (Sud). — Milon, rad. Réélu.
Segré. — Comte d'Andigné, droite Réélu.

MANCHE (24 sortants)

Avranches. — Cheyrel, rép. de g. Réélu.
Barenton. — Béchet, rép. de g. Réélu.
Barneville. — Denis, rép. de g. Ballott.
Canisy. — André, prog. Réélu.
Cerisy-la-Salle. — Savary, prog. — Delaval, rép. de g. Elu.
Ducey. — Baron, prog. Réélu.
Gavray. — Lecaplain, droite Réélu.
Granville. — Riotteau, sénateur, prog. Réélu.
Haye-Pesnel (la). — Fontaine, rép. de g. Réélu.
Lessay. — Fauvel, droite Réélu.
Marigny. — Raulline, député, droite Réélu.
Montebourg. — Buhot, rép. de g. — Lecacheux, lib. Elu.
Montmartin-sur-Mer. — Danlos, rad. — Pigaux, rép. Elu.
Mortain. — Gaudin de Villaine, sén., droite Réélu.
Octeville. — Dumoncel, rad. Réélu.
Pieux (les). — De Beaudrap, rép. de g. Réélu.
Quettehou. — Hay, rép. de g. (ne se représentait pas) Ballott.
Saint-Clair. — Sébire, rép. de g. Réélu.
Saint-Hilaire-du-Harcouët. — Guérin, droite Réélu.
Saint-Pois. — Datin, rép. de g. Réélu.
Saint-Sauveur-Lendelin. — De La Conté, droite. — Campain, rép. Elu.
Saint-Sauveur-le-Vicomte. — Ferey, rép. de g. Réélu.
Sartilly. — Basire, sénateur, rép. de g. Réélu.
Tessy-sur-Vire. — Goulet, droite Réélu.

MARNE (17 sortants)

Anglure. — Forgeot, rad. Réélu.
Ay. — Coulaud, rad. — Bergé, droite Elu.
Bourgogne. — Haguenin, député, rad. Ballott.
Châlons-sur-Marne. — Drelon, député, rad. Réélu.
Dommartin-sur-Yèvre. — Guillemain, rad. soc. Réélu.
Dormans. — Moret, rad. Réélu.
Esternay. — Roger, rad. (ne se représentait pas). — E. Leroux, rad. Elu.
Fismes. — Goumant, rép. de g. Réélu.
Heiltz-le-Maurupt. — Haudos, député, rad. Réélu.
Marson. — Bellois, rad. Réélu.
Montmirail. — Merlin, rad. Réélu.
Reims (2e canton). — Knoeri, rad. soc. Réélu.
Reims (3e canton). — Langlet, rad. Réélu.
Sompuis. — Bertrand, rép. de g. — Delétrée, rad. Elu.
Vertus. — Lenoir, rad. Réélu.
Verzy. — Rémy, rad. Réélu.
Ville-sur-Tourbe. — Margaine, député, rad. soc. Réélu.

MARNE (HAUTE-) (14 sortants)

Arc-en-Barrois. — Guénin, rad. Réélu.
Auberive. — Jacotin, rad. Réélu.
Châteauvillain. — Guyot, rad. Réélu.
Chaumont. — Lévy-Alphandéry, rad. Réélu.
Doulevant-le-Chât. — Fuzelier, rad. soc. Ballott.
Juzennecourt. — Barbier, rad. Réélu.
Fays-Billot. — Docteur Tribet, prog. Réélu.
Langres. — Darbot, sénateur, rad. Réélu.
Longeau. — Du Breuil de Saint-Germain, anc. député, droite Réélu.
Montier-en-Der. — Linet, rép. de g. — Percheron, rép. Elu.
Prauthoy. — Godard, rad. Réélu.
St-Dizier. — Dr Mougeot, rad. Réélu.
Vignory. — Ripert, rad. Réélu.
Wassy. — Viry, prog. Réélu.

MAYENNE (13 sortants)

Ambrières. — Martin, rad. (ne se représentait pas). — Docteur Lebrun, rép. de g. Elu.
Chailland. — Dominique, rép. de g. Réélu.
Cossé-le-Vivien. — Richard, droite Réélu.
Craon. — Morillon, droite Réélu.
Ernée. — Martin, rad. Réélu.
Gorron. — Daniel, sénateur, droite Réélu.
Landivy. — Taillandier, rad. Réélu.
Laval (Est). — Boissel, député, rad. Réélu.
Laval (Ouest). — Comte d'Elva, sénateur, droite Réélu.
Loiron. — De Vaujuas-Langan, droite Réélu.
Mayenne (Est). — Chabrun, prog. Réélu.
Mayenne (Ouest). — Denis, rép. de g. Réélu.
Saint-Aignan-sur-Roë. — Du Roberil, droite Réélu.

MEURTHE-ET-MOSELLE (14 sortants)

Baccarat. — Michaut, droite. — Voirin, cons. d'arr., rad. Elu.
Bayon. — Méquillet, député, rad. Réélu.
Briey. — De Wendel, droite Réélu.
Chambley. — Humbert, rép. de g. Réélu.
Cirey. — De Klopstein, droite Réélu.
Domèvre. — Tardif d'Hamonville, droite Réélu.
Gerbéviller. — Noël, rép. de g. (ne se représentait pas). — Dr Camus, rad. Elu.
Longuyon. — Jenyen, rép. de g. — Marie, rad. Elu.
Lunéville (Sud). — Castara, prog. Réélu.
Nancy (Est). — François, droite. — Larcher, rad. Elu.
Nancy (Ouest). — De Ludre, député, droite Réélu.
Pont-à-Mousson. — Bonnette, rép. de g. Réélu.
Toul (Nord). — Chapuis, sénateur, rad. Réélu.
Vézelise. — Florentin, rép. de g. Réélu.

MEUSE (14 sortants)

Bar-le-Duc. — Chevalier, prog. Réélu.
Clermont. — Moreau, prog. Réélu.
Commercy. — Grosdidier, sénateur, rad. Réélu.
Damvillers. — Maillard, rép. de g. Réélu.
Etain. — Prud'homme, rép. de g. Réélu.
Fresnes-en-Woëvre. — Noël, député, rad. Réélu.
Ligny-en-Barrois. — Husson, rép. de g. Réélu.
Montiers-sur-Saulx. — Salin, prog. — Bernot, cons. d'arr., rép. de g. Elu.
Montmédy. — Lefebure, député, rad. Réélu.
Revigny. — Maginot, député, rép. de g. Réélu.
Souilly. — Jolly, rad. Réélu.
Stenay. — Drappier, rép. de g. Réélu.
Vigneulles-lès-Hattonchâtel. — Toussaint, rép. de g. — Dr Thiery, député, cons. d'arr., rép. Elu.
Void. — Garnier, rad. Réélu.

MORBIHAN (19 sortants)

Gourin. — Le Bonar, droite
Guémené. — Brard, député, rad. soc. Réélu.
La Roche-Bernard. — Du Boisrouvray, droite Réélu.
La Trinité-Porhoët. — Le Norcy, rad. Réélu.
Locminé. — De Lambilly, droite Réélu.
Lorient (2e c.). — Bouligand, rad. soc. Réélu.
Muzillac. — Mauduit, droite Réélu.
Ploërmel. — Guilbois, droite Réélu.
Pluvigner. — De Kerouallan, droite Réélu.
Pontivy. — Jouan de Kervenoel, droite
Pont-Scorff. — Guyomar, droite Réélu.
Port-Louis. — Paubert, rad. Réélu.
Questembert. — De Sivry, droite. — De Chabannes, droite Elu.
Quiberon. — Le Gloahec, rad. Réélu.
Rochefort-en-Terre. — Forest, député, droite Réélu.
Rohan. — De Cuy, droite Réélu.
Saint-Jean-Brévelay. — De Lanjuinais, député, droite Réélu.
Sarzeau. — Javouray, droite Réélu.
Vannes (Ouest). — Buquel, droite. — Le Roux, rép. Elu.

NIÈVRE (13 sortants)

Brinon. — Regnault, rép. de g. — Guoquelat, cons. Elu.
Château-Chinon. — Dupuy, rad. soc. Réélu.
Châtillon. — D'Aunay, sénateur, rad. soc. Réélu.
Clamecy. — Beaufils, rad. — Grimouille, rép. Elu.
Cosne. — Moineau, rép. de g. Réélu.
Dornes. — Brouillet, rad. Réélu.
Lormes. — Grandioux, rad. soc. Réélu.
Moulins-Engilbert. — Derangère, rad. soc. Réélu.
Pougues-les-Eaux. — Serrus, rad. soc. — Gamard, soc. unif. Elu.
Pouilly. — Pabion, prog. Réélu.
Saint-Amand. — Tié, rad. soc. Réélu.
Saint-Benin-d'Azy. — Colas, rép. de g. Réélu.
Saint-Pierre-le-Moutier. — Chomet, rad. soc. Réélu.

NORD (35 sortants)

Arleux. — Le Glay, droite Réélu.
Armentières. — Dansette, député, droite Ballott.
Avesnes (Nord). — Sirot, rad. Réélu.
Bailleul (Nord-Est). — Plichon, dép., droite Réélu.
Bavai. — Lescut, rad. soc. Réélu.
Bergues. — Claeys, ancien sénateur, rép. g. Réélu.
Bouchain. — Caullet, prog. Réélu.
Cambrai (Est). — Garat, rad. Réélu.
Carnières. — Campener, soc. unif. — Langrand, rad. Elu.
Cassel. — Moeneclaey, prog. Réélu.
Cysoing. — Dehau, droite Ballott.
Douai (Ouest). — Mannier, rad. — Goniaux, dép. soc. un. Elu.
Douai (Sud). — Debève, ancien député, rad. (ne se représentait pas) Ballott.
Dunkerque (Est). — Dumont, député, droite (ne se repres. pas). — Coquelle, droite Elu.
Gravelines. — Torris, droite. — Valentin, rad. soc. Elu.
Hazebrouck (Nord). — Degroote, droite Réélu.
Landrecies. — Bourdon, rad. soc. Réélu.
Lannoy. — Lamotte, rad. Ballott.
Le Cateau. — Seydoux, député, prog. Réélu.
Le Quesnoy (Est). — Cantineau, rad. Réélu.
Lille (Est). — Krebs, soc. unif. (ne se représentait pas). — Hentiges, soc. un. Elu.
Lille (Nord-Est). — Delesalle, soc. un. (ne se représentait pas). — Delory, dép. soc. un. Elu.
Lille (Sud-Est). — Saint-Venant, soc. un. Réélu.
Lille (Sud-Ouest). — Binauld, droite Réélu.
Maubeuge (Sud). — Delontaine, dép., rad. soc. Réélu.
Pont-à-Marcq. — Maurice, droite. — Chuffard, radical Elu.
Roubaix (Est). — Motte, ancien député, prog. (ne se repres. pas). — Lefebvre, soc. un. Elu.
Saint-Amand (rive droite). — Sirot, anc. député, rad. Ballott.
Seclin. — Mélantois, rad. Ballott.
Solesmes. — Petit, rép. de g. Réélu.
Solre-le-Château. — Goulard, rad. — Pouillard, rad. Elu.
Tourcoing (Nord). — Barrois-Lepers, droite Réélu.
Tourcoing (Nord-Est). — Loridan, rad. soc. Ballott.
Valenciennes (Est). — Bouvier, député, rad. — Verdavaine, soc. un. Elu.
Wormhoudt. — Morael, prog. Réélu.

OISE (17 sortants)

Beauvais (Sud-Ouest). — Joly, rad. Réélu.
Chaumont. — Maurey-Deschamps, rép. de g. (ne se représentait pas). — Deschamps fils Elu.
Crépy. — Chopinet, député, rad. Réélu.
Crèvecœur. — Philippet, droite (ne se représentait pas). — Schmidt, rad. soc. Elu.
Formerie. — Roussel, rad. (ne se représentait pas). — Ménestrier, rad. Elu.
Froissy. — Brochet, rad. Réélu.
Guiscard. — Vasseux, rép. de g. Réélu.
Lassigny. — Fabre, rad. Réélu.
Marseille. — Da Goly, droite. — Mathiotte, rad. Elu.
Mouy. — Baudon, anc. député, rad. soc. (ne se représentait pas). — Donat Ballott.
Noailles. — Lemaître, rad. Réélu.
Noyon. — Noël, sénateur, rad. Réélu.
Pont-Sainte-Maxence. — Decroze, rad. Réélu.
Ribécourt. — De l'Aigle, droite (ne se représentait pas). — De l'Aigle fils Elu.
Saint-Just-en-Chaussée. — Corbet, rad. Réélu.
Senlis. — Dupuis, prog. Réélu.
Songeons. — Dupont, sénateur, rad. Réélu.

ORNE (18 sortants)

Alençon (Ouest). — Romet, prog. Réélu.
Athis. — Hamon, droite (ne se représentait pas). — Velay Elu.
Bellême. — Bansard des Bois, député, prog. — Touret-Maloiseau, rad. Elu.
Carrouges. — Lepasteur, droite Réélu.
Courtomer. — Sévaux, rad. Réélu.
Ecouché. — Descours, progr. Réélu.
Ferté-Frênel (la). — Bouteiller, rép. de g. Réélu.
Gacé. — Valpinçon, rép. de g. Réélu.
Juvigny-sous-Andaine. — Christophle, rép. de gauche Réélu.
Longny. — Boulay, droite Réélu.
Merlerault (le). — Labbé, sénateur, rép. de g. Réélu.
Messei. — Adigard, député, droite Réélu.
Moulins-la-Marche. — Fleury, sénateur, prog. Réélu.
Pervenchères. — De La Mahérie, droite Réélu.
Putanges. — Oriot, rép. de g. Réélu.
Tinchebrai. — De Banville, droite Réélu.
Tourouvre. — De Charencey, droite Réélu.
Trun. — Amourel, droite Réélu.

PAS-DE-CALAIS (23 sortants)

Aire. — Ledoux, rad. (décédé). — Delbende, droite Elu.
Aubigny. — Théret, rép. de g. Réélu.
Auxi-le-Château. — Lardemer, rad. — Hardouin, progr. Elu.
Bapaume. — Goubet, rép. de g. Réélu.
Berlincourt. — Lecomte, rép. de g. — Manoury, rad. soc. Elu.
Croisilles. — Bachelet, rép. de g. Réélu.
Fruges. — Boudenoot, sénateur, rép. de g. Réélu.
Guines. — Boulanger, rép. de g. Réélu.
Hesdin. — Brebion, rép. de g. Réélu.
Heuchin. — Corbier, rép. de g. — Salmon, rép. de g. Elu.
Houdain. — Elby, rad. Réélu.
Hucqueliers. — De La Gorce, droite Réélu.
Laventie. — Lebleu, rép. de g. Réélu.
Lens (Est). — Basly, député, soc. un. Réélu.
Lens (Ouest). — Lamendin, député, soc. un. Réélu.
Lumbres. — Lemoine, rép. de g. Réélu.
Marquion. — Loth, député, rép. de g. Réélu.
Marquise. — De France, député, prog. Réélu.
Norrent-Fontes. — Hernu, rép. de g. — Dupont, rad. soc. Elu.
Pas-en-Artois. — Caron, rép. de g. Réélu.
Saint-Omer (Nord). — Lafoscade, rép. de g. Réélu.
Saint-Omer (Sud). — Vasseur, rép. de g. — Leduc, rép. de g. Elu.
Samer. — Adam, rad. Réélu.

PUY-DE-DOME (25 sortants)

Aigueperse. — Gauthier-Brun, rad. Réélu.
Ardes. — Ahond, rad. Réélu.
Arlanc. — Sabaterie, sénateur, rad. Réélu.
Besse. — Reynouard, rad. Réélu.
Châteldon. — Glaussat, député, soc. un. Réélu.
Clermont-Ferrand (Est). — Félix, rad. — Bellet, rép. Elu.
Clermont-Ferrand (Sud). — Cote-Blatin, prog. Réélu.
Courpière. — Josselin, rad. soc. Réélu.
Ennezat. — Bassin, rép. de g. Réélu.
Herment. — Pouyet, rép. de g. Réélu.
Jumeaux. — Lamothe, rad. Ballott.
Maringues. — Pellet, rad. soc. Ballott.
Menat. — Lecoq, rad. Réélu.
Olliergues. — Giraud, rad. — Demay, soc. un. Elu.
Pontaumur. — Chassaing, rép. de g. Réélu.
Pontgibaud. — Peyrot, rad. soc. Réélu.
Riom-Ouest. — Bayle, rad. Réélu.
Rochefort. — Roussel, rad. — Roy, rép. de g. Elu.
Saint-Amant-Tallende. — Darteyre, rad. soc. Réélu.
Saint-Anthème. — Chassaing, député, rad. soc. Réélu.
Saint-Dier. — Gardette, rad. Réélu.
Saint-Germain-Lembron. — Pakowski, rad. Réélu.
Tauves. — Mollnier, rad. soc. Réélu.
Vertaizon. — Trincard, prog. Réélu.
Viverols. — Gimel, rad. — Champain, rép. Elu.

PYRÉNÉES (BASSES-) (21 sortants)

Accous. — Carles, rad. Réélu.
Arudy. — Camps, rép. de g. — Juppé, rép. Elu.
Bayonne (Nord-Ouest). — Le Barillier, prog. Réélu.
Bidache. — Mendiondo, rad. Réélu.
Espelette. — Juanchuto, droite Réélu.
Garlin. — Ducastaing, rép. de g. Réélu.
Iholdy. — De Saint-Jayme, droite Réélu.
Mauléon. — De Souhy, droite Réélu.
Montaner. — Bordenave, rad. Réélu.
Morlaas. — Chaperot, rad. — Belle, rép. Elu.
Oloron (Est). — Barthou, député, rad. Réélu.
Oloron (Ouest). — Peyré, rép. de g. Réélu.
Orthez. — Blanc, droite. — Maillebiau, rép. Elu.
Pau (Est). — Faisans, sénateur, rép. de g. Réélu.
Pontacq. — Hóo-Paris, rép. de g. Réélu.
Saint-Etienne-de-Baigorry. — Larre, droite. — Eschart, rép. Elu.
Saint-Jean-de-Luz. — Vic, rad. — Lagasse, rép. Elu.
Salles. — Paul Reclus, rép. de g. Réélu.
Sauveterre. — Bérard, député, rép. de g. Réélu.
Thèze. — De Gontaut-Biron, député, prog.
Ustaritz. — D'Arcangues, droite Réélu.

PYRÉNÉES (HAUTES) (13 sortants)

Argelès-Gazost. — Paul Dupuy, député, rép. de gauche Réélu.
Bagnères-de-Bigorre. — Cazalas, rad. Réélu.
Campan. — Colat, rad. Réélu.
Castelnau-Magnoac. — Baudens, ancien sénateur, prog. (ne se représentait pas). — Mousset, rad. soc. Elu.
Castelnau-Rivière-Basse. — Mieussens, rad. Réélu.
Labarthe. — Lavit, rad. soc. — Bazerque, rép. Elu.
Lannemezan. — Despaux, rad. Réélu.
Luz. — Navarret, rad. — Souberbielle-Bordère, rad. Elu.
Maubourguet. — Bergès, rad. Réélu.
Ossun. — Baile, prog. Réélu.
Rabastens. — Lacoste, rép. de g. Réélu.
Tarbes (Nord). — Bajac, rad. Réélu.
Vic-Bigorre. — Fitte, député, rad. Réélu.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (8 sortants)

Céret. — Bordes, rad. soc (ne se représentait pas). — Forne, rép. Elu.
Olette. — Vilar, sénateur, rad. Réélu.
Perpignan-Est. — Dalbiez, député, rad. soc. Réélu.
Prades. — Arrous, rad. soc. Réélu.
Prats-de-Mollo. — Sans, rad. Réélu.
Rivesaltes. — Parès, rad. soc. Ballott.
Saint-Paul. — Manaut, député, rad. soc. (ne se représentait pas). — Baux, rad. soc. Elu.
Sournia. — Estève, rad. soc. — Général Tisseyre, rép. Elu.

RHIN (HAUT-) (3 sortants)

Fontaine. — Bouvier, rad. Réélu.
Giromagny. — Pourchot, rad. Réélu.
Rougemont-le-Château. — Erhard, droite Réélu.

RHONE (15 sortants)

Amplepuis. — Bourbon, prog. Réélu.
Belleville. — Bender, député, rad. Réélu.
Condrieu. — Mas, prog. — Peyret, rad. Elu.
Limonest. — Pays, prog. Réélu.
Lyon (1er canton). — Gourd, député, prog. Réélu.
Lyon (3e canton). — Herriot, sénateur, rad. soc. Réélu.
Lyon (5e canton). — Mermillon, rad. soc. Ballott.
Lyon (7e canton). — Robin, rad. — Fougère, prog. Elu.
Monsols. — Leschelier, rép. de g. Réélu.
Mornant. — Chantre, prog. Réélu.
Neuville-sur-Saône. — Chardiny, droite Réélu.
Saint-Genis-Laval. — Vermare, rad. soc. Ballott.
Saint-Symphorien-s/-Coise. — Beaujolin, prog. (ne se représentait pas). — Anier, prog. Elu.
Tarare. — Ruffier, prog. Réélu.
Villefranche. — Vermorel, sénateur, rad. soc. Réélu.

SAONE-ET-LOIRE (25 sortants)

Beaurepaire. — Petitjean, anc. député, rad. soc. Réélu.
Chalon-sur-Saône (Sud). — Coulon, rad. Réélu.
Clayette (la). — Vouillon, droite. — Faisant, rad. soc. Elu.
Cluny. — Simyan, député, rad. soc. Réélu.
Cuiseaux. — Collet, rad. Réélu.
Cuisery. — Veaux, rad. Réélu.
Digoin. — Poncet, rad.
Epinac. — Motot, rép. de g. Réélu.
Givry. — Mathieu, rad. Réélu.
Guiche (la). — Croizat-Dureault, rép. de g. — Gaillebon, rad. soc. Elu.
Issy-l'Evêque. — Sornay, rad. Ballott.
Lucenay-l'Evêque. — Duprey, rad. soc. Ballott.
Lugny. — Danjou, rad. soc. Réélu.
Mâcon (Sud). — Laneyrie, rép. de g. — Vaugy, rad. soc. Elu.
Marcigny. — Daniel, rad. soc. Réélu.
Matour. — Gras, rad. soc. Réélu.
Mesvres. — Lacomme, prog. Ballott.
Montceau-les-Mines. — Forest, soc. unif. Réélu.
Mont-Saint-Vincent. — Bardot, rép. de g. Réélu.
Paray-le-Monial. — Cretin, rad. soc. Réélu.
Saint-Germain-du-Bois. — Caucal, rad. soc. Réélu.
Saint-Germain-du-Plain. — Jannin, rad. Réélu.
Saint-Léger-sur-Beuvray. — Moncharmont, prog. — Bussière, rad. soc. Elu.
Semur-en-Brionnais. — Poulalier, rad. Réélu.
Sennecey-le-Grand. — Robin-Perrier, rad. soc. Réélu.

[Dans le canton de Digoin, M. Decoene-Racouchot, soc. indép. arrivé en tête, mais dans la commune de Sainte-Radegonde on n'a pu former le bureau, faute de trouver quatre électeurs sachant lire et écrire.]

SAONE (HAUTE-) (14 sortants)

Amance. — Joly, rad. Réélu.
Autrey. — Petit, rad. soc. Réélu.
Champagney. — Péroz, rad. Réélu.
Champlitte. — Debelfort, rad. Réélu.
Combeaufontaine. — Garnier, rad. Réélu.
Dampierre. — Mareine, rad. (ne se représentait pas). — Pitolet, rép. Elu.
Faucogney. — Tuaillon, rép. de g. Réélu.
Fresne-Saint-Mamès. — Ragally, député, rad. Réélu.
Héricourt. — Schwob, rép. de g. Réélu.
Jussey. — Jeanneney, sénateur, rad. Réélu.
Lure. — Renoult, député, rad. soc. (ne se représentait pas). — Marrot, rép. Elu.
Luxeuil. — Genoux, sénateur, rad. Réélu.
Montbozon. — Gentilhomme, rad. Réélu.
Noroy-le-Bourg. — Bonnet, rad. Réélu.

SARTHE (17 sortants)

Ballon. — Hardouin, rép. de g. Réélu.
Bonnétable. — De La Rochefoucauld, droite Réélu.
Bouloire. — Breteau, rad. Réélu.
Brûlon. — Laroche, député, rad. Réélu.
Château-du-Loir. — Bourgoin, rép. de g. Réélu.
Ecommoy. — Joubert, rad. Réélu.
Ferté-Bernard (la). — Senart, droite Réélu.
La Flèche. — Gaudineau, droite Réélu.
Fresnay-sur-Sarthe. — Galpin, député, droite (ne se représentait pas). — Horeau, rép. de gauche Elu.
Fresnaye-sur-Chédouet (la). — D'Aillières, droite Réélu.
Loué. — Binault, rép. de g. Réélu.
Mayet. — Carré, rad. (ne se représentait pas). — Garnier, rép. de g. Elu.
Montmirail. — Ferrand, rép. de g. Réélu.
Pontvallain. — Sarcé, rad. Réélu.
Sillé-le-Guillaume. — Le Grou, rép. de g. Réélu.
Suze-sur-Sarthe (la). — Olivier, rad. Réélu.
Vibraye. — Cheminais, rad. Réélu.

SAVOIE (15 sortants, 1 hors série)

Aiguebelle. — Rey, rad. Réélu.
Aime. — Montmayeur, rép. de g. Réélu.
Albens. — Canet, rad. Réélu.
Beaufort. — Viallet, rad. Réélu.
Chambéry (Nord). — Perrier, sénateur, rép. de g. Réélu.
La Motte-Servolex. — Richard, droite Réélu.
La Rochette. — Milan, rad. Réélu.
Les Echelles. — Périnel, droite Réélu.
Modane. — Gravier, rad. Réélu.
Moûtiers. — Jorioz, rad. Réélu.
Ruffieux. — Dufuyard, rép. de g. Réélu.
Saint-Genix. — Jarre, rép. de g. Réélu.
Saint-Jean-de-Maurienne. — Deléglise, dép., ra. Réélu.
Saint-Pierre-d'Albigny. — Delachenal, dép., ra. Réélu.
Ugine. — Proust, droite Réélu.

Hors série

Chamoux. — Balmain, rad., démissionnaire

SAVOIE (HAUTE-) (14 sortants)

Annecy (Sud). — Crolard, député, rép. prog. (ne se représentait pas). — Blanc, rép. Elu.
Annemasse. — Fernand David, député, rad. soc. Réélu.
Biot (le). — Baud, droite Réélu.
Boëge. — Charrière, rép. de g.
Bonneville. — Guy, rép. de g. Réélu.
Chamonix. — Chautemps, sénateur, rad. Réélu.
Cruseilles. — Bouchet, rad. Réélu.
Evian-les-Bains. — Clerc, rép. de g. Réélu.
Rumilly. — Charvin, rad. Réélu.
Sallanches. — Challamel, droite (ne se représentait pas). — Bertholet, prog. Elu.
Seyssel. — Martin, rad. Réélu.
Taninges. — Humbert, rad. Réélu.
Thônes. — Michel, rép. prog.
Thorens. — De Roussy-de-Sales, droite Réélu.

SEINE-INFÉRIEURE (28 sortants, hors série)

Argueil. — Béal, rad. Réélu.
Bolbec. — D'Etchegoyen, rad. — Leseigneur, rad. Elu.
Boos. — Larcher, rad. Réélu.
Buchy. — Legourd, rép. de g. Réélu.
Caudebec-en-Caux. — Chivé, rép. ind. — Cauchois, rép. de g. Elu.
Clères. — De La Bunodière, rad. Ballott.
Dieppe. — Robbe, rad. — De Meur, progr. Elu.
Doudeville. — Lavoinne, député, rép. de g. Réélu.
Elbeuf. — Maille, rad. Ballott.
Envermeu. — Cauchie, rép. de g. Réélu.
Eu. — Bignon, député, rép. de g. Réélu.
Fauville. — Houlier, prog. (ne se représentait pas). — Leseul, prog. Elu.
Forges-les-Eaux. — Lemarié, rad. Réélu.
Goderville. — Suchetet, droite. — Jouen, rad. Elu.
Gournay. — Gervais, anc. dép., anc. sénat., rép. de g. Réélu.
Grand-Couronne. — Picot, prog. Réélu.
Le Havre (1er canton). — Acher, rép. de g. Ballott.
Le Havre (2e canton). — Meyer, rad. Réélu.
Le Havre (6e canton). — Genestal, rép. de g. Réélu.
Montivilliers. — Ancel, député, droite Réélu.
Offranville. — De Laborde-Noguez, droite Réélu.
Rouen (1er canton). — Leblond, député, prog. Réélu.
Rouen (2e canton). — Valin, prog. Réélu.
Rouen (3e canton). — Robert, prog. Réélu.
Saint-Romain. — De La Boutresse, droite. — Guillard, prog. Elu.
Saint-Saëns. — Bouctot, député, rép. de g. Réélu.
Yerville. — Féron, prog. Réélu.
Yvetot. — Bocheux, prog. Réélu.
Fécamp (hors série). — Renault, rad. décédé. — Gayant, prog. Elu.

SEINE-ET-MARNE (14 sortants)

Châtelet (le). — Sommier, droite Réélu.
Ferté-sous-Jouarre (la). — Duburcq, rad. Réélu.
Lagny. — G. Menier, sénateur, rad. Réélu.
Lizy-sur-Ourcq. — Lanery, rad. soc. Ballott.
Meaux. — Barbier, rad. soc. — Lugol, rép. Elu.
Montereau-Faut-Yonne. — Labori, ancien député, rad. (ne se représentait pas). — Salmon, rép. Elu.
Moret. — Lioret, prog. Réélu.
Mormant. — Greffulhe, ancien député, prog. — Schenardi, rad. Elu.
Nemours. — Dumée, rép. de g. (ne se représentait pas). — Daunay, rad. Elu.
Provins. — Munaut, décédé, rad. soc. — Merlin, rép. Elu.
Rebais. — Farny, sénateur, rad. soc. (ne se représentait pas). — Chazal, rad. Elu.
Rozoy. — Duchesne, rad. soc. Réélu.
Tournan. — Forgemol de Bostquénard, député, prog. Réélu.
Villiers-Saint-Georges. — Derveloy, député, rad. soc. Réélu.

SEINE-ET-OISE (18 sortants, 1 hors série)

Argenteuil. — Labrière, rad. soc. Réélu.
Boissy-Saint-Léger. — Legros, prog. (ne se représentait pas). — Franklin-Bouillon, rad. soc. Elu.
Corbeil. — Dalimier, député, rad. soc. Réélu.
Dourdan (Nord). — Vian, député, rad. Réélu.
Ecouen. — Brincard, ancien député, droite Réélu.
Etampes. — Louis, prog. Ballott.
Luzarches. — Gilbert-Boucher, rad. Réélu.
Magny. — Guesnier, député, prog. Réélu.
Mantes. — A. Benoist, rad. soc. Réélu.
Marly-le-Roi. — René Millet, rép. de g. Réélu.
Meulan. — Larnaude, rép. de g. Réélu.
Milly. — Legendre, prog. Réélu.
Montfort-l'Amaury. — H. Benoist, rad. Réélu.
Montmorency. — Aimond, sénateur, rad. soc. Réélu.
Palaiseau. — Muret, rad. soc. Réélu.
Pontoise. — Cornudet, député, prog. Réélu.
Rambouillet. — Godin, ancien sénateur, rép. de g. Réélu.
Versailles (Nord). — Legrand, ancien sénateur, rép. de g. Réélu.

Hors série

Gonesse. — Collin, décédé, rad. Ballott.

SÈVRES (DEUX-) (16 sortants)

Celles. — Flouret, rad. Réélu.
Cerizay. — De Lisle, droite Réélu.
Champdeniers. — Disleau, député, rép. de g. Réélu.
Coulonges. — Jean, rad. — Dutaud, rad. Elu.
Lezay. — Boursier, rad. Réélu.
Ménigoute. — Demellier, député, rad. Réélu.
Moncoutant. — Taudière, anc. député, droite Réélu.
Motte-Saint-Heraye (la). — Griffault, rad. Réélu.
Niort (2e circ.). — Fayard, rad. (ne se représentait pas) Ballott.
Prahecq. — Gentil, anc. député, rad. Réélu.
Saint-Maixent (2e circ.). — Naslin, rép. de g. Réélu.
Saint-Varent. — Primault, rad. Réélu.
Sauze-Vaussais. — Jacquet-Lamothe, rad. — Allain, rép. Elu.
Secondigny. — Ganne, prog. — Rodier, rép. Elu.
Thénezay. — De Talhouet-Roy, droite Réélu.
Thouars. — Ménard, rad. Réélu.

SOMME (20 sortants)

Abbeville (Sud). — Bignon, prog. — Delacroix, rép. Elu.
Acheux. — Corbier, rad. Réélu.
Albert. — Dumeige, rad. soc. Réélu.
Amiens (Nord-Ouest). — Dutilloy, soc. unif. Réélu.
Amiens (Sud-Est). — Thierce, rép. de g. Ballott.
Ault. — Gilson, rad. Réélu.
Chaulnes. — Boinet, prog. Réélu.
Conty. — De l'Epine, droite Réélu.
Corbie. — Outrequin, prog. — Hourdequin, droite Elu.
Crécy. — Sagebien, rép. de g. Réélu.
Domart. — Jovelet, rad. soc. Réélu.
Hallencourt. — Colart, rad. Réélu.
Ham. — Mahot, rad. — Rougé, rép. Elu.
Hornoy. — Manchion, rép. de g. Réélu.
Molliens-Vidame. — Seclet, rad. Réélu.
Montdidier. — Bourdon, rad. — Pillon, rad. Elu.
Moreuil. — Quillet, rad. Réélu.
Moyenneville. — De Douville-Maillefeu, rad. (ne se représentait pas) Ballott.
Péronne. — Boulanger, rad. Réélu.
Rue. — Gosselin, progr. Réélu.

TARN (18 sortants)

Brassac. — Dubernard, droite
Cadalen. — Cabrol, rad. — Pezons, rép. Elu.
Carmaux. — Soulié, soc. un. Réélu.
Castres. — Guy, droite Réélu.
Dourgne. — Raucoules, rép. g. Réélu.
Gaillac. — Robert, rad. soc. Réélu.
Lacaune. — Cavailhès, rad. Réélu.
Lavaur. — Guiraud, député, rad. soc. Réélu.
Monestiès. — Marty, soc. un.
Pampelonne. — Esquilat, soc. un.
Puylaurens. — Périer, rad. Réélu.
Rabastens. — De Toulza, droite. — Thomas, rép. Elu.
Saint-Amant-Soult. — Benoît, rép. g. Réélu.
Vabre. — Loup, rép. de g.
Valence-d'Albigeois. — Chaterd, rad. soc.
Vaour. — Vaissière, rad. — Vignier, progr. Elu.
Vielmur. — Lavèze, rad. Réélu.
Villefranche-d'Albigeois. — Rossignol, rad. Réélu.

TARN-ET-GARONNE (12 sortants)

Auvillar. — De Montbrison, prog. Réélu.
Bourg-de-Visa. — Delpech, rad. Réélu.
Caylus. — Linon, droite (ne se représentait pas). — Andrieu, rad. Elu.
Lavit. — Laborderie, rad. soc. Réélu.
Moissac. — Salers, prog. — Roger Delthil, rép. Elu.
Molières. — Garrisson, rad. Réélu.
Montauban (Ouest). — Veyriac, rad. Réélu.
Montech. — Fourcade, rad. soc. Ballott.
Nègrepelisse. — Bastide, rép. de g. (ne se représentait pas). — Laval, droite Elu.
Saint-Nicolas-de-la-Grave. — Maffre, rép. de g. Ballott.
Verdun-sur-Garonne. — De Selves, sénateur, rép. de g. Réélu.
Villebrumier. — De Marigny, droite. — Coulomb, rad. soc. Réélu.

VAR (15 sortants)

Aups. — Bonnet, soc. unif. — Boyer, rép. Elu.
Barjols. — Blanc, soc. unif. Réélu.
Beausset (le). — Nègrel, soc. unif. Réélu.
Besse. — Bordenave, rép. de g. — Mouttet, soc. ind. Elu.
Collobrières. — Chometon, soc. unif. Réélu.
Comps. — Michel, rép. soc. Réélu.
Cotignac. — Vigne, député, soc. unif. Réélu.
Cuers. — Brun, rad. Réélu.
Draguignan. — Clavier, rad. (ne se représentait pas). — Maunier, soc. unif. Elu.
Fayence. — Balp, rad. soc. Réélu.
Grimaud. — Sigallas, ancien sénateur, rad. soc. Réélu.
Roquebrussanne. — Reymonenq, sénateur, soc. indép. (ne se représentait pas) Ballott.
Salernes. — Franc, rad. — Esbérard, soc. ind. Elu.
Toulon (1er canton). — Escartefigue, soc. ind. Ballott.
Toulon. — (3e canton). — Colombani, révol. Ballott.

VAUCLUSE (11 sortants)

Apt. — Aymard, rép. de g. Réélu.
Avignon (Nord). — Chabas, rad. soc. Réélu.
Beaumes. — Fare, rad. (ne se représentait pas). — Bernard, rad. soc. Elu.
Bédarrides. — Maureau, sénateur, rad. soc. Réélu.
Bonnieux. — Appy, rad. — Roumegoux, rad. soc. Elu.
Cadenet. — Bounot, rép. de g. — Peyre, rad. soc. Elu.
Carpentras (Nord). — Guichard, dép., rad. soc. Ballott.
L'Isle. — Garcin, rad. soc. Réélu.
Malaucène. — Geoffroy, rad. soc. Réélu.
Mormoiron. — Clop, rad. soc. Réélu.
Orange (Est). — Lacour, député, rad. Réélu.

VENDÉE (15 sortants)

Beauvoir. — Sallion, rép. de g. Réélu.
Chaillé-les-Marais. — Périer, député, rad. soc. Réélu.
Challans. — De Baudry d'Asson fils, droite Elu.
La Châtaigneraie. — Aulneau, droite Réélu.
Le Poiré-sur-Vie. — De Lavrignais, député, droite Réélu.
Les Essarts. — Mignen, droite Réélu.
Les Herbiers. — De Chabot, droite Réélu.
Les Sables-d'Olonne. — Moulin, rad. (ne se représentait pas). — Colin, droite Elu.
L'Hermenault. — Tapon, rép. de g. Réélu.
L'Ile-d'Yeu. — Michaud, droite Réélu.
Maillezais. — Daroux, rad. Réélu.
Rocheservière. — De La Grandière, droite Réélu.
Saint-Fulgent. — De Suzannet, droite Réélu.
Sainte-Hermine. — Parenteau, rép. de g. Réélu.
Talmont. — Batiot, ancien député, rad. Réélu.

VIENNE (16 sortants)

Availles. — Farisy, rép. de g. Réélu.
Couhé. — Pain, député, droite Réélu.
Dangé. — Jupin, nat. — D'Argenson, droite Elu.
Gençay. — Méreau, rad. — Pineau, rép. de g. Elu.
La Trimouille. — Albert de Monplanet, droite. — Gobillot, rad. Elu.
Lencloître. — Godet, rad. Réélu.
Montmorillon. — Henri de Monplanet, dr. Réélu.
Monts-sur-Guesnes. — Rimbert, rad. Réélu.
Neuville. — Péret, député, rép. de g. Réélu.
Pleumartin. — Martin, rad. Réélu.
Poitiers (Nord). — Servant, sénateur, rad. Réélu.
Poitiers (Sud). — Bouelle, prog. — Morain, rép. Elu.
Saint-Georges. — Mérine, droite. — Mongruel, rép. de g. Elu.
Saint-Savin. — Caillon, rad. Réélu.
Trois-Moutiers. — Gigot, prog. Réélu.
Vouillé. — Albert, rad. Réélu.

VIENNE (HAUTE-) (14 sortants hors série)

Bessines. — Bony, rad. soc. — Betout, rad. Elu.
Châlus. — Magne-Bouchaud, rép. de g. Réélu.
Châteauneuf. — Tarrade, rad. soc. Réélu.
Laurière. — Barthout, prog. — Bouchaud, rép. Elu.
Le Dorat. — Trouvé, député, rad. Réélu.
Limoges (Est). — Goujaud, soc. unif. Réélu.
Limoges (Ouest). — Fèvre, soc. unif. Réélu.
Mézières. — Labuze, anc. député, rad. Réélu.
Nantiat. — Ruaud, décédé, rad. — Thomas, soc. unif. Elu.
Nieul. — Lalue, soc. unif. Réélu.
Pierre-Buffière. — Sarre, rad. soc. Réélu.
Rochechouart. — Marquet, député, rad. Ballott.
Saint-Mathieu. — Hugonneau, rad. Réélu.
Saint-Yrieix. — Roux, rad. soc. Réélu.

Hors série

Limoges (Nord). — Chateau, soc. unif., démis. — Parvy, soc. unif. Elu.

VOSGES (15 sortants)

Bains. — Renaud, rad. Réélu.
Bulgnéville. — Simonet, rad. Réélu.
Charmes. — Eury, rép. de g. Réélu.
Corcieux. — Villaume, rad. Réélu.
Coussey. — Contal, rad. Réélu.
Darney. — Claude, rad. soc. Ballott.
Epinal. — Krantz, ancien député, prog. Ballott.
Lamarche. — Picard, député, rad. Réélu.
Plombières. — Flayelle, député, droite Réélu.
Provenchères. — De Bazelaire de Lesseux, droite Réélu.
Rambervillers. — Lahalle, prog. Ballott.
Raon-l'Etape. — Fleurent, ancien député, rad. Réélu.
Remiremont. — Desbleumortiers, rép. g. Ballott.
Senones. — Nansé, rad. Réélu.
Vittel. — Mathis, député, rad. Réélu.

YONNE (18 sortants, 1 hors série)

Aillant. — Lesueur, rad. soc. (ne se représentait pas). — Jean Hubert, rad. soc. Elu.
Auxerre (Ouest). — Milliaux, député, rad. soc. Réélu.
Brienon. — Gouffier, rad. soc. (ne se représentait pas) Ballott.
Charny. — Echard, rad. soc. (ne se représentait pas). — Metier, rad. soc. Elu.
Coulange-la-Vineuse. — Desprez, rad. Réélu.
Courson. — Bouquet, rad. soc. Réélu.
Cruzy-le-Châtel. — Thevenin, marquis de Tanlay, droite Réélu.
Guillon. — Gallot, député, rad. soc. Réélu.
Noyers. — Gautherin, rad. Réélu.
Pont-sur-Yonne. — Petit, rad. Réélu.
Quarré-les-Tombes. — Rostain, rép. de g. Réélu.
Saint-Fargeau. — David, rad. soc. (ne se représentait pas). — Général Toutée, rad. soc. Elu.
Saint-Florentin. — Vincent, rad. (ne se représentait pas). — Meslier, rad. soc. Elu.
Seignelay. — Charles Philippe, rad. soc. Réélu.
Sens (Sud). — Giguet, rad. soc. Réélu.
Vermenton. — Bureau, rad. soc. (ne se représentait pas). — Pillon, rad. soc. Elu.
Villeneuve-l'Archevêque. — Javal, député, rad. soc. Réélu.
Villeneuve-sur-Yonne. — Mayaud, rad. soc. Réélu.

Hors série

Joigny. — Besnard, sénateur, décédé. — Hamelin, rad. soc. Elu.

Les statistiques

Le ministère de l'intérieur communique la statistique suivante :

Sièges à pourvoir. — Série sortante	1.443
— — Hors série	8
Total	1.451
Résultats parvenus le 4 août, à midi	1.403

se décomposant ainsi :

Réactionnaires et nationalistes élus	191
Progressistes de droite	58
Progressistes de gauche	65
Républicains de gauche	317
Radicaux et radicaux socialistes	586
Républicains socialistes	27
Socialistes unifiés	41
Ballottages	118
Total	1.403

L'agence Havas dénombre de la façon suivante les résultats des élections :

Les conservateurs et libéraux gagnent 9 sièges et en perdent 46;

Les progressistes en gagnent 18 et en perdent 35;

Les républicains radicaux, radicaux socialistes et républicains socialistes en gagnent 81 et en perdent 31;

Les socialistes unifiés en gagnent 11 et en perdent 7.

Les élections et la loi de trois ans

Le ministère de l'intérieur fait la communication suivante :

Tous comptes faits des députés ne se représentant pas et de ceux qui se présentaient pour la première fois, des battus et des nouveaux élus, 94 avaient voté pour la loi militaire, et 45 contre. Ils reviennent en même nombre.

Les particularités du scrutin

Les membres du Parlement dont les noms suivent n'ont pas été élus :

MM. Larère (Côtes-du-Nord), Hervey (Eure), Emile Reymond (Loire), sénateurs;

MM. Toy-Riont (Hautes-Alpes), Ellen Prévot (Haute-Garonne), Janin et Mistral (Isère), Ponsot (Jura), Bouvier (Nord), Bansard des Bois (Orne), de Gontaut-Biron (Basses-Pyrénées), Chailley (Vendée), députés.

Sont en ballottage :

MM. Bussière (Corrèze), Mazière (Creuse), L. Martin (Var), Pauliat (Cher), sénateurs;

MM. Lamoureux (Allier), A. Lefèvre (Bouches-du-Rhône), Fesq (Cantal), Dumas (Cher), Raffin-Dugens (Isère), Arbel et Durafour (Loire), Dansette (Nord), Des Lyons de Feuchins (Somme), Mauger (Cher), Guichard (Vaucluse), Marquet (Haute-Vienne), députés.

Parmi les sénateurs ou députés candidats réélus ou élus figurent :

MM. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés; Barthou, président du conseil; Ch. Dumont, ministre des finances; Pierre Baudin, ministre de la marine; Jean Morel, ministre des colonies; Chéron, ministre du travail; de Monzie et L. Bérard, sous-secrétaires d'Etat; Monis, ancien président du conseil; Delcassé, ancien ministre, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg; Peytral, A. Lefèvre, Viviani, Maurice Faure, Trouillot, Lourties, Monestier, Simyan, Perrier, Chautemps, F. David, de Selves, anciens ministres ou sous-secrétaires d'Etat; d'Aunay, ancien ambassadeur; Herriot, maire de Lyon.

Parmi les personnalités n'appartenant pas au Parlement et qui sont au nombre des élus, figurent :

Le général Toutée (Yonne); le général Tisseyre (Pyrénées-Orientales); le colonel Marchand (Gard); M. René Millet, ancien résident de France à Tunis; M. Paul de Cassagnac; M. Baudin, père de M. Pierre Baudin, ministre de la marine (Ain); M. Faurie, chef du cabinet de M. de Monzie, sous-secrétaire d'Etat (Lot).

Les incidents

(Dépêches de nos correspondants particuliers)

Aube. — Dans la commune de Romaines, le scrutin a été interrompu une heure après l'ouverture, le maire s'étant aperçu que des électeurs avaient mis dans l'urne plusieurs bulletins de vote à la fois. Les urnes furent ouvertes, et on constata qu'elles contenaient 17 bulletins de vote, alors que 8 électeurs seulement avaient voté. Les opérations ont été suspendues.

A Fontaine, commune viticole, dont le conseil municipal a démissionné en signe de protestation contre le retard apporté par le Parlement dans le règlement de la question de la délimitation, aucun électeur ne s'étant présenté à midi, la mairie a été fermée et sur la porte a été apposé un écriteau ainsi conçu: « Fermé pour cause d'injustice! »

Charente-Inférieure. — Continuant à protester contre les mesures prises par le ministre de la marine réduisant les services du port militaire, Rochefort, qui avait à élire des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement, a fait la grève des candidats et des électeurs.

Finistère. — M. Charles Lefebvre, maire de Morlaix, candidat au conseil général avec le programme de l'Alliance démocratique, ayant été battu de 565 voix par M. Larher, juge au tribunal de commerce, radical socialiste, a démissionné, ainsi que ses deux adjoints.

Hérault. — A Saint-Etienne-d'Albagnan (canton d'Olargues), l'urne a été jetée dans la rue et des bulletins répandus sur le sol.

A Mèze, le dépouillement a été rendu impossible et l'urne mise sous scellés; les gendarmes de Florensac ont été appelés pour rétablir l'ordre.

Saône-et-Loire. — Un pénible incident a marqué les opérations du dépouillement du scrutin. M. Boulonne, âgé de soixante-cinq ans, ancien professeur de gymnastique au lycée Lamartine, a été atteint, au moment du vote, d'une embolie au cœur et est tombé mort.

Yonne. — M. Ernest Godeau, cinquante ans, garde champêtre à Saint-Martin-du-Tertre, apportait à la sous-préfecture de Sens les résultats des élections au conseil général, quand, sous le pont du chemin de fer de l'Est, il fut tamponné par une motocyclette pilotée par M. Berthelot, mécanicien à Sens. Il fut mortellement blessé et M. Berthelot grièvement contusionné.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi, 4 août. — La pression barométrique s'abaisse lentement dans l'ouest du continent; elle reste élevée sur les îles Britanniques (Stornoway 770 mm.). Une faible dépression apparaît sur le golfe de Gascogne (760 mm.); une autre plus importante persiste dans l'extrême nord (Vardœ 747 mm.).

Le vent est faible d'entre nord et est sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, de directions variables sur celles de la Méditerranée; la mer est généralement belle.

Des pluies sont tombées dans quelques stations du nord et du centre du continent. En France, le temps a été beau, sauf au pas de Calais et vers la Gascogne. On a recueilli 3 mm. d'eau à Dunkerque, 2 à Biarritz où un orage a éclaté.

La température a baissé sur nos régions de l'ouest et des îles Britanniques. Ce matin, le thermomètre marquait 10° à Reykiavik et à Vardœ, 14° à Brest, 16° à Paris, 19° à Biarritz, 24° à Alger. On notait 13° au mont Aigoual, 12° au puy de Dôme, 7° au pic du Midi.

En France, le temps va rester moyennement chaud, quelques orages sont probables dans le sud-ouest.

A Paris, hier, la température moyenne, 17°2, a été inférieure de 1°1 à la normale (18°3).

A la tour Eiffel, maximum 20°2; minimum 11°4.

Observatoire municipal (Tour Saint-Jacques)

Le ciel demeure très beau; l'atmosphère est brumeuse.

Le vent souffle du nord et du nord-est à une vitesse de 4 m. par seconde.

La température se relève légèrement: les minima d'aujourd'hui sont moins bas que ceux d'hier; on notait ce matin 11°5 à Trappes, 11°6 à Maisons-Laffitte, 12°1 à Ville-Evrard, 12°7 au Parc-Saint-Maur, 13°2 à Joinville, 13°4 à Villejuif.

La pression barométrique tend à décroître faiblement; elle accuse à midi 761 mm. 4.

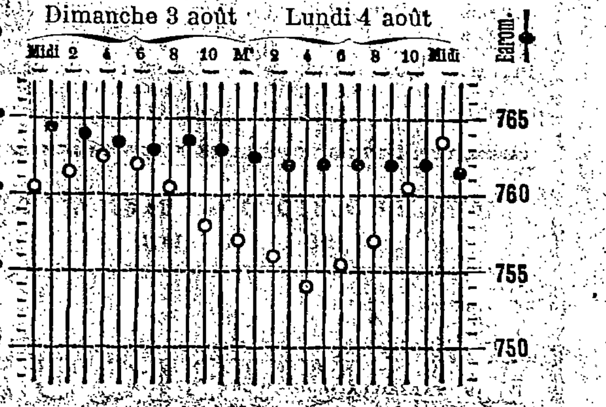

L'affaire du collier. — L'enquête ouverte sur l'affaire du collier subit un temps d'arrêt, car M. Niclausse, chef adjoint de la Sûreté, attend les résultats de l'expertise des cires composant les cachets apposés sur la boîte qui fit le voyage de Paris à Londres.

On raconte à propos de cette sensationnelle affaire qu'il y a quelques jours un homme se présentait chez M. Salomons, l'expéditeur du fameux collier, et demandait à lui parler. Après avoir tout d'abord refusé de le recevoir, le représentant de M. Mayer fit introduire le visiteur qui lui dit en substance:

Je suis un ancien avocat et si mon passé est ignoré de vous, le souvenir de telles et telles affaires dans lesquelles j'ai plaidé vous permettra de ne pas me considérer comme un inconnu. Je viens vous informer, par pure sympathie, qu'un danger vous menace. Dans trois jours vous le connaîtrez. Voulez-vous que je vous protège? J'ajoute que je suis à même de connaître l'auteur du vol du collier.

M. Salomons répliqua à son visiteur que la police serait heureuse de recevoir ses informations, mais qu'en ce qui le concernait il n'avait besoin d'aucune protection.

Trois jours plus tard, M. Salomons était convoqué à la Sûreté. Accompagné de son fils, il se rendit quai des Orfèvres, et là il retrouva son visiteur mystérieux.

Vous voyez, lui dit celui-ci, que vos ennemis commencent. Mes renseignements étaient donc bons et cela doit vous donner confiance en moi. Maintenant écoutez : je puis vous faire gagner immédiatement 500,000 francs. M. Price, représentant du Lloyd, a mis à ma disposition une somme de 1,500,000 francs pour retrouver le collier : remettez-moi ce joyau, et assuré de toute ma discrétion, vous recevrez en outre de moi un chèque de 500,000 francs. L'affaire vous convient-elle?

Pour toute réponse, M. Salomons, indigné, repoussa le personnage. Introduit chez M. Niclausse, il lui fit le récit qu'on vient de lire.

M. Price a d'ailleurs reconnu avoir mis à la disposition de l'ancien avocat en question une somme de 1,500,000 francs pour le cas où il ferait retrouver le bijou.

Journal socialiste poursuivi. — De Chalon-sur-Saône :

Le journal *le Socialiste de Saône-et-Loire*, imprimé à Montceau-les-Mines, avait reproduit un article diffamatoire contre l'évêque de Langres (Haute-Marne). Aujourd'hui l'évêque, se jugeant gravement diffamé, assigne le journal socialiste devant le tribunal de Chalon-sur-Saône et demande 5,000 francs de dommages-intérêts et 50 insertions dans les journaux de la région.

Accidents d'automobile. — Une automobile peinte en bleu, et dont il n'a pas été possible de relever le numéro, a renversé hier, dans la traversée du bourg de Saint-Jean-sur-Erve (Mayenne), M. Leroux, âgé de 61 ans, domestique de fer-

me. M. Leroux a été tué net. L'automobiliste a pris la fuite.

— Un homme âgé d'une quarantaine d'années, vêtu d'un complet gris usagé et chaussé de sandales, a été renversé vers minuit, devant la porte Saint-Martin, par une automobile de place. Transporté à l'hôpital Saint-Louis par l'auteur de l'accident, l'inconnu est mort quelques instants après son arrivée.

— M. Maire, notaire au Mans, sa mère âgée de 70 ans, sa nièce âgée de 12 ans et son chauffeur, M. Emile Pichon, quittaient le Mans, samedi soir, pour se rendre à Cauterets. Sur la route de la Flèche à Baugé, deux pneus éclatèrent et la voiture fit panache. Les quatre voyageurs, projetés sur la route, ont été grièvement blessés.

— Une automobile dans laquelle se trouvaient MM. Jean Pinsard, 19 ans, conducteur, et Léon Lurbe, 33 ans, employé de la Société des papiers Abadie a culbuté dans un fossé de la route de Paris à Nantes, sur le territoire de la commune de Masles (Orne).

M. Pinsard a été légèrement blessé; M. Lurbe l'a été plus grièvement : il a un poumon perforé et plusieurs côtes enfoncées. Sa vie paraît en danger.

— Pour éviter une voiture de déménagement, une automobile s'est ensablée et a capoté près du champ de courses de Fontainebleau.

M. Fauquet, élève officier à l'école de Fontainebleau, a été grièvement blessé. Il a été transporté à l'hôpital.

— Une automobile venant de Versailles, pilotée par M. Michel Radier, aviateur, a fait panache à Sarclay.

Pris sous les débris de sa voiture, M. Radier a eu les deux jambes brisées. Il porte, en outre, de multiples contusions sur tout le corps. Son état est grave.

— En se rendant en automobile de Chambéry à Orange pour assister aux représentations du Théâtre antique, Mme Isadora Duncan a échappé à un accident qui aurait pu être très grave. Sa voiture heurta la barrière d'un passage à niveau que n'éclairait aucune lanterne. Seul le capot fut endommagé, et après une réparation de fortune, Mme Isadora Duncan put gagner Orange, où elle arriva à onze heures du soir pour assister aux derniers actes d'*Andromaque*.

Ballon allemand en France. — Un ballon allemand a atterri hier après-midi à Rupt-en-Woëvre, près de Verdun.

Cet aérostat était monté par trois aéronautes civils de Francfort-sur-le-Mein.

Le sous-préfet et le commissaire spécial se sont assurés du but exclusivement sportif du voyage et de l'identité des passagers. Ils ont pris toutes les mesures de protection nécessaires; puis ayant constaté que rien de suspect ne se trouvait à bord, ils ont autorisé le retour par voie ferrée, après acquittement des droits de douane.

A la recherche de trésors. — Le brick-goélette *Jeune-Henri* échoua le 8 décembre 1820 dans l'île d'Oléron, près du port de Saint-Denis, emportant dans la mer des lingots d'argent et d'or et un coffre-fort rempli de diamants que le propriétaire du brick, le comte de Saint-Paul, ramenait d'Amérique où il avait fait fortune. Les pilleurs d'épaves réussirent à s'emparer d'une partie de la cargaison. Mais la mer garda le précieux coffre-fort. A plusieurs reprises la famille du comte de Saint-Paul fit entreprendre des recherches qui restèrent vaines. Selon une dépêche de l'agence l'Information, elle ferait une nouvelle tentative avec le concours d'un spécialiste de travaux de sauvetage et d'un sourcier.

Collision de navires. — Une collision s'est produite hier à la sortie du port de Calais entre le vapeur danois *H.-Pontoppedan*, du port de Copenhague, et le vapeur anglais *City-of-Hamburg*, appartenant à une compagnie maritime de Dublin. Sans ses cloisons étanches de l'avant, le *City-of-Hamburg* aurait couru un grand danger. Avec l'assistance des remorqueurs *Champion* et *Calaisien*, il fut conduit au bassin Carnot pour être déchargé et mis ensuite dans la cale de radoub.

INFORMATIONS DIVERSES

— On annonce le prochain mariage de :

M. Clément Villeneau, docteur en droit, conseiller général de la Charente-Inférieure, avec Mlle Louise Aversenq, à Saint-Jean-d'Angély.

M. Eyquem, fils de M. Albert Eyquem, vice-président du tribunal civil de Bordeaux, avec Mlle Hélène Duret.

M. Henri Hartung, lieutenant au 9e dragons à Épernay, fils du général, avec Mlle Maggy Reuss, fille de l'inspecteur des eaux et forêts, à Fontainebleau.

— Exposition générale aux Grands Magasins Dufayel. Mobiliers par milliers, articles de voyage, de sport et de jardin, etc., etc.

Concert, cinématographe, five o'clock tea dans le palmarium.

TRIBUNAUX

Le procès de la poétesse d'Agen

(De notre envoyé spécial)

Agen, 3 août.

Les débats qui, après une longue et patiente instruction mollement engagée peut-être, vont commencer dans quelques heures devant les jurés de Lot-et-Garonne, arriveront-ils à dissiper l'obscurité troublante qui aujourd'hui encore entoure la mort de l'abbé Chassaing? Deux hypothèses, en effet : le crime ou le suicide, et chacune de ces hypothèses a ici de résolus partisans. Il semble pourtant que la première ait pour elle la vraisemblance, et il fallut que cette vraisemblance fût marquée de traits assez nets pour que la chambre des mises en accusation de la cour d'Agen n'hésitât point à renvoyer Mme Alice Crespy, femme de lettres, devant la cour d'assises sous l'accusation d'assassinat. Le drame est vieux de huit mois, huit mois que Mme Crespy, dont l'état de santé fut toujours précaire, a passés moins à la prison qu'à l'hôpital.

— La chambre qu'elle occupa chez moi pendant les cinq ou six jours qui suivirent la mort de l'abbé Chassaing, me dit le propriétaire d'un grand hôtel voisin de la gare, avait fini par ressembler à une pharmacie. Partout des flacons, des cachets et des poudres...

Oui, Mme Alice Crespy était physiquement une malade. Elle l'était non moins moralement. Au surplus, ils l'étaient tous deux dans l'exaltation d'une vie en marge.

Elle avait dépassé la trentaine quand elle fit, en 1909, la connaissance de l'abbé Chassaing, vicaire de la paroisse Saint-Hilaire. Un divorce lui avait rendu la liberté, mais bientôt elle abdiquait entre les mains du prêtre. Ames sœurs?... L'abbé Chassaing, ce n'était un secret pour personne, était un grand coureur de cotillons. De haute taille et de visage agréable, homme à la voix prenante et d'esprit cultivé, il allait, vivant sa vie, celle qu'il comprenait, vie en partie double. D'un côté, le prêtre, le confesseur, et, de l'autre, le familier des alcôves hospitalières. Et Mme Alice Crespy, que son tempérament extraordinairement nerveux, inquiet, impulsif, ardent, pouvait conduire aux pires aventures, s'éprit pour l'abbé Chassaing d'une passion que la jalousie devait plus tard exacerber. Ne pouvant ignorer ses bonnes fortunes, elle en devait souffrir. En souffrant, elle ne pouvait accepter une rupture. Elle aurait donc *tué* par dépit amoureux? C'est du moins ce que prétend l'accusation. Elle dira d'autres choses encore, car les débats, le prétend-on du moins, pourraient nous réserver des surprises en nous faisant mieux pénétrer encore dans l'intimité de ces deux êtres qui s'aimèrent pour en arriver au tragique dénouement que l'on sait.

Quoi qu'il en soit et avant tous débats, reprenons l'affaire dans ses lignes essentielles et telles qu'un acte d'accusation a pu la localiser.

C'est en 1909, avons-nous dit, que Mme Alice Crespy trouva sur sa route l'abbé Chassaing, et ce fut dans la maison discrète de la rue Font-Nouvelle, son domicile, que se noua et se continua l'idylle, maison discrète dans une rue aux rares passants, et suffisamment éloignée de l'église où le prêtre officiait. Ce fut l'idylle et ce fut le moment où la femme de lettres qu'était Mme Alice Crespy écrivit deux livres, la *Mort des heures* et le *Double parfum*, celui-ci devant être, dans sa pensée, l'explication et la justification devant Dieu — devant les lecteurs aussi — d'une union physique et morale que les dévots, car il en est beaucoup à Agen, où tout se sait, devaient nécessairement condamner.

L'abbé Chassaing, habile braconnier devant l'Eternel, avait cependant, vers la fin de 1912, manifesté à différentes reprises le mécontentement qu'il éprouvait d'une liaison devenue trop lourde à ses épaules. Il aimait le grand air, les visages nouveaux, les aventures... Le pot-au-feu qu'on lui imposait lui devenait insupportable, d'autant plus qu'il avait fait une connaissance nouvelle, la femme aimable et souriante d'un agent d'affaires, prête pour lui tous les sacrifices. On va le voir.

Donc, l'abbé Chassaing était las et commençait à songer aux moyens prudents qui pourraient lui permettre de reconquérir une liberté trop compromise, à son gré.

Et c'est ainsi qu'il se lance, auprès des siens, de ses intimes auxquels il ne devait pas apprendre grand'chose du reste, dans la voie des confidences. Il va développer, à grands renforts d'arguments, ce qui fut si joli au théâtre, voici plusieurs années, l'histoire des *Femmes collantes*. Il a pour premier dépositaire de sa pensée et aussi de ses craintes et frayeurs, l'abbé Pradal qui vit à Agen, retraité, la vie d'un sage. A chacun d'eux, il dit qu'il veut rompre, mais à chacun d'eux il ne dissimule pas que la rupture n'ira pas sans quelque fracas. Et le fracas, il en est sûr, aura pour origine la gâchette d'un revolver. Le scandale et la mort. Que faire? Une idée lui vient. Pourquoi ne demanderait-il pas un changement de résidence? Le moyen n'est pas très brave, mais il peut aplanir beaucoup de difficultés, et de tous côtés on lui conseille d'agir de la sorte. Ainsi arrivera-t-il à échapper « à quelque chose ». Et pour démontrer à Mme Alice Crespy qu'il a pris une résolution héroïque, il refusera, le 20 décembre 1912, un cadeau qu'elle lui envoyait, confiante et heureuse, tandis que le même jour il acceptait d'une autre de ses pénitentes un objet de valeur. Que tout cela est vilain et malpropre!

Bref, l'évêché a fait droit à la demande de l'abbé Chassaing. Une cure est libre à Montastruc. On la lui donne. C'est la liberté reconquise. C'est l'indépendance. C'est la fin d'un roman trop passionnel. C'est là-bas, dans des campagnes pittoresques, au milieu de braves gens, la possibilité certaine d'une vie nouvelle, d'une résurrection morale. Et pourquoi pas? Mais il faut quitter Agen, en s'efforçant de l'abandonner en diplomate, et voici le drame.

Ici on cesse d'être d'accord.

— Je n'ai jamais été aussi heureux de ma vie! Voilà le cri de l'abbé Chassaing, quand il apprend qu'il est nommé à Montastruc. Et tout de suite il se préoccupe de son installation future. Il demande à l'abbé Subreroques de lui prêter le concours d'une vieille amitié. Il met en ordre ses affaires. Il se préoccupe même de la préparation d'un sermon par lequel il doit inaugurer ses nouvelles fonctions. Il se préoccupe de tout cela, mais son souvenir demeure malgré tout fidèle à la petite maison de la rue Font-Nouvelle, à celle qui l'habite, à Mme Alice Crespy, la femme qu'il ne veut plus voir. Et c'est la dernière faiblesse d'un homme faible. Tout le monde est d'accord sur ce point. Il va s'y rendre.

Il n'ira cependant que le soir, vers six heures, après avoir tout préparé pour son départ : visite au Crédit lyonnais, où il retire une somme de 500 francs, visite chez un cordonnier et aussi chez un horloger. Il vient, après avoir dit à sa vieille mère qui peut s'impatienter « qu'il rentrera cependant pour manger la soupe ». Et la vieille maman l'attendit...

Quand il arriva rue Font-Nouvelle, et ici nous empruntons à l'acte d'accusation, Mme Alice Crespy était seule alors qu'elle allait, quelques instants plus tard, recevoir la visite de sa mère et de Marcelle, sa jeune sœur. Elle reçoit l'une et l'autre dans l'antichambre, et tout de suite son attitude les frappe. Elle paraît anxieuse et « en proie à une agitation extrême ». Le drame vient en effet de se dérouler, rapide, brutal et sans témoins. Et Marcelle entend des gémissements. Elle entend des râles. Elle veut aller au secours de l'être qui se plaint.

— Non, non! s'écrie alors Mme Alice Crespy, en se dressant, pâle, défaite, tragique, entre sa sœur et la porte du salon. Non, n'entrez pas!

On n'entra pas. Et c'est ici que le vrai commence à ne plus être vraisemblable, non pas que je veuille dire que tout le monde ne se soit bien efforcé de faire son devoir. Il y eut cependant des hésitations, des retards, des imprudences, et personne ici ne se gêne pour en parler. Qu'on en juge.

Que devait-il arriver? C'est que Mme Alice Crespy allât aussitôt prévenir le commissaire de police du « suicide », chez elle, de l'abbé Chassaing. Eh bien, non! Après s'être fait habiller par sa mère et sa sœur — par celle-là même qui, nous venons de le dire, avait entendu, à travers une porte, les derniers gémissements d'un mourant, — elle court chez un médecin, le docteur Fourestié, et supplie celui-ci de venir en toute hâte pour donner ses soins à un jeune homme qui « vient de se tirer chez elle un coup de revolver à la tête ». Le jeune homme, c'est l'abbé Chassaing. Et le docteur Fourestié arrive et constate le décès. La mort est due à un coup de feu qui a traversé la tempe gauche.

Que va-t-on faire encore? Aller chez le commissaire de police? Non. Mme Alice Crespy se rend chez l'abbé Faure, comme elles est allée chez un docteur, chez l'abbé Faure qui, à Saint-Hilaire, est le chef hiérarchique de l'abbé Chassaing. Et celui-ci prévient l'évêché, et pendant ce temps on pénètre chez Mme Alice Crespy, on y fouille et on y cherche, tandis que le commissaire de police, prévenu enfin, mais perplexe, consigne à sa disposition Mme Crespy dans la chambre confortable d'un hôtel qui touche à la gare.

Dès lors le parquet ne pouvait qu'agir, et il agit, n'ayant désormais d'autre préoccupation que de dissiper l'obscurité entourant une affaire que la presse allait, pendant plusieurs semaines, mettre au premier plan de l'actualité.

Et alors, de déductions en déductions, on en arriva à ce système — nous verrons ce qu'il vaudra — que Mme Alice Crespy n'avait pu supporter la rupture que lui imposait, indirectement, l'évêché d'Agen; qu'elle n'avait pu accepter une séparation qui la privait de l'ami auquel elle avait dédié le *Double parfum*, et que, dans un mouvement où sombrent tous sentiments, elle avait, femme jalouse et moralement et physiquement malade, tué celui qui s'éloignait.

CH. DEFFÈS.

SPORT

Sur le circuit de la Sarthe

(Dépêche de notre envoyé spécial)

Les Hunaudières, 3 août, 9 h. matin.

L'Automobile-Club de l'Ouest de la France, rompant avec la tradition ordinaire des meetings d'automobiles qui comprennent deux journées de courses dont l'une est réservée aux grosses voitures et l'autre aux motocyclettes a débuté aujourd'hui par la course des petits engins. Demain ce sera l'épreuve la plus passionnante et le public qui est venu aujourd'hui au Mans restera sûrement demain, tandis qu'au circuit de Picardie 50 0/0 au moins des spectateurs sont partis après la course du premier jour parce que la seconde journée était celle des motocyclettes.

Il fait un temps superbe, ciel bleu, soleil éclatant dont les ardeurs sont tempérées par un vent frais. Dans ce coin des Hunaudières — qui nous rappelle Wilbur Wright — les tribunes sont en situation parfaite et à l'orée d'un bois, dressées à gauche et à droite de la route départementale qui d'Arnage vient déboucher sur le circuit.

Ce n'est pas la très luxueuse installation d'Amiens, c'est plus rustique, plus campagne ; on se trouve en pleine forêt et les gens fatigués tout à l'heure pourront aller faire la sieste à l'ombre des pins ou des chênes.

Néanmoins cette installation provisoire de quarante-huit heures est plus que convenable. Elle comprend une grande tribune de places payantes comprenant vingt loges et plus de mille places, puis une seconde tribune pour les sociétaires de l'Automobile-Club de l'Ouest et ses invités, enfin un buffet qui est déjà envahi, car le public est assez nombreux, ce qui fait présager la foule pour demain.

En face des tribunes sont installés les ravitaillements des concurrents, le tableau d'affichage très visible et le poste des chronométreurs et des commissaires sportifs.

Les concurrents parcourent le circuit dans le sens des aiguilles d'une montre. Du départ ils se dirigent vers le Mans, distant de 5 kilomètres, où ils virent à l'entrée de la ville, prennent la route de Parigné-l'Evêque, jusqu'à la fourche du Grand-Luce, passent à Saint-Mars, Ecommoy, Mulsanne et reviennent au point de départ. Au total 54 kilomètres par tour.

Aujourd'hui les motocycles doivent accomplir 6 tours de ce parcours, soit 324 kilomètres, et les sidecars et cyclecars — quels affreux noms! — cinq tours, soit 270 kilomètres. Demain les grandes voitures auront un parcours plus long : 10 tours, soit 540 kilomètres.

Depuis sept heures ce matin les petits engins qui vont partir tout à l'heure arrivent sur le lieu du départ. C'est la joie des spectateurs que de voir les accoutrements bizarres de ceux qui chevauchent les motocyclettes rapides ou qui sont passagers dans les sidecars et les cyclecars. Les premiers, en maillot épais, portent des jambières en cuir et des souliers à très forte semelle, car ils freinent dans les virages avec le pied. Comme coiffure, le casque protecteur avec bourrelet, en cas de chute, et la paire de lunettes solidement fixée.

Les passagers sont d'une tenue moins uniforme; il règne plus de fantaisie dans le vêtement, mais une seule condition est imposée : c'est qu'il ne soit ni lourd ni épais. Le poids et la place ont leur importance lorsqu'il s'agit d'être transporté dans de petits paniers d'osier fixés au côté d'une motocyclette ou chevauchant le pilote comme dans quelques cyclecars bien peu confortables. Cependant certains de ceux-ci dont le poids est limité à 350 kilos, carrosserie (?) comprise, comportent deux places côte à côte. C'est un progrès; aussi peut-on voir une dame parmi les passagers.

Tout ce groupement, tout ce grouillement ne manquent pas de pittoresque. Sous les rayons du soleil les couleurs vives des maillots s'accusent, les torses bleus, jaunes et rouges se détachent sur les tonalités neutres des cache-poussière de ceux qui font preuve ainsi d'une certaine prévoyance.

Il y a six catégories parmi toute cette mécanique qui pétarade et empeste l'air d'une fumée épaisse. Pour chacune d'elles un seul départ est donné afin que le classement soit plus facilement compris par le public. C'est aussi pour certains groupes qui ont de nombreuses inscriptions, le spectacle d'un départ émotionnant.

A 8 heures 30 précises, les chronométreurs font partir la première catégorie des motocyclettes de 500 centimètres cubes; ils sont neuf concurrents. A 8 heures 35 partent onze concurrents de la seconde catégorie (350 centimètres cubes). Enfin à 8 heures 40, troisième catégorie de 250 centimètres cubes; il y a seulement un partant.

C'est ensuite aux sidecars à partir à 8 heures 45; ils sont quatre qui s'en vont, agitant leurs passagers dans les minuscules boîtes d'osier où ils sont accroupis. Vraiment ce ne sont pas des instruments pratiques pour la course.

A 8 heures 50 part la première catégorie des cyclecars (1,100 centimètres cubes, poids libre); il n'y a que sept concurrents. Puis pour finir, les plus nombreux, les cyclecars de la même cylindrée, mais à poids limité; ils sont dix. Un onzième, seul de sa catégorie, n'a que 750 centimètres cubes.

Les départs donnés en groupe à chaque catégorie ont été très réussis. Pour les cyclecars, les commissaires sportifs ont innové un nouveau système de départ lancé. Les concurrents ont été groupés à cinq cents mètres des tribunes. Ils étaient précédés par une voiture-pilote, laquelle s'est effacée sur la droite de la route aussitôt la ligne de départ franchie.

Le public a été naturellement intéressé par cette expérience qui était tentée ici pour la première fois.

Cette question des départs en groupes pour de petits engins semble résolue maintenant. Avec un peu de prudence, on la réalise facilement; et d'autre part, on a pu constater qu'à cinq kilomètres du départ, au virage du Mans, les concurrents ne se sont pas gênés, car ils étaient déjà très égrenés.

Le soleil est chaud, mais il y a peu de poussière sur la route sur laquelle a été répandu du chlorure de calcium. — PAUL ROUSSEAU.

AÉRONAUTIQUE

CHUTE GRAVE D'UN AVIATEUR ALLEMAND

On télégraphie de Berlin que l'élève-aviateur Broks a fait une chute grave à Johannisthal, hier soir à 8 heures, au cours d'épreuves qu'il subissait pour obtenir le brevet de pilote. Son appareil a été complètement brûlé. Broks, grièvement blessé, a été sauvé par l'aviateur Matthis, qui a pu le dégager au péril de sa vie.

POUR LA COUPE POMMERY

Nous avons signalé hier le passage à Bordeaux et le départ pour Vittoria de l'aviateur Guillaux, qui sur son monoplan métallique Bayard-Clément est parti hier matin de Villacoublay pour tenter de ravir à Brindejonc des Moulinais le record de 1,400 kilomètres par lequel celui-ci détient la dernière prime de la Coupe Pommery.

L'aviateur Guillaux est bien arrivé à Vittoria vers midi et demi. Un quart d'heure plus tard il repartait dans la direction de Casablanca. Depuis ce moment on est sans nouvelles de lui. A midi la maison Bayard-Clément était toujours sans information.

AUTOMOBILISME

LE CONCOURS MILITAIRE DE POIDS LOURDS

La chaleur du Midi a mis hier à une rude épreuve concurrents et officiels du concours militaire de poids lourds. Pourtant les véhicules ont couvert l'étape de Bordeaux à Périgueux sans incident notable.

Un nouveau venu au concours de cette année se montre un concurrent dangereux pour les meilleurs. Nous voulons parler de Brasier dont les quatre véhicules sont arrivés à Périgueux en aussi bon état que lors de leur sortie des ateliers, meilleurs même, puisque plus éprouvés et mieux au point. Les Delahaye continuent à marcher à la consommation, réalisant des moyennes qui font le plus grand honneur aux constructeurs de la rue du Banquier.

Du côté des roues et bandages, c'est toujours la même marche parfaite. Les 58 véhicules munis de bandages Bergougnan avancent sans peine par tous les temps.

HIPPISME

VICHY — CAEN — COMPIÈGNE — OSTENDE

Le Grand-Prix de la Ville de Vichy (100,000 fr., 2,600 m.), qui se courait hier sur l'hippodrome de Bellerive, avait attiré un public nombreux au pesage et sur la pelouse. Douze concurrents se sont présentés sous les ordres du starter, dont la tâche n'a pas été facile, à raison des incartades de Pendragon et de Grand d'Espagne II; ces deux chevaux ont d'ailleurs pris un excellent départ et sont restés longtemps en tête; mais à la fin le poulain du vicomte d'Harcourt, Huningue (Rovella), et la jument du comte E. de Boisgelin, Tripolette (O'Connor), ont atteint et dépassé les leaders, et Tripolette, prenant le meilleur, et vigoureusement soutenue par son cavalier, battait d'une demi-longueur Huningue. Rouble, à M. Laffitte (J. Childs), était 3e à trois longueurs, précédant Cédrie et le reste du lot. — Pari mutuel à 5 fr. : 23 fr. 50 et 21 fr. 50.

Les autres courses de la journée ont été gagnées par Mimouche, à M. Jean Lieux; Oujda, de la même écurie; Mistress Henry, au vicomte de Richemont, et Mastuvu, à M. J. Lieux.

A Caen, le prix du Premier Pas (8,000 fr., 900 m.) a été enlevé avec la plus grande facilité par la pouliche de M. Ch. Carroll, Junta (Garner), battant Secundus 2e, Elvira III 3e. — Pari mutuel : 7 fr. 50 et 8 fr.

Le handicap, prix de Longchamp (5,000 fr., 2,200 m.), est revenu à la pouliche du baron L. de Bourgoing, Révolte (O'Neill). — Pari mutuel : 19 fr. et 25 fr. 50.

Le prix de la Société d'encouragement (10,000 fr., 3,000 m.), s'est réduit à un match entre Cour Suprême, au comte de Saint-Phalle (G. Clout), et Patte d'Oie, à M. J.-C. Watson (O'Neill), qui ont passé le poteau dans cet ordre. — Pari mutuel : 6 fr. et 6 fr. 50.

Le prix du Conseil général a été gagné par Tullia, à M. Jean Stern (Garner). — Pari mutuel : 15 fr. et 15 fr. 50.

Le Prix principal de la Société sportive est revenu à Crèbecut, à M. A. Pellerin (J. Reiff). — Pari mutuel : 10 fr. et 11 fr.

Le Steeple-chase a été gagné par L'Epave, à M. Ch. Brossette (F. Williams). — Pari mutuel : 22 fr. et 25 fr. 50.

A Compiègne, les courses de haies ont été remportées :

Le prix des Bonshommes, par Racine, à M. A. Weill (Powell). — Pari mutuel : 49 fr. 50 et et 45 fr. 50.

Le prix de Sainte-Claire, par Arauco, à M. H. de Mumm (Lassus). — Pari mutuel : 21 francs et 16 fr. 50.

Le 4e Prix de la Société des steeple-chases de France, par Nick Carter, à M. A. Foacier (Parfrement). — Pari mutuel : 15 fr. et 16 fr. 50.

Le Military est revenu à Rhama II, à M. Bourgeois, monté par son propriétaire. — Pari mutuel : 18 fr. aux deux enceintes.

Le prix de la Ville (steeple-chase, 5,000 fr., 4,200 m.) a été gagné par Mastigadour, à M. P. Simeon (Powell). — Pari mutuel : 8 fr. et 7 fr. 50.

A Ostende, le Derby (international, 40,000 fr., 2,700 m.) a réuni douze partants. La victoire est restée à la pouliche de M. J. Henriot, Sainte Gemme (Jennings), battant les représentants belges : Saint Omer, à M. F. Brugman (Ashworth), 2e, Veneur, au vicomte de Buisseret (Jelliss), 3e.

PARFUM INCONNU 19, HOUBIGANT, Faubourg St-Honoré.

SAVON DENTIFRICE de BOTOT à la fois HYGIÉNIQUE et AGRÉABLE au GOUT

Paris, 4 août, deux heures. — Les dispositions du marché restent bonnes. La plupart des valeurs sont fermement tenues et quelques-unes réalisent des progrès. Mais le fait saillant du jour est encore la hausse de notre rente, qui, toujours, soutenue par le syndicat qui l'a prise en main depuis quelque temps, franchit d'un bond le cours de 87 fr., et s'établit en plus-value d'un demi-point sur avant-hier. Ce mouvement de reprise est encore dû aux rachats des vendeurs de primes.

Les transactions ne sont pas plus larges maintenant qu'elles ne l'étaient au moment de la baisse et les modifications de la cote s'obtiennent par des ordres d'importance relativement médiocre.

Le 3 0/0 qui finissait samedi à 86 80, ouvre aujourd'hui à 87 35, fléchit à 87 10 pour remonter à 87 45, cours de clôture; au comptant il a fait 87 30, 87 50 pour terminer à 87 70. Les caisses publiques ont pris 50,000 francs de rente.

Le Rio-Tinto contribue à maintenir les tendances générales du marché et fait preuve de fermeté à 1,911, après avoir coté 1,900 et 1,912 contre 1,892.

Les fonds russes sont bien tenus et en progrès. Le 5 0/0 de 103 85 à 104 40, le Consolidé 4 0/0 de 91 40 à 91 95, le 3 0/0 1891 de 74 50 à 75 et le 3 0/0 1896 de 73 30 à 74.

Le groupe espagnol est assez résistant : l'Extérieure s'est traitée de 89 60 à 89 70 contre 89 50.

Les chemins sont en légère avance, Saragosse de 431 à 433, le Nord de 452 à 454.

Le Turc est en hausse de 84 02 à 84 70, le Serbe finit à 80 90 au lieu de 80 80.

Les sociétés de crédit sont calmes et conservent à peu près leurs cours de samedi. Banque de Paris 1,706 après 1,708, Crédit lyonnais 1,665 contre 1,663, Comptoir d'escompte 1,070, Crédit mobilier de 624 à 625, Crédit français 486.

Nos chemins sont actifs. Le Nord progresse de 1,685 à 1,690 et 1,698; le Lyon est traité à 1,298 et l'Est de 900 à 904.

Les valeurs industrielles russes ont peu varié. La Briansk cote 667 après 669, la Sosnowice est à 1,478 au lieu de 1,460. Le Naphte russe a coté 681, 680 et 678.

Les valeurs d'électricité enregistrent des demandes, la Parisienne de Distribution à 680, la Thomson-Houston à 760.

L'Azote est bien tenue à 314 et 313.

Les mines d'or sont généralement calmes. La Crown Mines de 173 50 à 173 et 172; l'East Rand de 60 75 à 61; la Rand Mines de 162 à 161 50.

La De Beers finit à 528, après 526, contre 527.

2 heures 30 (derniers cours). — 3 0/0, 87 45. — De Beers ord., 529 ... — Chartered, 24 .. — Crown Mines, 172 50. — East Rand, 60 75. — Randmines, 162 ... — Transvaal Land, 30 25. — Hartmann, 600. — Maltzof, 894. — Platine, 697. — Shansi, 35 50. — Malacca Rubber, 130 ...

MARCHÉS ÉTRANGERS

Berlin. — La tendance est plus lourde sur le rapport hebdomadaire d'une première banque qui envisage la situation industrielle comme défavorable. Harpener 190, Gelsenkirchen 180, Luxembourg perd 2 0/0 dans la séance. Clôture incolore.

Vienne. — Tendance alourdie sur la situation politique qui semble toujours incertaine. Affaires très restreintes.

Bruxelles. — Calme. Canadiennes meilleures. Traction et chemins espagnols maintenus. Groupe russe en reprise. Pétroles Grosnyi fermes.

Barcelone. — Ouverture calme. Nord Espagne 97 90. Saragosse 93 40. Andalous 65 70. Change 108 35.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Le Havre, 10 heures. — Laines (à terme). — Marché calme. Ventes »,»»» balles.
Cour. 188 50; oct. 189 »»; décembre 187 »».

Le Havre, 10 heures. — Cotons (à terme). Soutenus. Courant 76 1/4; sept. 75 1/8; oct. 73 7/8; nov. 73 1/2; déc. 73 1/4; janv. 73 »/»; fév. 73 »/»; mars 73 »/»; avril 73 »/»; mai 72 7/8; juin 72 3/4; juillet 72 7/8.

Cafés (à terme). — A peine soutenus. Ventes 4,000 sacs. Cour. 57 »»; sept. 57 50; oct. 57 50; nov. 57 50; déc. 57 75; janv. 57 75; fév. 57 75; mars 58 »»; avril 58 »»; mai 58 »»; juin 58 »»; juillet 58 25.

Le Havre, midi. — Cotons. — Sans changement. Ventes »»» balles.

Cafés (à terme). — Baisse 25 c. sur la cote du matin. On a vendu 23,000 sacs depuis la précédente dépêche.

Hambourg, 9 h. 45. — Sucres. — Tendance soutenue. Août 9 05 »/»; janvier 9 37 1/2 Rm.

Hambourg. — Cuivre. Mai 135 m. 25 et »» m. »»; sept. 136 m. 75 et »»» m. »».

Hambourg, 10 heures. — Cafés. — Tr. calmes. Santos good average août 46 75; mars 47 »/».

Pétrole. — Calme. Dispon. 8 85 Rm.

Anvers. — Blés. — Australie disponible 21 7/8; blé Danube disp. 21 1/2 à 22 »/»; blé Redwinter dispon. 21 1/4 à »» »/»; blé Kurrachee blanc dispon. 21 1/8 à »» »/»; Plata 19 1/2 à 21 1/4; Walla-Walla 21 5/8 à »» »/»; Kansas 21 5/8 à »» »/». Soutenu.

Amsterdam. — Huile de colza : sout. Dispon. 36 1/4; 4 prem. 36 1/2. Huile de lin : soutenu. Dispon. 29 1/4; 4 prem. 28 3/4.

CHANGES	PAPIER COURT	PAPIER LONG	Escompte
Londres	25 24 1/2 à chèque	25 2 ./..	4 1/2
Allemagne	123 3/8 à ./.	123 7/16 à ../.	6 0/0
Belgique	99 3/8 à 99 1/2	99 3/8 à 99 1/2	5 0/0
Espagne	4 59 1/4 à 4 61 1/4	460 1/2 à .. ../.	4 1/2
Hollande	207 13/16 à ./	207 13/16 à ./.	5 0/0
Italie	26 1/2 0/00 à pte	26 1/2 ./.. à pte	6 0/0
New-York	51 6 3/4 à 51 9 3/4	51 7 ./. à ../..	5 0/0
Lisbonne	474 ./. à ./..	474 ./. à	5 1/2
St-Pétersbourg	264 1/4 à 266 1/4	263 1/2 à 265 1/4	5 1/2
Scandinavie	.... ./. à .. ../.	.... ./. à ./..	5 1/2
Suisse	1 1/2 0/00 à pte	1 1/2 0/00 à pte	5 0/0
Vienne	104 7/16 à ./.	104 7/16 à ./	6 0/0

BANQUE DE FRANCE escompte 4 0/0; avances 4 1/2

Or en b. Pair à ... 0/000 prime — Arg. bar., le kil. 100 .. à 102 — Quadruple espag. 79 50 à 81 50 — Colombie et Mexique 80 50 — Piastres mexicaines 2 58
Souverains 25 .. à 25 1/2 — Banknotes 25 25 1/2 à 25 23 — Aigles Etats-Unis 51 50 51 60 — Guillaume (20 marks) 24 70 — Impériales russes 20 60

COURS DU PARIS
New-York 518 3/4; Berlin 81 05 ./.; Vienne 95 58 ./.; Amsterdam 18 12 ./.; Italie 103 70 ./.; Bruxelles ... ./.; Lisbonne (milreis) 632 ./.; Genève 100 12 ./.; Constantinople 22 975 /.; Athènes 100 3/16; Saïgon : piastres comte 2 51 1/2.
BUENOS-AIRES : Or ... ./.

COURS A VIENNE: Napoléon 19 75 ./.
COURS A PARIS DU: Londres chèq. 25 245 /; Madrid vers. 4 61 1/4
COURS A NEW-YORK: Câbles Londres 487 04 ./.
COURS A BERLIN: Rouble 214 19 /.
COURS SUR LONDRES: à Rio (milreis) 16 1/8; à Valparaiso (pts) 9 11/16

PRIMES SUR LA RENTE FRANÇAISE
Fin courant... 88 35 à 88 25 d. 25 .. 87 95 à 87 85 d. 50
Fin prochain.. .. .. à .. .. d. 25 .. 88 32 à 88 30 d. 50

RECETTES DU SUEZ
3 août : 280,000 francs, contre 210,000 en 1912
Du 1er janvier au 3 août : 73,360,000, contre 61,920,000 en 1912.

Revenu du dernier Exercice	RENTES & ACTIONS	Terme Précédente clôture	Terme Premier cours	Terme Dernier cours	Comptant Précédente clôture	Comptant Premier cours	Comptant Dernier cours
3 ..	3 0/0 ... juill.	86 80	87 35	87 45	87 ..	87 30	87 70
3 ..	3 0/0 AMORTISSABLE ... juill.	89 40			92 ..	92 25	92 25
20 ..	ETAT (ch. de fer) obl. 1913. av.	512 ..			507 ..	511 ..	511 ..
166 66	BANQUE DE FRANCE ... 26 juin	4590			4575		
75 ..	BANQUE DE PARIS ... mai	1708	1706	1706	1710	1710	1717
35 ..	COMPTOIR D'ESCOMPTE .. janv.	1068	1070	1070	1065	1070	1070
35 ..	CRÉDIT FONC. DE FRANCE. juill.	893			897 50	898	898
25 ..	CRÉDIT FRANÇAIS ... mai	485	486	486	485	485	487 50
10 ..	CRÉDIT FRANCO-ÉGYPT.	174			175	172	173
45 ..	Sté MARSEILLAISE DE CRÉDIT	750			752	794	800
60 ..	CRÉDIT LYONNAIS ... 25 mars	1663	1660	1665	1660	1665	1668
35 ..	CRÉDIT MOBIL. FRANÇAIS	624	624	624	624	624	625
10 25	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ... avril	809			811	811	811
15 ..	BANQ. FRANÇ. COM. & IND. janv.	298	300	300	297	299	299
50 ..	BANQ. UNION PARISIENNE juill.	1052	1058	1058	1052	1060	1050
35 50	EST ... mai	900	900	900	898	899	900
58 ..	LYON ... mai	1298	1297	1299	1292	1295	1299
50 ..	MIDI ... juill.	1092			1110		
74 ..	NORD ... juill.	1685	1688	1700	1684	1682	1690
59 ..	ORLÉANS ... avril	1335			1334	1334	1335
38 50	OUEST ... avril	876			886		
8 ..	TRANSATLANTIQUE ord. juill.	164			164		
8 ..	— prior. juill.	176			176	177	177
..	MESSAGERIES MARIT. ord.	123			124	124 25	124 25
12 50	— prior.	166	166	167	169	167	167
21 50	MÉTROPOLITAIN ... juill.	607	607	606	605	607	607
6 25	NORD-SUD DE PARIS ... juill.	163	163	165	164 50	165	162
20 ..	OMNIBUS DE PARIS	681	685	683	680	685	685
8 ..	OMNIUM LYONNAIS ... déc.	139	140	140	138	138 50	138
15 ..	Sté PARISIENNE IND. CH. DE FER	298	300	299	300	299	301 50
27 50	Cie Gle FRANÇAISE DE TRAMWAYS	495	515	518	505		
10 ..	TRAMWAYS DE PARIS ET SEINE	287	288	288	288	289	288
10 ..	Cie Gle PARIS DE TRAMW.	165			166	167	167
10 ..	VOITURES ... juill.	177	177	177	178	178	178
16 ..	ATELIERS ÉLECT. NORD ET EST	486	490	488	486		
15 ..	ASSOCIATION MINIÈRE ... mai	257			250	254	256
37 50	BOLÉO ... mai	790	799	804	788	799	799
35 ..	MÉTAUX ... nov.	790			790		
14 ..	SELS GEMMES ... juill.	283	287	287	285	281	285
167 84	SUEZ ... juill.	5280			5334	5330	5340
37 50	DYNAMITE CENTRALE ... mai	775	774	774	771	780	780
31 25	THOMSON-HOUSTON ... mai	758	760	760	760	760	764
10 ..	Cie PARISIENNE DISTR. ÉLECTR.	678	680	680	679	680	680
4 0/0	ARGENTIN 1896 ... juill.	88 35			87 60	88 50	88 50
4 1/2	— Inter. 1911 ... juill.	94 85			94 70	95	95
4 0/0	BRÉSIL 1889 ... avril	77 55			78 50		
4 0/0	ÉGYPTE Unifiée ... mai	101 90		101 ..	101 80	102	102
4 0/0	EXTÉRIEURE ... juill.	89 55	89 60	89 70	89 00	89 70	89 00
3 1/2	ITALIEN ... juill.	95 35	95 20	95 30	95 10	95 10	95 10
4 0/0	JAPONAIS 1905 ... juill.	89 95			89 50	89 45	89 45
5 0/0	— 1907 ... mars	102 70			103 95		
3 0/0	PORTUGAL ...	62 60			62 20		
4 0/0	RUSSE Consolidé 1re et 2e s. juill.	91 40	91 75	91 95	92 10	91 90	92 ..
4 0/0	— 1891 ... juill.	74 50	74 75	74 75	74 75	74 95	75
3 0/0	— 1896 ... mai	73 30	73 65	74	73 50	73 70	73 90
5 0/0	— 1906 ... mai	103 85	103 95	103 95	103 55	104	104
4 1/2	— 1909 ... juill.	98 80	98 85	99 20	98 60	98 80	99 20
4 0/0	SERBE ... juill.	80 80	81	81	81	81	81
4 0/0	TURC Unifié ... mars	84 02	84 40	84 70	84	84 50	84 50
26 40	B. ESPAGNOLE RIO-DE-LA-PLATA	407	418	418	410	414	415
31 35	BANQ. PAYS AUTRICHIENS avril	540			540	538	538
10 04	LAND BANK OF EGYPT ... juin	169	166	166	169 50	169 50	169 50
45 lire	B. COMMERCIALE ITALIENNE	800					
28 ..	BANQUE DU MEXIQUE ... juill.	615	616	619	645	635	644
30 30	BANQ. LONDRES & MEXICO. mars	470	470	470	478	476	480
23 05	B. CENTRALE MEXICAINE. janv.	114	115	116	115	115	118
17 50	B. IMPle OTTOMANE 250 f. juin	616	617	616	626	626	626
..	B. FRANÇAISE RIO-DE-LA-PLATA	675	680	680	670	680	680
44 80	BANQ. RUSSO-ASIATIQUE. juin	765	765	765	765	765	768
50 ..	B. DE L'UNION (Moscou). avril	735			738	740	740
26 ..	CRÉD. FONCIER ÉGYPTIEN fév.	759	760	759	760	760	762
12 50	ANDALOUS ... juill.	301	301	301	299	300	301
35 ..	CH. AUTRICH.-HONGROIS. juill.	738			740	750	750
28 69	BRAZIL RAILWAY CY ... juill.	430	437	437	429 50		
..	LOMBARDS ...				131		
..	MÉRIDIONAUX ... juill.	523			538 50	537 50	537 50
15 th.	NITRATE RAILWAYS ... avril	342			347		
24 pes.	NORD DE L'ESPAGNE ... juill.	452	453	454	452	453	456
39 ..	RAILWAYS ET ELECTRIC ... mai	775	781	780	779	780	780
24 pes.	SARAGOSSE ... juill.	431	431	433	431	433	433
36 12	MEXICO TRAMWAYS ... mai	465	474	474	471	475	477
20 ..	WAGONS-LITS ordinaire. mai	420			420		
6 r.	BRIANSK ordinaire ... juill.	467	469	467	460	461	461
90 sh.	RIO-TINTO ordinaire ... mai	1892	1900	1911	1895	1897	1910
45 ..	SOSNOWICE ... fév.	1460	1470	1473	1455	1471	1472
12 sh.	CENTRAL MINING ...	229	230	231	229	230	230
20 sh.	LAUTARO NITRATE ... juill.	289	295	293	295	294	294
37 10	NAPHTE (Société russe) mai	676	683	678	676	680	678
20 ..	TABACS OTTOMANS ... oct.	372	370	371	372	370	370

Revenu du dernier Exercice	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
15 ..	Tunis ... juill.	422 50	424 ..
2 1/2	Tonkin ... fév.	75 90	76 40
2 1/2	Madagascar 1897 ...	73 75	..
3 0/0	— 1903-05 mars	86 ..	86 25
15 ..	Afrique occidle avr.	424 ..	423 ..
15 ..	Congo français 1909	426 ..	..
15 ..	Indo-Chine 1909 avr.	422 ..	422 ..
15 ..	Algérie 1902 ... juill.	432 ..	..
17 50	Indo-Chine 1899-1905	443 50	450 ..
15 ..	— 1902 mai.	393 ..	397 ..
15 ..	Tunisien 1902 ...	405 ..	401 ..
93 74	Banque Algérienne mai	3309	3318
15 ..	Banq. Transat. juill	296 ..	296 ..
55 ..	Cie algérienne. juin	1535	1525
26 ..	Ct f. Algérie Tunisie	667 ..	667 ..
15 62	Crédit Indust. 125 p.	707 50	706 ..
15 ..	Foncière lyonnaise.	435 ..	..
27 ..	Rente Foncière mai	940 ..	..
30 ..	Bône-Guelma ... avr.	639 ..	635 ..
29 50	Ch. de fr dép. 500 p.	610 ..	610 ..
30 ..	— Est-Algérien mai	649 ..	637 ..
15 50	— Est jouiss. mai	415 ..	408 ..
38 ..	— Lyon jouiss. mai	830 ..	..
25 ..	— Midi jouiss. juil.	545 ..	560 ..
58 ..	— Nord jouiss. juil.	1275	..
44 ..	— Orléans jouis. mai	905 ..	905 ..
21 ..	— Ouest jouiss. avr.	469 ..	472 ..
28 75	— Ouest-Algérien	614 ..	615 ..
6 ..	— Sud France. juil.	110 ..	108 ..
20 ..	Docks Marseille avr	409 ..	403 ..
20 ..	Magas. génér. Paris	387 ..	387 ..
92 ..	Eaux (Cie génle). juil.	2110 ..	..
37 50	Gaz France-Etrangr	779 ..	776 ..
20 ..	Omnibus jouis.	323 ..	320 ..
12 50	Tramw. Bordeaux	242 ..	245 ..
..	Est Parisien (prior.)	71 50	71 50
6 25	Aguilas ... juin	132 ..	137 ..
12 50	Elect. Métall. Dives.	510 ..	515 ..
..	Malfidano jouissance	342 ..	345 ..
60 ..	Penarroya ... juil.	1423	1419
..	Panama ob. b. à lots.	116 ..	115 ..
154 94	Suez jouiss. ... juil.	4675	4710
87 99	Suez parts fondr.	2460	2452
154 94	Suez Société civile.	3850	..
17 50	Et. Pathé frères mars	190 ..	190 ..
27 50	Forces motr. Rhône	665 ..	..
35 ..	Phosphat. de Gafsa.	1005	1000
23 43	Printemps ord. nov	445 ..	437 ..
18 41	— priv. nov	335 ..	..
3 85	Raffinerie Say ordre	396 ..	397 ..
11 ..	Electr. et Gaz du N.	490 ..	490 ..
18 50	Electricité de Paris.	809 ..	810 ..
15 ..	Ste Indle Téléphones	277 ..	..
2 1/2	Angleterre ... juil.	72 60	..
25 25	Argentin 1907 ... juin	512 50	512 50
25 25	— 1909 ... mars	517 ..	517 ..
4 0/0	Autriche or ... avr.	90 50	91 ..
3 0/0	Belge 1873 ... mai	77 ..	76 95
4 1/2	Brésilien 1888 ... avr.	87 80	..
5 0/0	— Funding juil.	102 75	103 25
4 0/0	— 1910 ... mars	83 10	..
25 ..	Bulgare 1895 ... juil.	485 ..	480 ..
25 ..	— 1902 ... mar	487 ..	485 ..
25 ..	— 1904 ... mai	484 ..	480 50
22 50	— 1907 r. 500 fr.	449 ..	446 ..
4 0/0	Chinois or 1895 ...	96 75	97 30
25 ..	— 1902 mars	504 ..	509 ..
25 ..	— 1903 juill	500 ..	496 50
..	Congo (Lots 1888) ...	71 ..	71 ..
3 1/2	Danois 1901 ... juil	84 75	..
3 1/2	Egypte privil. ... avr.	95 ..	94 50
30 ..	Haïti 1896 r. 500 juin	505 ..	..
12 50	Hellénique 1881 juil	303 ..	..
3 0/0	Hollande ... mars	79 ..	79 30
4 0/0	Hongrois ... juill	81 ..	81 40
15 ..	Victor-Emmanuel.	338 50	..
25 ..	Maroc 1904 ... juill	522 ..	522 ..
25 ..	— 1910 ... avr.	527 ..	525 50
4 0/0	Mexique or 1904 ...	75 75	..
3 1/2	Norvège 1894 ... avr.	91 ..	..
22 50	Ob. Tab. portugais.	504 ..	503 ..
4 0/0	Roumain 1896. mai	89 80	90 50
4 0/0	Russe 1867-1869 mai	90 55	91 25
4 0/0	— 1880 ... mai	90 70	..
4 0/0	— 1889 ... juin	90 90	91 ..
4 0/0	— 1890 (2e émis)	90 45	90 70
4 0/0	— ... juin	91 40	91 35
4 0/0	— 1894 ... juill	89 90	89 90
4 0/0	— 1901 ... juin	91 25	..
3 1/2	— 1894 ... juill	80 00	..
4 0/0	— Intérieur juin	92 ..	92 ..

Revenu du dernier Exercice	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
25 ..	Serbe Monopoles ...	500 ..	505 ..
22 50	— 1906 ... avr.	440 ..	..
3 0/0	Suédois 1894 ... avr.	78 50	..
3 1/2	— 1895 ... avr.	92 50	..
3 0/0	Suisse (ch. de f.) mai	76 95	..
20 ..	Turc Consolidation.	439 50	439 50
20 ..	— Douanes 1903 ...	438 50	439 ..
20 ..	— Priorité Tombac.	424 ..	420 ..
20 ..	— Redevances 1894	453 50	458 ..
3 1/2	— Tribut d'Egypt.	86 10	..
25 ..	— 1896 ... jan.	488 50	489 ..
20 ..	— 1909 ... juin	366 ..	368 75
5 0/0	Uruguay or 1905 juil.	96 50	97 ..
23 p.	Union Phénix esp.	395 ..	400 ..
..	Banque d'Athènes.	91 ..	91 ..
17 50	B. Espag. de Crédit.	280 ..	..
50 ..	B. Privée St-Pétersb.	657 ..	663 ..
59 42	Crédit fonc. d'Autr.	1243	1235
22 75	Crédit Fr-Canadien	790 ..	..
10 ..	Congo Grands-Lacs	306 ..	307 50
20 ..	Wagons-Lits priv.	430 ..	432 ..
8 0/0	American Teleph.	655 ..	..
15 p.	Tabacs Philippines.	308 ..	303 ..
300 f	Tabacs Portugal ...	598 ..	..
50 80	Foncière Incendie	1260	..
40 ..	Prévoyance ...	670 ..	..
59 50	Bq. Indo-Chine juil	1540	..
35 ..	Bq. Suisse Française	653 ..	653 50
50 ..	Crédit Algérien juil	1495	..
17 ..	S. Compt Entrepr.	401 ..	410 ..
12 50	Ste Banq. de province	600 ..	..
44 ..	Ste franç. de reports.	837 ..	..
12 ..	Nancéienne d. créd.	600 ..	..
50 ..	Dakar St-Louis ...	1090	1070
27 50	Nogentais ... mai	519 ..	518 ..
..	Santa-Fé (ch. de fer)	650 ..	..
33 ..	Tramways Rouen ...	674 ..	675 ..
72 ..	Eaux (Cie Gle) jouis.	1600	1630
24 ..	Eaux (banlieue de Paris)	505 ..	..
16 ..	Eaux pr l'étranger	291 ..	290 ..
90 ..	Etabt therml Vichy.	1970	2005
100 ..	Edison ... juil	741 ..	750 ..
..	Eclairage électrique	142 ..	140 ..
45 ..	En. élect. litt. médit.	415 ..	415 ..
7 ..	Est Lumière ... déc	169 ..	..
27 ..	Ste Havraise En. El.	586 ..	588 ..
7 ..	Ouest Lumière. déc	156 ..	..
17 50	Forc. mot. Rhône p.	841 ..	845 ..
30 ..	Industrie textile ...	560 ..	..
19 50	Ecl. Chauf. F. mot.	273 ..	273 ..
30 ..	Gaz et Eaux ... juil	593 ..	585 ..
75 ..	— Central ... avr.	1610	1624
60 ..	— de Paris ... juil	280 ..	280 ..
37 50	Union des Gaz ...	697 ..	..
65 ..	Houill. Dombrowa	1555	1550
95 ..	Mines Algérie Tunis	2851	2880
115 ..	Carmaux ... mai	2700	2690
20 ..	Krivoï-Rog ...	1385	1392
25 ..	Laurium ... juil.	410 ..	409 50
65 ..	Mokta-el-Hadid ...	2290	2270
40 ..	Le Nickel ... mai	1204	1215
30 ..	Aciéries de France.	850 ..	859 ..
60 ..	— Longwy.	1590	1580
60 ..	Ac. Micheville. oct.	1720	1720
25 ..	Ac. Paris et Outreau	1090	..
75 ..	At. et Chant. Loire.	1730	1695
30 ..	Ch. et Atel. Gironde	805 ..	830 ..
30 ..	Ch. et At. St-Nazaire	1260	1260
75 ..	Châtillon-Comment.	2085	..
..	Dyle et Bacalan ...	281 ..	270 ..
5 ..	Etablisst Decauville.	163 50	163 50
45 ..	Fives-Lille ...	1045	1040
75 ..	Forg. et Ac. Marine.	1812	1820
90 ..	— et Ac. du N. et E.	2150	2180
40 ..	— et Ch. Médiler.	960 ..	960 ..
75 ..	H. F. Denain-Anzin	2470	2480
80 ..	Schneider et Cie ...	2089	2090
12 50	Montbard-Aulnoye.	255 ..	259 ..
12 50	Tréfileries du Havre	233 ..	234 ..
17 ..	Bateaux Parisiens.	295 ..	..
20 ..	Chargeurs Réunis.	581 ..	587 ..
35 ..	Compagnie havraise	578 ..	579 ..
60 ..	Etablt Duval ... mai	915 ..	930 ..
7 65	Galeries Lafayette.	115 ..	116 ..
85 ..	Bec Auer ... avr.	1215	1212
25 ..	Petit Journal ... mai	430 ..	430 ..
32 ..	Petit Parisien (pts).	501 ..	..
105 ..	Anc. Cie Richer. juin	1935	1930
7 lire	Banco di Roma avr.	104 ..	103 ..
6 ..	Tramways de Tunis	118 ..	115 25
..	Port de Para ... priv.	175 ..	..
..	— ord.	75 ..	..
50 ..	Télégr. Nord ... juil.	818 ..	820 ..

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
VILLE DE PARIS		
1865 4 0/0 r. à 500 fr. fév.	548 ..	549 ..
1871 3 0/0 r. à 400 fr. juill.	400 ..	398 ..
— quarts r. à 100 fr. juill.	104 50	104 50
1875 4 0/0 r. à 500 fr. avril	522 ..	..
1876 4 0/0 r. à 500 fr. avril	520 ..	519 ..
1892 2 1/2 r. à 400 fr. mai.	318 ..	317 75
— quarts r. à 100 fr. mai.	91 ..	92 ..
1894-96 2 1/2 r. à 400 f. mai.	315 ..	322 ..
— quarts r. à 100 f. mai.	84 ..	85 ..
1898 2 0/0 r. à 500 fr. mars	378 ..	383 ..
— quarts r. à 125 f. mars	101 ..	101 75
1899 2 0/0 Mét. r. 500 f. mars	363 ..	363 ..
— quarts r. à 125 f. mars	93 ..	93 50
1904 2 1/2 Mét. r. 500 f. t. p.	405 ..	410 ..
— cinquièmes r. 100 f. t. p.	82 ..	82 75
1905 2 3/4 r. à 400 fr. mars	349 ..	350 ..
— quarts r. à 100 fr. mars	89 ..	85 50
1910 2 3/4 r. à 400 fr. mai.	344 ..	346 ..
— demi r. à 125 fr. mai.	166 ..	164 ..
— 3 0/0 r. à 400 f. t. p. fév.	365 ..	375 ..
— quarts r. 100 f. t. p.	89 ..	91 ..
1912 3 0/0 r. à 300, 110 f. pay	260 ..	262 ..
CRÉDIT FONCIER		
Foncières 1879 3 0/0 ... mai.	492 ..	493 ..
1883 sans lots ... juill.	393 ..	395 ..
1885 2 60 0/0 r. à 500 f. avril	405 ..	410 ..
— cinquièmes r. à 100 f.	91 ..	91 ..
1895 2 80 0/0 ... juin	413 ..	415 ..
1903 3 0/0 r. à 500 fr. fév.	465 ..	465 ..
1909 3 0/0 r. à 250 fr. t. p.	248 ..	246 25
1913 3 1/2 r. à 500 fr. t. p.	496 ..	498 ..
— ... 80 fr. p.	481 75	483 25
Communales 1879 2 60 0/0	454 ..	455 ..
— cinquièmes r. 100 f. mars	99 50	99 50
1880 3 0/0 r. à 500 fr. mars	495 ..	495 ..
1891 3 0/0 r. à 400 fr. avril	357 ..	370 ..
1892 2 60 0/0 r. à 500 fr.	401 ..	405 ..
1899 2 60 0/0 r. à 500 fr.	407 ..	408 ..
1906 3 0/0 r. à 500 fr. mars	467 ..	469 75
1912 3 0/0 r. à 250 f. 110 f. p.	234 ..	234 ..
— t. payé	241 ..	247 ..
Bons à lots de 100 fr.	55 ..	54 50
— algériens ...	54 ..	54 ..
Banq. hypot. France ... mai	540 ..	..
— 3 0/0 1881 mars	398 ..	..
Immeubles de France 403	157 ..	157 ..
— 475	187 ..	187 ..
Ville d'Amiens 4 0/0 ... mai	109 ..	108 ..
— Bordeaux 1881 4 0/0 fév.	504 50	504 50
— Constantine 3 3/4	373 ..	..
— Marseille 1877 3 0/0 fév.	426 75	423 ..
REMBOURSABLES A 500 FRANCS		
Bône-Guelma 3 0/0 ... fév.	399 50	402 ..
Ch. Départ. 87-1905 ... avril	393 ..	..
— 86-1956 ... avril	389 50	..
— Economiques ... mai.	392 ..	..
Est-Algérien ... juill.	398 ..	398 75
Est 3 0/0 ... juin	409 ..	410 ..
— 3 0/0 nouvelles ... mars	403 75	405 ..
— 2 1/2 ... juill.	363 ..	370 ..
— 5 0/0 r. à 650 fr. juin	635 ..	638 ..
— 4 0/0 r. à 500 fr. avril	497 75	..
— Ardennes ... juill.	398 50	401 ..
Gr. Ceinture Paris. avril	403 ..	..
Lyon 1855 ... avril	404 ..	405 ..
— Bourbonnais ... juill.	398 ..	400 ..
— Dauphiné ... juill.	397 ..	398 ..
— Genève 1855 ... juill.	398 50	401 ..
— Méditerr. 3 0/0 juill.	396 50	398 50
— Fusion ancienne juill.	395 ..	395 ..
— — nouvelle. avril	398 ..	398 ..
— — 2 1/2 ... mai.	361 ..	361 ..
— Rhône-et-Loire. juill.	400 ..	397 ..
— Victor-Em. 1862. avril	403 ..	..
Midi 3 0/0 ... juill.	403 50	404 ..
— 3 0/0 nouvelles. avril	409 ..	409 50
— 2 1/2 ... mai.	361 75	363 ..
Nord 3 0/0 ... juill.	404 ..	404 ..
— 3 0/0 nouvelles. avril	407 ..	407 ..
— 2 1/2 ... avril	372 ..	..
— Nord-Est 3 0/0 ... avril	398 ..	..
Orléans 3 0/0 ... juill.	403 50	404 ..
— 1884 3 0/0 ... avril	403 ..	405 ..
— 1895 2 1/2 ... avril	373 ..	370 50
— Gd Central 1855. juill.	398 50	400 ..
Ouest 3 0/0 ... juill.	411 ..	411 50
— 3 0/0 nouvelles ... avril	412 ..	413 50
— 2 1/2 ... avril	364 50	363 ..
Ouest-Algérien 3 0/0 mars	403 ..	407 ..
La Réunion 3 0/0 ... avril	399 ..	..
Sud de la France 3 0/0 avril	395 ..	386 ..
Ind-Chin et Yunnan avril	402 75	400 50
Mostaganem-Tiaret avril	417 ..	421 ..
Médoc ... juill.	394 ..	396 75
Lille à Béthune ... avril	403 50	400 ..
Picardie et Flandre juill.	402 50	400 ..

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Régionaux B.-du-Rhône ...	368 ..	..
Méditerranée 5 0/0 r. 625. avril	637 ..	640 ..
— Dombes anc. ... avril	397 ..	..
— — nouv. ... avril	400 ..	..
Autrichiens, 1re hyp. ... mars	384 50	387 ..
— 2e hyp. ... mars	372 ..	372 ..
— 4e hyp. ... mars	367 ..	365 ..
— série A ... mars	367 ..	368 ..
— Nouveau réseau 4 0/0	477 75	475 ..
Transcaucasien 3 0/0 ... juin	76 45	76 50
Andalous 1re s. rev. variable	262 ..	265 ..
— 1re s. rev. fixe. mai.	308 25	308 ..
— 2e s. rev. variable	268 ..	..
— 2e s. rev. fixe. fév.	306 50	..
Damas-Hamah 4 0/0 pr. juin	435 ..	..
Lombards 3 0/0 ... juill.	256 50	256 50
— série X ... avril	260 ..	259 50
— 4 0/0 r. à 500 f. avril	374 ..	381 75
Nationaux Mexique r. à 518	380 ..	..
Nord-Espagne 1re hyp. ... avril	365 ..	363 50
— 2e hyp. ... avril	361 ..	360 ..
— 3e hyp. ... juill.	353 ..	..
— 4e hyp. ... juill.	348 50	350 ..
— 5e hyp. ... juill.	353 50	353 ..
Pampelune, spéciales 3 0/0	343 ..	341 ..
Barcelone pr. 3 0/0 ... juill.	353 ..	356 ..
Asturies, Galice, Léon 1re hyp.	355 ..	357 ..
Portugais 3 0/0 1er rang. juill.	308 ..	310 ..
— 2e rang. juill.	229 50	230 ..
Riazan-Ouralsk 4 0/0 ...	434 ..	434 ..
Moscou-Kief-Voronèje 4 0/0	431 50	431 ..
Mosc.-Windau-Rybinsk 4 0/0	433 ..	..
Nord-Donetz 4 1/2 0/0 ...	491 ..	490 75
Volga-Bougoulma 4 1/2 1903	490 ..	490 ..
— 4 0/0 1910	436 ..	438 ..
Sud-Est Russie 4 1/2 0/0	495 25	497 ..
Saloniq.-Constantinople 3 0/0	310 ..	306 ..
Saragosse 1re hypoth ... juill.	358 ..	357 ..
— 2e hypoth ... juill.	350 ..	..
— 3e hypoth ... juill.	340 ..	..
Smyrne-Kassaba 4 0/0 94 fév.	436 ..	..
— 4 0/0 95 fév.	405 ..	410 ..
Ann. Lérouville r. 500 fr. mars	540 ..	536 ..
— Nord r. à 500 fr ... juill.	308 ..	..
— Orléans-Châlons ... fév.	552 ..	562 ..
Ch. de fer route Algérie 4 0/0	427 ..	..
— Buenos-Aires 4 1/2 0/0	430 ..	430 ..
— Métropolitain 3 1/2 0/0	434 75	435 ..
— — 4 0/0 ...	474 ..	473 50
Nogentais (ch. de f.) 4 0/0 mars	463 ..	466 ..
— 5 0/0 mars	516 ..	516 ..
Nord-Sud 4 0/0 ...	425 50	425 ..
Rosario Puerto-Belgrano 5 0/0	435 ..	435 ..
Santa-Fé 4 1/2 0/0 ...	472 ..	470 ..
Tramw. Bordeaux 4 0/0. juill.	467 ..	463 ..
— Français 4 0/0 ... juill.	432 ..	431 ..
— de Nice 4 0/0 ... juill.	403 50	400 ..
— de Rouen 5 0/0. avril	519 ..	522 ..
— Deux-Sèvres 3 0/0 ...	237 ..	..
— Var et Gard 4 0/0 ...	412 ..	412 ..
Crédit foncier argentin 4 0/0	403 ..	405 ..
— colonial. juill.	207 50	..
Foncière lyonnaise ... mai	400 ..	..
Docks du Havre 3 0/0 ...	403 ..	..
Docks de Marseille 3 0/0 ...	373 ..	..
Docks de Rouen 4 0/0 ...	460 ..	..
Entrepôts Mag. gén. Paris 4 0/0	173 ..	460 ..
Cie générale des eaux 3 0/0	405 50	403 ..
Eaux (Banlieue de Paris) 3 3/4	467 ..	..
Câbles télégr. 3 1/2 0/0 ...	334 ..	332 ..
Dr d'énergie électrique 5 0/0	489 ..	492 ..
Cie parne Dist. d'Elect. 3 3/4 0/0	347 ..	348 ..
Sté d'électr. Paris 4 0/0 r. 500 fr.	472 ..	472 ..
Energie élect. du (5 0/0 r. 500 fr.)	487 50	489 ..
— littoral médit. (4 0/0 r. 500 fr.)	416 ..	415 50
En. élect. Nord de la France.	460 ..	459 50
Cie génle Electricité 1re série	479 ..	..
Ste havraise Ener. élect. 4 0/0	263 ..	..
Force motr. du Rhône. avril	442 ..	462 ..
Thomson-Houston 4 0/0 juill.	451 25	451 25
Téléphones 4 0/0 ... juill.	457 ..	459 ..
Eclair. Chauf. et F. mot. 4 0/0	456 ..	461 ..
Eclair. Bordeaux 4 0/0 r. 500 fr.	384 ..	384 ..
Gaz et Eaux 4 0/0 ... avril	460 ..	462 ..
— Central 4 0/0 ...	481 75	481 75
— France et Etranger 4 0/0	466 ..	..
— et Elect. de Marseille 4 0/0	440 ..	462 ..
— de Mulhouse 4 0/0 ...	468 ..	..
Union des Gaz 4 0/0 1905	465 ..	469 ..

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Charb. du Tonkin 4 0/0 avril	479 ..	480 ..
Mines de Béthune 3 3/4 0/0	358 ..	354 ..
— d'Algérie-Tunisie 4 1/2	485 ..	480 ..
Krivoï-Rog 5 0/0 ...	509 ..	511 ..
Mines de Malfidano 4 0/0 ...	473 ..	..
Penarroya 4 1/2 0/0 ...	499 ..	..
Sels gemmes Russie mérid.	428 ..	425 ..
Aciéries de France 4 0/0 ...	458 ..	..
— de Longwy 4 0/0 ...	499 ..	..
Châtillon-Commentry ...	502 ..	498 ..
Commentry-Fourcham. 4 0/0	494 ..	499 ..
Dyle et Bacalan 4 1/2 ...	500 ..	..
Elec. Métallurgie de Dives 4 0/0	454 ..	..
Fives-Lille 4 0/0 ...	495 ..	499 ..
Forges d'Alais 4 1/2 0/0 ...	472 ..	470 50
F. et Ac. Marine d'Homécourt	494 ..	495 ..
F. et Ac. du Nord et de l'Est 4 0/0	489 ..	489 ..
H. F., F., Ac. Denain et A. 4 0/0	489 ..	..
H. F., F., Ac. en Russie 4 1/2	430 ..	..
Métaux (Cie franç. de) 4 0/0	485 ..	484 ..
Schneider et Cie 4 0/0 ...	488 ..	488 ..
Montbard-Aulnoye 4 1/2 0/0	474 ..	474 ..
Messageries marit. 3 1/2 avril	383 ..	378 ..
Voitures à Paris 3 1/2 ... avril	374 50	371 ..
Transatlantique 3 0/0 r. 500 fr.	338 ..	..
— 4 0/0 r. 500 fr.	431 50	..
Port du Rosario 5 0/0 ... juill.	493 ..	503 ..
Panama Obl. est. 3e s. r. 1000 f.	109 75	107 50
Suez 5 0/0 remb. 500 ... avril	598 ..	592 ..
— 3 0/0 1re série ... mars	444 ..	446 ..
— 3 0/0 2e série ... mars	410 ..	411 ..
— Bons de coupons. nov.	87 75	87 75
Chili Caisse créd. hypoth.	457 ..	457 ..
Cacérès-Madrid ... avril	170 ..	169 25
Goyaz 5 0/0 ... mars	430 ..	430 ..
Nord-Belge 3 0/0 r. 500 f. mai	420 ..	425 ..
Cordoue-Séville 3 0/0 r. 500 fr.	349 ..	..
Victoria-Minas 5 0/0 r. à 500 fr.	400 50	400 ..
Land Bank Egypt 3 1/2 juill.	379 50	377 50
Créd. fonc. égypt. 3 1/2 avril	431 50	..
Sucreries Raffinerie Egypte.	510 ..	511 75
Wagons-lits 1re série A ...	500 ..	505 ..

Revenu du dernier Exercice	MARCHÉ EN BANQUE	Terme Précédente clôture	Terme Premier cours	Terme Dernier cours	Comptant Précédente clôture	Comptant Plus bas	Comptant Plus haut
4 0/0	Argentin 1897-1900 .. avril	82 30	..	..	82 ..	83 25	83 25
5 0/0	Brésil 1895 ... fév.	97 05	96 90	97 05	98 10	98 40	98 60
5 0/0	— 1903 ... mai	97 75			98 10	98 20	98 60
4 0/0	— Rescis. 1901 .. juill.	77 90			78 ..	77 80	77 80
6 0/0	Buenos-Aires Intér. juill.	92 50			96 75	95 10	95 10
4 0/0	Espagne Intérieure juil.	72 80			72 ..		
4 0/0	Hongrois ... juin	81 25			81 70		
5 0/0	Mexique ... avril	40 ..			40 90	40 70	40 80
3 0/0	Venezuela diplom. juill.	57 75			59 10		
120 ..	Bakou ... avril	1760	1774	1765	1740		
7 50	Caoutchoucs (Sté financ.)	107 50	110	107 50	107 ..	110	112
4 38	Cape Cooper ... juill.	145 50	147 50	148	145 50	146	151
..	Eastern Rubber ...	18 25	18 50	18 25	19 25		
16 45	Hartmann (Machines) déc.	602	595	600	606	598	603
..	Huanchaca ...	42 25	42 25	42 25	44 ..		
..	Laurium grec ...	50 75	51 50	52	51 ..	50	52
40 85	Maltzof (Usines) ... juin	884	893	894	885	895	895
27 ..	Platine ... juill.	692	694	697	705	689	700
10 04	Tharsis ... mai	186	188	189 50	186 50	187	188
..	Chartered ...	23 75	23 75	24	24 ..	24	25
13 02	Crown Mines ... fév.	173 50	172 50	172 50	173 ..	173	174
20 71	De Beers ordinaire. juill.	527	527	529	526	525	527
23 71	— préfér. ... juill.	423 50	424	425	423		
5 90	East Rand ... fév.	60 75	60	60 75	60 50	61 50	62 50
4 41	Goldfields ... mars	59 75	59 25	59 50	62 ..	59 50	60
14 21	Jagersfontein ... mai.	166 50	167	167	167 ..		
13 04	Rand Mines ... fév.	162	162	162	164 ..	161 50	164
7 72	Robinson deep ... fév.	43 50	43 50	43 50	44 ..	43 50	43 50
34 45	Robinson Gold ... fév.	77 75	75 50	76 25	80 ..	75	77 50
..	Transvaal land ...	31	31 50	30 25	31 ..	32	33
17 60	Village Main Reef ... fév.	53	52	52	54 ..	51	52

Dernier Revenu	AU COMPTANT	Dernier Cours	Dernier Revenu	AU COMPTANT	Dernier Cours
..	Banque mexicaine ...		17 50	Caucase ... déc.	430 ..
15 80	Crédit mobilier fr. parts	410	22 80	Djebel-Ressas ... mars	400 ..
9 10	Ste Lorraine Dietrich ...	213	60 M	Zinc de Silésie ... mai	
50 R	Dnieprovienne ... déc.	3145	50 ..	Vieille-Montagne. mai.	1012
45 ..	Mines Bruay ... fév.	1619	3 D	Utah Copper ... mars	261 50
110 ..	Czeladz ... mai		40 ..	Hutchinson ord. ... avril	606
..	Ekaterinovka ...	750	335	Monaco ... mai	5370
54 M	Harpener ... nov.				

MARCHÉS ÉTRANGERS

LONDRES	Pr. clôt.	Dr cours
Argent	27 5/16	Bourse fermée
Consolidés	73 3/8	
Russe 5 0/0	103 ./.	
Japonais	84 1/2	
Turc	83 ./.	
Brésil 1889	77 ./.	
— 1895	95 ./.	
— 1903	97 3/4	
Funding	102 ./.	
Rescision	85 1/2	
Rio-Tinto	75 ./.	
Union Pac.	152 7/8	
South Pacif.	94 1/2	
Steel Com.	61 1/2	
Atchison	100 1/8	
Baltimore	99 ./.	
Canad. Pac.	221 ./.	
Chicag. Mil.	108 ./.	
N.-York C.	103 ./.	
Great Nort.	130 ./.	
Lond. Brig.	104 ./.	
— West	133 ./.	
Apex Mines	15/16	
City Deep	2 11/16	
Crown Min.	6 11/16	
East Rand	2 11/32	
Goldfields	2 1/4	
Modderfon.	11 13/16	
Modderf. B.	3 7/8	
Randfont.	1 3/8	
Rand Mines	6 5/16	
Robinson G.	3 ./.	
— Deep	1 5/8	
Rose Deep	2 7/8	
Simmer & J.	5/8	
Trans. Gold	2 9/16	
Village M. R.	2 1/16	
— Deep	2 1/16	
Witwaters	2 11/16	
De Beers d.	20 11/16	
— pref.	16 5/8	
Premier D.	11 5/8	
— pref.	8 5/8	

LONDRES (suite)	Pr. clôt.	Dr cours
Jagersfont.	6 1/2	Bourse fermée
Chartered	18/6	
Lonely reef	2 15/32	
Schamva M	1 15/16	
Tanganyika	2 11/32	
Ashanti Go.	15/16	
Fanti Cons.	5/6	
Prest. Bl. A.	21/32	
Anglo Mal.	9/ ./.	
Bukit Raja	6 3/4	
Highl. et L.	5 5/32	
Kuala Lum.	4 5/16	
Linggi Pl.	13/10 1/2	
Malacca	5 1/8	
Selangor	31/32	
Vallambrò	13/9 ./.	
Shell	5 17/32	
BERLIN		
3 0/0 Allem.	74 10/	74 1/8
Russe 1902	89 6/8	89 7/8
Deutsche	245 1/8	245 ./.
Dresdner	149 3/8	149 ./.
Disconto	183 ./.	183 ./.
Handelsg.	159 1/4	159 ./.
Credit	196 3/4	197 1/4
Banq. russe	150 1/2	150 5/8
Autrichien	151 1/2	151 1/4
Lombards	26 1/4	26 1/4
Prince Hry.	157 1/2	158 ./.
Schantung	121 1/2	122 ./.
Harpener	190 ./.	190 1/4
Gelsenkir.	180 3/8	180 1/4
Laura	167 1/8	168 1/4
Bochumer	218 3/4	219 3/4
Phenix	251 1/2	252 1/4
Deutsch Lu.	145 1/2	146 ./.
Ste gle élect.	243 3/8	243 3/8
Entre élect.	153 3/4	153 1/2
Elect. Outr.	164 3/8	163 5/8
Packet	139 1/2	139 5/8
Lloyd	116 7/8	117 1/4
Canada Pac	214 7/8	216 3/8

BRUXELLES	Pr. clôt.	Dr cours
Banque Bruxelles.	1025	1025
Cie gle Reports D	1568	1565
Ste Gle (p. rés.)	6060	6150
Bq d'Outremer	501	499 75
Ch. de fer Congo ord.	1346	
Brazilian tract.	457	
Bruxellois div.	1090	1095
Tabac Marpent.	1640	1625
Cockerill	1985	1987
Dnepro Marihay	1397	1392
Providence	2731	2735
Aciéries réunies	2000	2000
Thy-le-Château	2030	2045
Gouffre	1790	1802
Monceau-Font	7725	7660
Congo, C. et Ind.	3110	3152
Katanga ord.	2591	2581
Union mre (cap.)	715	710
Docks de Santos	1030	1035
NEW-YORK		OUVERTURE
Atchison	96 3/8	Transmission retardée
Amalgamated	69 1/4	
South Pacific.	91 1/4	
Steel Common	58 7/8	
Union Pacific.	148 3/8	
Pennsylvania	113 1/2	
Reading	158 1/4	
M. K. and T.	22 3/8	
Chesap. Ohio	54 ./.	
St-Paul	104 7/8	
N.-Y. central	97 3/4	
Rock Island	16 5/8	
Erie	28 5/8	
Smelters	63 1/4	
L. N.	132 1/2	
Canad. Pacific	216 ./.	
National Lead	47 ./.	
Interbor. pref.	61 1/8	
Steel preferred	108 5/8	
Norfolk et W.	105 ./.	
Gr. Northern.	125 1/2	
North Pacific	109 ./.	

St-PÉTERSBOURG	Pr. clôt.	Dr cours
Bq Internatle	494	Bourse fermée
— Privée	246	
Bq de Sibérie	553	
— Azow-Don.	585	
Briansk	173	
Bakou	650	
Ch. fr Sud-Est	262	
Hartmann	236	
Lenskoïé	645	
Lianosoff	252	
Maltzoff	333	
U. Métal St-P.	343	
Moscou-Kasan	543	
Nicopol-Mariopol	278	
Nobel	875	
Naphte	250	
Poutiloff	189	
Provodnik	300	
Rybinsk	353	
Rostoff-Wlad.	2710	
Sormovo	194	
Toula	285	
Taganrog	235	
Wagons de Péters	119	
VIENNE		
Autrichiens	690	700
Lombards	124 50	125
Alpines	913	911
Hongrois	81 25	
Crédit mobilier	623 50	624 25
Rente papier	85 05	
Laenderbank	506	506
Rente or	109 50	
ROME		
Rente italien	98 02	97 92
Bq commerce	834 50	832
Meridionaux	540	537
Montecatini	121 ./.	
Piombino	127	

THÉATRES

La saison prochaine

Lettre à joindre au dossier de la saison prochaine :

M. Jules Bois

Mon cher ami,

Comme pièces en vers, j'ai terminé une *Psappha*, avec danses, et une *Amazone domptée*, qui ont chacune leur destination.

Comme pièces en prose, je travaille à une adaptation au théâtre de mon *Vaisseau des Caresses*, dont l'action se déroule sur un grand paquebot moderne et dans l'île de Ceylan. J'ai formé le projet de mettre à la scène *l'Eternel Retour*, mon nouveau roman qui va paraître à la rentrée chez Fasquelle.

J'écris aussi une comédie moderne, intitulée *Une femme*.

Et c'est déjà beaucoup...

Bien cordialement.

JULES BOIS.

Ce soir :

L'Opéra donne *Lohengrin*, avec Mlle Yvonne Gall, dans le rôle d'Elsa; Mme Le Senne, dans le rôle d'Ortrude. M. Altchevsky, M. Roselly, M. Laskin, M. Cousinou.

La Comédie-Française donnera :

A Paris (salle de l'Opéra-Comique) :

Les Romanesques, de M. Edmond Rostand, joués par MM. J. Truffier (Straforel), Georges Berr (Percinet), Lafon (Pasquinot), Léon Bernard (Bergamin), Mlle Berthe Bovy (Sylvette), M. Marcel Dufresne; et *le Misanthrope*, de Molière, joué par MM. Silvain (Alceste), Dehelly (Acaste), Henry Mayer (Philinte), André Brunot (Oronte), Jacques Guilhène (Clitandre), Reynal (Dubois), Mmes Renée du Minil (Arsinoé), Cécile Sorel (Célimène), Maille (Eliante), et M. Marcel Dufresne.

A Orange (Vaucluse), au Théâtre Antique :

Le Passant, de François Coppée, joué par Mmes S.-Weber (Silvia), Yvonne Ducos (Zanetto), et première représentation de *Sophonisbe*, tragédie en quatre actes, de M. Alfred Poizat, avec la distribution suivante :

MM. Mounet-Sully, Syphax; Albert Lambert fils, Massinissa; Raphaël Duflos, Scipion; Falconnier, premier messager; Ravet, Narbal; Garay, deuxième messager; Gerbault, Lelius; Mmes Bartet, Sophonisbe; Jeanne Even, la nourrice; Jeanne Rémy, une Choreute.

A la Gaîté-Lyrique, dernière représentation des *Saltimbanques*.

— Les Variétés ont donné la première représentation (à ce théâtre) de *l'Enfant prodigue*. La pantomime célèbre de MM. Michel Carré et André Wormser obtint le même brillant succès qu'à la création. Elle fut d'ailleurs remarquablement interprétée.

Mlle Sahary-Djeli jouait le rôle de Pierrot : c'étaient ses débuts dans l'art de la pantomime. Le public l'applaudit longuement et chaleureusement. Le mime Jacquinet n'eut pas un moindre succès. M. André Dubosc, dans le rôle du baron, fut d'un comique irrésistible.

Mlle Marie Laurent, qui tenait le rôle distribué tout d'abord à Mlle Delmarès, qu'une foulure éloignait de la scène, fut très goûtée. Mme Delphine Renot — Mme Pierrot — traduisit avec art la douleur de la mère de l'enfant prodigue.

On commença par *Son premier voyage*, la comédie de MM. Léon Xanrof et Gustave Guérin, dont le principal rôle avait été confié à une toute jeune artiste, Mlle Eve Nevyl, que l'on n'avait entendue, jusqu'à ce jour, que dans des rôles de moindre importance. Mlle Eve Nevyl fut charmante de grâce naïve. On applaudit pareillement M. Paul Fugère, Mlle Misbell, MM. Ch. Bernard et Raulin.

— La Gaîté-Lyrique reprendra demain *les 28 jours de Clairette*, l'amusante opérette de MM. Victor Roger et Antony Mars.

Mlle Angèle Gril y jouera le rôle de Clairette où elle a obtenu un si brillant succès. Mlles Berthe Delimoges et Carpentier, MM. Clarel, Poggi, Désiré, Dolne reparaîtront à ses côtés.

Sur leur demande, les abonnés nouveaux recevront tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication.

Paris. C. PARISET, imp.-gérant, 5, rue des Italiens.

SPECTACLES DU LUNDI 4 AOUT

Théâtres

Opéra, 8 h. — Lohengrin. — *Mercredi* : Rigoletto; Coppélia. — *Vendredi* : Faust.

Théâtre-Français (salle de l'Opéra-Comique), 8 h. — Les Romanesques; le Misanthrope. — *Mardi* : les Folies amoureuses; le Barbier de Séville. — *Mercredi* : la Veille du bonheur; Venise; Il ne faut jurer de rien. — *Jeudi* : Denise. — *Vendredi* : Polyeucte; les Fourberies de Scapin. — *Samedi* : la Nuit d'octobre; les Femmes savantes; le Stradivarius. — *Dimanche* : les Romanesques; les Tenailles.

Gaîté-Lyrique, 8 h. 1/2. Les Saltimbanques.

Gymnase, 9 h. 1/4 La Demoiselle de magasin.

Vaudeville, 9 h. 1/4. L'Amour en manœuvres.

Variétés, 8 h. 3/4. — L'Enfant prodigue; Son premier voyage.

Renaissance, 8 h. 1/2. — Un fil à la patte; Mais n'te promène donc pas toute nue.

Comédie des Champs-Elysées, av. Montaigne, 15 (théâtre Léon Poirier), 9 h. La Gloire ambulancière; le Poulailler.

Porte-Saint-Martin, 8 h. 1/2. — Tartarin sur les Alpes.

Th. Apollo, 8 h. 3/4. — La Veuve joyeuse.

Th. Marigny, 8 h. 1/2. — La Revue de Marigny.

Déjazet, 8 h. 1/2. — Crime passionnel; le Mariage de Mlle Beulemans.

Grand-Guignol, 9 h. Le Roi de l'étain; Master Tom; Depuis six mois; Gardiens de phare; le Baiser dans la nuit; la Chambre à côté.

Enghien, Etabl. thermal. — Casino. — Concerts symphoniques. — Th. : la Dame blanche.

Spectacles-Concerts

Folies-Bergère, 8 h. 1/2. La Revue en chemise.

Grds Magasins Dufayel. Concert et cinématographe tous les jours, 2 à 6 h., sauf le dimanche.

Cinéma Omnia-Pathé, boul. Montmartre, 5.

Le Colisée, fermeture annuelle, réouv. en sept.

Gaumontcolor. — Faubourg Montmartre, 8.

Magic-City (T. 707-65). De midi à minuit. Ouv. par tous temps. Attractions. Bal. Skating. 11.

Luna-Park. (T. 562-44). Ouv. par tous temps de 1 h. à minuit. Attract. sensationlles inédites. 11.

Tour Eiffel, de 10 h. à la nuit; au 1er étage rest.

Musée Grévin, Panorama de Constantinople, Palais des mirages, Danses lumineuses.

Jardin d'acclimatation. Attractions diverses.

ALCAZAR D'ÉTÉ. — AMBASSADEURS. — BOITE A FURSY. — CIGALE. — JARDIN DE PARIS. — MOULIN DE LA GALETTE. — MOULIN-ROUGE.

Expositions

Les Promenades et Jardins de Paris (entrée gratuite), rue de Sévigné, 29, de 10 h. à 5 h.

LE TOURISTE, bateau-restt Paris-St-Germain dép. ts les jours 10 h. 1/2 du quai d'Orsay (face gare).

CESSIONS DE FONDS

EXCEPTIONNEL
Age de 32 ans, on cède
BRASSERIE MODERNE
Fabrication 7,000 hectos.
Matériel et immeuble valent seuls 130,000 fr.
On traite avec 100,000 fr.
Excellente région. Eléments pour extension.
BANQUE PETITJEAN, RUE MONTMARTRE, 12

PHARMACIE
A céder dans impte ville d'eau du Centre bonne Pharmacie. Rappt : 24,000 fr. Prix : 60,000 fr. Agence Lagrange, rue Richelieu, 78, Paris.

Petites Annonces
Enseignement.
Offres et demandes d'emplois.
Locations d'hôtels et d'appartements non meublés.
Locations d'immeubles.
Objets perdus.
Pensions de famille.
La ligne .... 1 fr. 50

ENSEIGNEMENT
Cours et leçons
SITUATIONS D'AVENIR. — Les jeunes gens, jeunes filles et adultes qui se destinent aux affaires : Commerce, Industrie, Banque, etc., s'y feront rapidement de belles situations s'ils sont munis des connaissances pratiques indispensables. Ils les acquerront à bref délai et à peu de frais s'ils s'adressent à l'ECOLE PIGIER, subventionnée de l'Etat, fondée en 1850, boulevard Poissonnière, 19, — rue de Rivoli, 53, — rue Saint-Denis, 5 — et rue de Turenne, 23, Paris. (Externat, Internat et Cours par correspondance.) Demander la Liste des situations no 2.
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES
TRADUCTIONS en toutes langues. ECOLE PIGIER, bd Poissonnière, 19.
Etudiant pourv. dipl. univ. of. leç. partic. lat. franç. prép. bacc. Ducas, rue des Ecoles, 36.

Ecoles de Cuisine
Les écoles de cuisine du *Cordon Bleu* restent ouvertes pendant les vacances et placent grat. les élèves. Siège social, 129, Fg-St-Honoré.

Précepteurs
Jne homme allemand, 26 a., cath., très dist., dés. engag. du 15 août-1er sept. comme précepteur ou comp. de voyage. Parle angl. franç. Réf. 1er ordre. Ecr. W. V., Budapest. Museum-Ring, No 21. I. 12.
Etudiant anglais (Cambridge), accepterait août préceptorat non payé dans bonne famille. R. Hepburn, Magdalene College, Cambridge.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOIS
Dames de compagnie
Gouvernantes d'intérieur
Veuve, 42 a., très dévouée, sachant donner soins, dem. empl. chez personne seule pr tenir intér. Bne réf. Mme Muller, rte d'Orléans, 113, Montrouge.
Couturières, lingères
Demoiselle faisant blouse, lingerie, demande journées bourgeoises. — Léonie, r. Viala, 33.
Régisseurs
Sous-officier, chevalier Légion d'honneur, dem. place régisseur ou gardien dans château. — Ecrire Carrez, boulevard Henri-IV, 16, Paris.
Gens de maison
Valet de ch.-maît. d'hôtel, 36 a., sach. b. serv., bnes réf. verb., dés. pl. J.F., r. Clément-Marot, 14.
Valet-maître d'hôtel, 33 ans, cherche place stable ou extra. P. M., rue Magdebourg, 14.
Femmes de chambre
Femme de ch., 37 a., bnes réf., conn. tr. bien cout. ch. pl. S'occ. dame ou enf. Voy. M. M., av. Alma, 12.
Fme de ch. 31 ans, con. serv. dem. pl. ou extra, voyagerait. Ecr. F. P., rue de l'Echiquier, 51.
Fme de ch., con. b. serv. b. réf. parl. all., franç., dem. place. Ecr. L. M., av. Charles-Floquet, 32.
Ménages
Ménage sérieux, 36 a., valet-mtre d'hôt. cuisinre pâtisss. dem. place. Alfred, r. Penthièvre, 21.
Ménage 36 et 30 a. dem. pl. val. maître d'hôtel et cuisin. 7 a. dern. place. B. G., aven. Malakoff, 148.
Cuisinières
Cordon bleu demande place ou extra, bonnes références. — Ecrire L. G., rue Lauriston, 79.
Bne cuisinière, 26 a., dem. pl. Paris, très bonnes référ. 5 et 1 an. Mlle M. Augustin, r. Richelieu, 19.
Femmes de ménage
Fme de ménage, 38 a., genre fme de ch., repass., dés. extra cuisine ou ménage, de 8 à 6 h. de préf. 16e. 12 a. même pl. J. L., r. des Belles-Feuilles, 31.
Wattmen, Chauffeurs
Ex-chef atelier, méc.-conduct. 40 a., 1er conf., dem. place de famille. Perrin, r. St-Didier, 62, Paris.
Chauffeur débutant très sérieux, 23 a., fais. répar. dés. pl. sec. Th. Gauthier, Varennes-Jarcy (S.-O.).
Chauff. tous systèmes, 33 a., célibat., sérieux, connaiss. répar., dem. place. Voyagerait. Pas exig. Pinson, r. Mongenot, 45, St-Mandé (Seine).
Concierges, Gardes de propriétés
Ménage, s. enf., ch. pl. concierge. Mari con. mécan. Mascens et chauf. Chabrillange, r. Abbé-Groult 21.
Jardiniers
Ménage jardinier dipl. 4 branches, 44-39 a., s. enf., 8 ans même place, quitte décès, dem. place sérieuse. P. Boulage-Cravent, Bonnières (S.-et-O.).
Divers
Demoiselle franç., sér., expérim., recomm. par vsse de N., dés. situat. de conf. auprès de j. filles; anglais, brevets Croix-Rouge. Ecr. Mlle V., Beau-Site, Etretat (Seine-Inférieure).
Position d'aven. pr jne homme de 25 à 30 ans dans maison anglaise. Education commercle nécessaire. Ecr. Johnson, r. de Grammont, 3.
Jne dem. allem., ay. habité la Suisse, parlant français, musicienne, connais. tous les trav. à l'aiguille et de maison, cher. place dans fam. sérieuse, auprès jnes filles ou aide de la dame de maison. Vie de famille préférée à salaire élevé. Excellentes références à disposition. Ecr. Mlle Hirt, Augusta-Victoria, 1, Cassel (Hessen).
Comité maison universitaire Guyau dem. jne homme, dame ou jne ménage cap. seconder secrétaire pour habitation étudiants et études sociales pratiques, en continuant études pers. Sérieux avantages. Ecr. r. de Vouillé, 32, Paris.
Brevet à vendre. — Invention commerc. de hte valeur, tr. rémun., conven. aux fabric. de coffrets à bij., cais. et cof.-forts et autr., qui veul. gagr arg. Cet art. est empl. journt et tr. fac. à fab. Pr les px on est prié de s'adres. sous V. B. 486 à Haasenstein et Vogler, Ld, Queen Victoria str., 49, Londres, E. C.

NE PARTEZ PAS EN VOYAGE
sans emporter un Porte-Plume-Réservoir
ONOTO
Il se porte dans la poche, dans un sac, dans toutes les positions, sans crainte de taches d'encre.
L'ONOTO se remplit automatiquement sans compte-gouttes en 3 secondes.

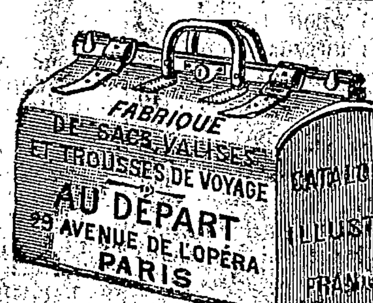

NOS EXCURSIONS
pour
Londres, l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande
Partiront de Paris les { 6, 7, 10, 12, 20, 24 et 27 juillet / 3, 4, 10, 11, 14, 24, 28, 31 août
Demander Programmes et Renseignements
à Th. Cook & fils
Place de l'Opéra, 1, Paris

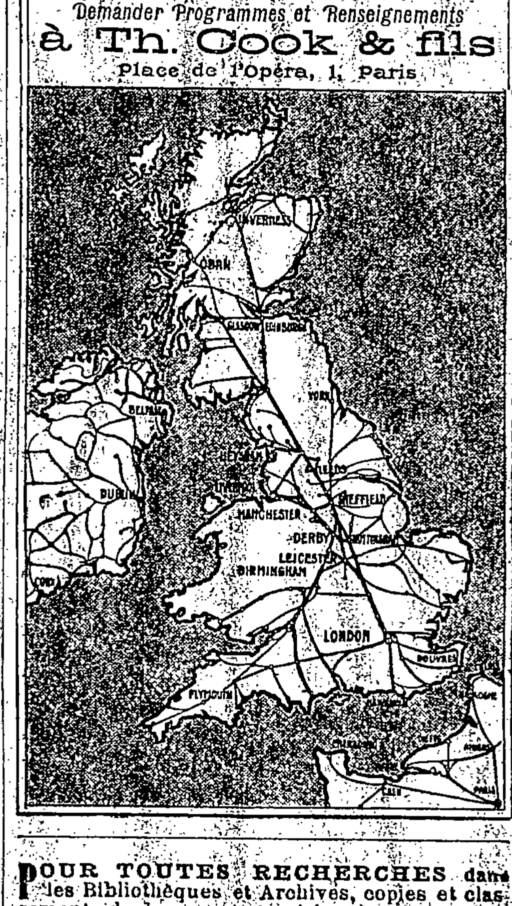

POUR TOUTES RECHERCHES dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus, traductions, etc., etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

LE CAFÉ et la MAISON DAMOY
La prime n'est qu'un leurre, Amateurs, croyez-moi,
Et les meilleurs cafés sont les Cafés Damoy.
DEMANDEZ PARTOUT
CAFÉ de luxe DAMOY "TASSE EXPORT"
Expédition franco domicile en colis postaux de 3 et 5 Kilos.
VENTE EN GROS : 31, Boulevard Sébastopol, PARIS

La 16 HP
LORRAINE DIETRICH
est la
REINE
du
Marché
PARIS — ARGENTEUIL
21, av. des Champs-Elysées (S.-et-O.)

MONTREUX Lac de Genève, gd Hôtel EDEN. 1er ord. Situat. uniq. près Casino. Parc ombr. Prix mod. — E. EBERHARD, propre.

BACCALAURÉATS — INSTITUTION LELARGE
Rue Gay-Lussac, 20; Impasse Royer-Collard, 9 et 12, Paris (5e).
PENDANT les VACANCES, cours de REVISION pour les examens d'OCTOBRE
Etudes rapides pour élèves en retard.

Service postal rapide entre
La HOLLANDE, le BRÉSIL, l'URUGUAY et la RÉPUBLIQUE ARGENTINE
Départs réguliers, directs d'Amsterdam, Douvres et Boulogne-sur-Mer, pour Rio-de-Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Aires.
Avec escale à : la Corogne, Vigo et Lisbonne.
Nouveaux paquebots à deux hélices, pourvus de tous les aménagements modernes pour le confort et la sûreté des passagers (télégraphie sans fil Marconi, cloches sous-marines et des appareils pour l'extinction du feu, système Clayton).
PROCHAINS DÉPARTS POUR L'AMÉRIQUE DU SUD (sauf changements)

Paquebots	Amsterdam	Douvres-Boulogne-s/Mer	Lisbonne
Hollandia	6 août	7 août	11 août
Frisia	27 août	28 août	1er septembre
Zeelandia	17 septembre	18 septembre	22 septembre
Gelria	1er octobre	2 octobre	6 octobre

Train spécial gare du Nord à 8 h. 25 du matin, en correspondance directe avec l'escale du paquebot à Boulogne-sur-Mer. Service spécial pour bagages pris à domicile.
Les magnifiques paquebots rapides à deux hélices en construction *Gelria* et *Tubantia*, de 14,300 tonnes de jauge, 20,700 tonnes de déplacement et 11,500 chevaux, entreront en service les 1er octobre et 21 janvier. Départ chaque quinzaine à partir du 29 octobre.
Pour tous renseignements, s'adresser : au KONINKLIJKE HOLLANDSCHE LLOYD, Prins hendrikkade, 131, Amsterdam, ou à l'agent général de la compagnie, M. L. DESBOIS, à Paris, 5, rue Edouard-VII (boulevard des Capucines, à côté de la rue Scribe). Téléph. central, 80-99.

CHEMINS DE FER DE L'EST
La Compagnie des chemins de fer de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande le *Livret des voyages circulaires et excursions*.

Voyages Circulaires
Des carnets de voyages circulaires à coupons combinables de 1re, 2e et 3e classes et de 300 kilomètres de parcours minimum sont délivrés toute l'année sur les réseaux de l'Est et de Paris-Lyon-Méditerranée.

BYRRH APÉRITIF TONIQUE
VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA
Mélangé d'eau ordinaire ou d'eau-de-seltz
Il rafraîchit sans débiliter.
BYRRH

DERNIÈRES NOUVELLES

LES ÉLECTIONS CANTONALES DU 3 AOUT

L'agence Havas communique au sujet des 1,433 résultats connus sur 1,450 la statistique suivante :

Sont élus :	
Conservateurs et libéraux	187
Progressistes	131
Républicains, radicaux, radicaux socialistes et républicains socialistes	960
Socialistes unifiés	41
Ballottages	114

Les conservateurs et libéraux gagnent 9 sièges et en perdent 48.

Les progressistes en gagnent 19 et en perdent 37.

Les républicains, radicaux, radicaux socialistes et républicains socialistes en gagnent 85 et en perdent 32.

Les socialistes unifiés en gagnent 11 et en perdent 7.

M. Poincaré à Bar-le-Duc

Bar-le-Duc, 4 août.

Le programme du voyage de M. Poincaré à Bar-le-Duc, est arrêté définitivement.

La veille de sa visite aura lieu une retraite.

Le président de la République arrivera à la gare le 17 août, à 10 heures et demie, accompagné de M. Barthou, président du conseil.

Après les réceptions des autorités et des fonctionnaires, M. Poincaré passera en revue les sociétés locales. Il présidera un banquet, visitera l'hôpital, et quittera Bar-le-Duc pour sa résidence de Sampigny, à 4 heures 30 de l'après-midi.

M. Barthou inaugurera le local de l'Union populaire.

A l'occasion de la visite du président de la République auront également lieu un festival de musique et diverses réjouissances populaires.

Les préparatifs de la fête sont déjà commencés.

M. Joseph Thierry en Vaucluse

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Avignon, 4 août.

M. Joseph Thierry, ministre des travaux publics, est arrivé ce matin à Avignon. Ila été reçu à la gare par les autorités, par M. Guérin, sénateur, et par les quatre députés de Vaucluse.

A 9 heures, ont eu lieu à la préfecture les réceptions officielles.

M. Joseph Thierry a entendu avec une bienveillante attention les désirs qui lui étaient exprimés et il a promis son appui et son concours dans toute la mesure conciliable avec sa situation de membre du gouvernement.

A midi le ministre a assisté à un grand banquet donné en son honneur par la municipalité dans la belle cour d'honneur du lycée.

M. J. Thierry a, dans un discours très applaudi, célébré cet admirable pays du Vaucluse « où la nature et les évocations de l'histoire réunissent tant de poétique splendeur ». Il s'agit aujourd'hui de mettre en valeur toutes ces beautés et d'attirer les touristes dans le Vaucluse. Le ministre rappelle ce qui a été réalisé en Suisse, en Allemagne et en Autriche, grâce à l'initiative des sociétés sportives et des syndicats d'initiative et il conseille aux Vauclusiens de s'inspirer de ces exemples.

L'office du tourisme qui vient d'être créé au ministère des travaux publics peut les aider efficacement. Il ajoute :

Bien que la bicyclette d'abord et l'automobile ensuite aient largement fait revivre les hôtels et auberges du passé, c'est sur ce point que nous sommes encore le plus en retard, et ce retard est incontestablement une des raisons capitales du délaissement dont nous souffrons. Il ne saurait suffire de rouvrir les vieux gîtes démodés et inconfortables d'autrefois; tous ceux qui ont voyagé en Suisse, en Autriche, en Suède, en Allemagne, peuvent attester que le goût du public le porte vers ces installations hôtelières claires, simples, nettes et hygiéniques qui, dans ces divers pays, offrent à toutes les classes de la société les avantages inappréciables de l'hygiène et de la propreté. Pour les voyageurs fatigués, il est important de trouver au bout de la course une nourriture abondante et saine, et cela nous pouvons dire qu'en France on le trouve partout, mais on ne saurait en dire autant des chambres dans lesquelles les voyageurs réclament un sommeil qui ne soit pas troublé par des incommodités indignes de notre temps.

L'office du tourisme est en relations avec tous les représentants les plus qualifiés de nos industries hôtelières; il faudrait faire naître et développer en France le goût et l'enseignement de cette industrie, incliner vers elle des capitaux qui à l'étranger y trouvent de larges rémunérations, et offrir un jour à celui qui vient nous visiter, avec tout ce que nos provinces peuvent lui montrer de récréatif, d'instructif et de beau, la certitude de reposer aussi confortablement que dans les pays préférés du tourisme.

Un conseil des directeurs des P. T. T.

Le conseil des directeurs des P. T. T., réuni ce matin sous la présidence de M. Alfred Massé, ministre du commerce, de l'industrie et des P. T. T., s'est occupé de la répartition entre les différentes catégories du personnel des améliorations de traitements et de salaires accordées par le Parlement.

LES AFFAIRES D'ORIENT

Les alliés restent solidaires
Déclarations de M. Majoresco

(Dépêche de notre envoyé spécial)

Bucarest, 4 août.

M. Majoresco m'a déclaré ce matin que l'accord bulgaro-roumain a un caractère provisoire et sera englobé dans l'accord général futur et définitif entre alliés.

C'est donc l'affirmation solennelle de la solidarité entre alliés.

Les questions non encore résolues nécessitent une prolongation de la suspension des hostilités, mais pour trois jours seulement, et ce sera le dernier délai, M. Majoresco me l'a affirmé.

Aujourd'hui, réunion pour arrêter définitivement les conditions devant être acceptées par les Bulgares avant l'expiration du nouveau délai accordé. — *Montardy.*

On télégraphie d'autre part à l'agence Havas :

Bucarest, 4 août.

La délégation roumaine tenait jusqu'à présent à ce que les délégués des belligérants s'entendissent entre eux dans la mesure du possible, mais le différend qui existe du fait de leurs revendications respectives ne s'étant pas sensiblement amoindri au cours des conférences particulières de ces jours derniers, M. Majoresco estime que le moment est venu de faire valoir l'influence roumaine qui tend à la modération.

Pour cela, une prolongation de l'armistice est d'abord nécessaire, elle sera proposée au cours de la séance de la conférence d'aujourd'hui, puis on accordera jusqu'à demain aux délégués des belligérants pour rapprocher leurs revendications mutuelles; demain M. Majoresco invitera les présidents des délégations alliées, puis M. Tontchef à une délibération spéciale.

Selon l'avis des cercles bien informés, la paix sera conclue à Bucarest. Au pis aller, si les belligérants n'arrivaient pas à s'accorder sur tous les points, le traité de paix réserverait ces points qui seraient soumis à la décision des puissances.

La prolongation de l'armistice est décidée

Bucarest, 4 août.

La conférence des délégués, sur la proposition de son président M. Majoresco, a prolongé de trois jours la suspension d'armes. Elle s'est ensuite ajournée jusqu'à demain après-midi.

La conférence des ambassadeurs
La question des îles

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Londres, 4 août.

La conférence des ambassadeurs doit se réunir demain au Foreign office pour continuer la discussion des frontières de l'Albanie et de la question des îles.

On sait les objections que fait l'Italie à l'attribution à la Grèce de toutes les îles que l'Italie détient actuellement. Elle affirme énergiquement n'avoir aucune intention de s'établir dans ces îles, mais elle fait remarquer que si on déclare aujourd'hui que toutes les îles doivent revenir à la Grèce, l'Italie se trouvera désarmée vis-à-vis de la Turquie et qu'elle ne pourra l'amener à retirer ses troupes de Tripolitaine.

Plusieurs solutions de la question ont été envisagées; une entre autres consisterait à demander à l'Italie de s'engager formellement à remettre le sort des îles entre les mains des puissances lorsque la Turquie aura complètement évacué la Tripolitaine.

Dans les milieux grecs on protesterait énergiquement contre une pareille solution.

Négociations turco-bulgares

Constantinople, 4 août, 6 h. matin.

Les négociations entre la Turquie et la Bulgarie paraissent se faire de jour en jour plus actives.

On annonce aujourd'hui que M. Natchevitch a demandé l'autorisation de faire venir un secrétaire de Sofia.

Il semble que dans les milieux du comité on fonde quelque espoir sur cette négociation.

On paraît croire qu'il serait possible que la Bulgarie, en échange de l'alliance de la Turquie, renonçât à Andrinople sous certaines conditions.

Dans les milieux diplomatiques cette conception paraît singulièrement aventurée.

La Turquie et les Etats balkaniques

Constantinople, 4 août.

Par l'entremise d'une ambassade, la Porte a notifié à la Grèce que le gouvernement ottoman a décidé de restituer tous les bateaux marchands hellènes retenus à Constantinople avant la guerre et de permettre aux bateaux restés en Russie de traverser les détroits.

M. Natchevitch a eu cet après-midi une longue entrevue avec le grand-vizir.

La Porte a invité la Grèce à désigner un expert qui fera partie de la commission instituée à Constantinople pour constater si les bateaux hellènes saisis ont été détériorés.

Un témoignage officiel anglais
sur les massacres d'Andrinople

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Andrinople, 4 août.

Le consul anglais de notre ville vient de porter à la connaissance de la légation britannique à Sofia que des excès de toute sorte ont été commis par les Bulgares, tant le jour où ils quittèrent Andrinople, dans Andrinople, et les journées suivantes, dans les régions avoisinantes. Ce rapport, qui relate avec les détails et les précisions qui s'imposent, la conduite de l'armée bulgare, contient des témoignages accablants.

On a déjà retiré presque tous les cadavres des malheureux notables grecs qui, après avoir été ligotés par les poignets, quatre par quatre, avaient été noyés près du pont de l'Arta, par les Bulgares, au moment de leur retraite précipitée d'Andrinople; plusieurs d'entre eux portent des blessures affreuses; la municipalité de Kara-Agatch a pris les mesures nécessaires pour l'inhumation de ces cadavres au fur et à mesure de leur découverte.

La limite des concessions grecques

Athènes, 4 août.

Les concessions dernières faites par les alliés aux Bulgares sont considérées ici comme une limite extrême qu'il est impossible de dépasser sans danger de complications intérieures.

Certains journaux estiment, au cas où la Bulgarie recommencerait ses marchandages, dans l'espérance d'un événement imprévu, une intervention diplomatique bien improbable. On croit qu'un arrangement interviendra finalement; sinon il faudrait, disent les journaux, refuser le renouvellement de l'armistice et faire avancer les armées sur Sofia.

On s'étonne ici que partout où les intérêts helléniques sont en discussion, ils rencontrent l'hostilité de la politique italienne. Le retour du général Ameglio à Rhodes, où il exerça, dit-on, tant de vexations vis-à-vis des populations grecques, constitue aux yeux de l'opinion un nouvel exemple du refus de la politique italienne de répondre à l'esprit de conciliation dont la Grèce a fait preuve en maintes circonstances.

La *Nea Imera* dit que l'Italie craint une action de la Grèce en Asie-Mineure; pourtant le gouvernement hellénique ne nourrit aucun projet de conquête.

L'optimisme allemand

Berlin, 4 août.

On espère à Berlin que la démarche collective des puissances, qui doit avoir lieu aujourd'hui à Constantinople, décidera le gouvernement turc à céder sur la question d'Andrinople. On considère les prétentions serbes et grecques comme exagérées et les concessions bulgares insuffisantes. L'armistice expire aujourd'hui. On espère que les délégués le renouvelleront et continueront à discuter sur la question de Cavalla, dont on désire à Berlin une prompte solution.

LES AFFAIRES DU MAROC

La situation à Tetouan

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Tetouan, 30 juillet.

La situation paraît se calmer par suite des négociations entamées avec les tribus, dont quelques notables sont actuellement à Tetouan. Il semble qu'à la suite de l'effort fait pendant plusieurs semaines par les Kabyles, ces tribus sont fatiguées et aspirent au repos au moins pendant le mois du Ramadan qui commence aujourd'hui. La circulation entre la ville de Tetouan et le port est rétablie. De nombreuses patrouilles circulent sur la route de Martin. Par contre, la route de Ceuta reste encore dangereuse pour les voyageurs.

La mission militaire française en Russie

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Saint-Pétersbourg, 4 août.

La mission est partie de Krasnoïé-Sélo ce matin par train spécial à 8 h. 50 pour Péterhof, où elle sera reçue par l'empereur à 10 heures, bien qu'il y ait aujourd'hui une fête de famille chez l'empereur.

La mission a été présentée à l'empereur, au grand palais de Peterhof.

L'empereur a d'abord reçu le général Joffre, puis M. Delcassé a été introduit dans la salle où se trouvaient les seize membres de la délégation.

L'empereur a adressé la parole à chacun d'eux, puis il s'est retiré vers onze heures.

A trois heures, la mission se rendra à la forteresse Pierre-et-Paul déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de l'empereur Alexandre III.

Un officier français me dit ce matin que les premières impressions des membres de la mission sont des meilleures. La cordialité russe les a touchés vivement.

Les journaux publient des articles extrêmement sympathiques. Le *Novoïé Vrémia*, en particulier, dit que la nation russe tout entière s'associe aux paroles et aux vœux du grand-duc.

L'AFFAIRE KRUPP DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Berlin, 4 août.

Les débats du procès Krupp ont recommencé ce matin à neuf heures.

Mme Brandt, qui devait aujourd'hui continuer sa déposition, ne répondit point à l'appel de son nom, mais son mari remit au président un certificat de médecin attestant que sa cliente ne saurait venir à l'audience qu'accompagnée d'un médecin qui puisse l'assister en cas d'évanouissement et qu'elle ne pouvait, étant donné son état de santé, faire le voyage en chemin de fer.

Le président autorisa Mme Brandt à se faire assister d'un médecin et ajouta que le tribunal ne reculerait point devant les frais d'un voyage en automobile.

M. Brandt ayant obtenu pour sa femme médecin et taximètre, quitta la salle d'audience, l'air satisfait.

Un des témoins, l'ingénieur Puff, s'étant plaint qu'au cours de l'audience d'avant-hier il ait été dit qu'une plainte en espionnage était déposée contre lui, le président rectifie et fait remarquer qu'une plainte a été effectivement déposée contre M. Puff et deux directeurs de la maison Krupp, MM. Eccius et Daeger, mais qu'ils ne sont point accusés d'espionnage.

Le tribunal examinant ensuite longuement le rapport de M. Brandt qui porte au dossier le numéro 10, tous les experts sont d'avis que les renseignements qui y sont contenus n'ont pu être transmis que par un fonctionnaire du ministère de la guerre.

Le lieutenant Hoge fait alors, par l'intermédiaire de son défenseur, la déclaration suivante :

Je n'ai nullement l'intention de me disculper. C'est bien moi qui ai fourni les données contenues dans cinq rapports secrets. Je conviens avoir transgressé des ordres directs : la portée de mes actes m'a échappé.

La discussion s'engage ensuite sur un rapport qui, de l'avis des experts, n'a pu être établi qu'au ministère de la guerre.

Le huis-clos est prononcé pour une durée de vingt minutes, mais il se prolonge une heure et demie.

Le juge d'instruction qui a opéré la saisie des documents suspects déclare que, selon sa conviction, l'usine Krupp a été prise à l'improviste par la descente de police qui a eu lieu chez elle, et qu'aucun document intéressant n'a pu échapper à la saisie. Il ajoute que le témoin Brandt lui a fait l'impression d'un homme qui a eu des égarements, mais qui aime la vérité et entend dire une bonne fois tout ce qu'il a sur le cœur.

L'interrogatoire de Mme Brandt qui n'avait pu avoir lieu ce matin commença vers deux heures et demie.

Mme Brandt reconnaît que les accusés sont venus la voir peu de temps après la mise en liberté provisoire de son mari.

Le président lui demande alors si d'autres personnes ne sont pas venues chez elle à propos de cette affaire.

Mme Brandt, qui avait refusé de répondre samedi avant de prendre conseil, et à qui le procureur avait répliqué : « On n'a pas besoin de prendre conseil pour dire la vérité », n'a pas un moment d'hésitation et répond : « Personne autre que les accusés n'est venu me voir. »

La stupéfaction est grande dans l'assistance où on se demande ce qui a pu empêcher le témoin, samedi, de faire cette déclaration simple et peu compromettante.

Le procureur commence alors sa plaidoirie et demande que les lieutenants Tilian, Schleuder, Hinst, soient condamnés pour corruption, indiscipline et infraction à la loi contre l'espionnage.

Chute mortelle d'un aviateur allemand

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Berlin, 4 août.

L'élève aviateur allemand Broks qui avait fait une chute hier soir sur l'aérodrome de Johannisthal, a succombé ce matin vers neuf heures, à une déchirure du foie.

Académie de médecine

Le règlement exige qu'au cours des vacances une commission permanente siège à l'Académie de médecine à la disposition des pouvoirs publics qui peuvent avoir à consulter la Compagnie sur les mesures à prendre en divers cas, notamment en cas d'épidémie. Cette commission qui compte vingt membres est composée, cette année, de MM. Chauveau, Perier, Debove, Blanchard, Hanriot, Landouzy, Fernet, Marty, Achard, Bourquelot, Capitan, Hallopeau, Kaufmann, Kermorgant, Mesureur, Netter, Pouchet, Roger, Vaillard et Vincent.

Manifestation de coiffeurs

A la sortie d'une réunion qu'ils ont tenue ce matin dans le 20e arrondissement, les ouvriers coiffeurs ont tenté de manifester devant les établissements qui sont restés ouverts malgré que le lundi soit le jour de repos hebdomadaire pour la plupart d'entre eux. Ils ont été dispersés par la police qui a procédé à deux arrestations.

Circuit de la Sarthe

Le Mans, 4 août.

La course des motocyclettes, sidecars et cyclecars est courue par un temps splendide.

Woodhouse a accompli les six tours de piste en 3 heures 47 m. 54 s., se classant premier dans la catégorie des motocyclettes de 500 cmc.

RÉSULTATS DES COURSES

CAEN (4 août)

Prix du Gouvernement. — 1. Crêbécut (J. Reiff). — 2. Orage II (Ch. Childs). — 3. La Rhune (Grant).
Pesage : gag. 6.
Pelouse : gag. 6.

Prix de Neustrie. — 1. Bibre (O'Connor). — 2. Traquenard (O'Neill). — 3. Vetiver (T. Robinson).
Pesage : gagn. 10; pl. 8 — 9 50.
Pelouse : gagn. 41-50; pl. 8 — 7 50.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

New-York, 4 août. — Ouverture : Amalgamated 69 5/8, Steel Common 58 3/8, Union Pacific 148 1/2, Reading 158 5/8, Erie 28.

LA VILLETTE, 4 août. — Le gros bétail augmente de 15 à 25 fr. par tête; les veaux sont plus demandés à des prix stationnaires et les moutons se traitent à des prix fermement tenus.

Pour les porcs, la baisse oscille entre 2 et 3 fr. par 50 kilos « vif ».

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes viande net	Prix extrêmes poids vif
Bœufs	1.925	1.920	1 74	1 64	1 44	1 26 à 1 82	63 à 1 09
Vaches	956	945	1 76	1 66	1 44	1 24 1 84	62 1 10
Taurx	235	230	1 46	1 38	1 30	1 24 1 48	62 81
Veaux	1.791	1.750	2 20	2 10	2 »»	1 60 2 40	88 1 44
Moutons	14.646	14.300	2 50	2 20	2 »»	1 80 2 70	90 1 62
Porcs	4.333	4.333	2 08	2 »»	1 90	1 66 2 10	1 16 1 48

Roubaix. — Laines. Marché fermé.

Londres. — Bourse fermée.

Liverpool. — Marché clos.

Anvers. — 2 h. 30. — Laines (cots officielle). — Peignés contrat B : cour. 6 07 »/»; nov. 6 »» »/». Ventes 40,000 kilos. Marché calme.

Pétrole. — Dispon. 24 1/4; 4 dern. 25 1/4.

Anvers. — Saindoux d'Amérique. Courant 144 1/4; nov. 143 1/2. Marché calme.

Anvers. — Sucres. Souten. Cote officielle : cristall. disp. export. nouv. cond. 29 1/2, bruts : cour. 22 3/8.

Magdebourg, 12 heures. — Sucres. — Plus sout. Août 9 35 »/»; janv.-mars 9 55 »/» Rm.

BOURSE DE COMMERCE. — 4 AOUT, 3 heures

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net compt. — Courant 28 15 et »» »»; prochain 27 65 à »» »»; sept.-oct. 27 60 à »» »»; 4 dern. 27 65 et »» »»; 4 de nov. 27 55 à 27 60. Circul. : »»». Liquid. : »»».

Farines (Fleur de Paris), les 100 k. net, toile perdue (sans esc.). Courant 37 55 à »» »»; proch. 36 65 et »» »»; sept.-oct. 36 50 et »» »»; 4 dern. 36 35 à 36 40; 4 de nov. 36 10 à »» »». Circ. : »»». Liq. : »»».

Avoines noires (100 kil. net comptant, poids 45 à 47 kil. à l'hect.). Cour. 21 30 à »» »»; proc. 20 75 et »» »»; sept.-oct. 20 75 à »» »»; 4 dern. 20 60 à »» »»; 4 de nov. 20 90 à 20 95. Circ. : »»». Liquid. : »»».

Seigles (69/72 kil. à l'hect. les 100 kil. net cpt). — Cour. 19 25 à »» »»; proch. 19 25 à »» »»; sept.-oct. 19 »» à »» »»; 4 derniers 19 »» à »» »»; 4 de nov. 19 »» à »» »». Circul. : »»». Liquid. : »»».

Huiles (100 kilos net à l'entrepôt). — Lin (escompte 2 0/0). Dispon. (cote officielle) : 66 50 et »» »»; cour. 66 25 à 67 »»; prochain 67 »» et »» »»; 4 derniers 67 25 et »» »»; 4 de novembre 67 75 à 68 »»; 4 premiers 68 »» et 68 25. Circul. : »»». Liquid. : »». — Colza (esc. 1 0/0). Dispon. 83 50 à »» »»; courant 81 »» à 82 »»; prochain 79 50 à 80 50; 4 derniers 79 »» à »» »»; 4 de novembre 78 »» à 79 »»; 4 premiers 78 »» à 78 50. Circul. : »»». Liq. : »»».

Esprits, 3 h. (3/6 Nord fin 90°) l'hect. nu à l'entrepôt, Paris, esc. 2 0/0. Dispon. (cote officielle) : 40 75 à »» »»; courant 40 50 à 40 75; prochain 41 »» à 41 25; 4 dern. 41 50 à »» »»; 3 d'octobre 41 50 à 41 75; 4 premiers 42 50 à 42 75. Stock : »»» pipes. Circul. : »»». Liquid. : »». (Non compris la taxe de fabrication de 2 fr. 26 à 100°.)

Sucres (les 100 kil. net en sucrerie Paris, esc. 1/4 0/0). — Dispon. (cote officielle) : 29 50 à 29 25; courant 29 37 et »» »» p.a.; prochain 29 62 »» et »» p.v.; oct. 29 75 et »» »» n.; 3 d'octobre 29 87 »/» à »» »» p.; 4 d'oct. 30 »» »/» à »» »» p.a.; 4 premiers 30 62 »/» à »» »» p.a.; roux 88° : cuits »» »» à »» »»; autres jets »» »» à »» »»; raffinés : »» »» à »» »». (Non compris la taxe de raffinage de 2 fr.) Circ. : »»». Liq. : »»».

DERNIÈRE HEURE

LES AFFAIRES D'ORIENT

La paix pour jeudi

(De notre envoyé spécial)

Bucarest, 4 août.

La Roumanie ayant déclaré qu'une nouvelle prolongation de l'armistice serait inacceptable, et les Bulgares d'autre part avouant eux-mêmes leur impuissance et leur besoin immédiat de démobiliser, on peut considérer la signature de la paix comme presque certaine d'ici à jeudi.

Les plénipotentiaires que j'ai vus sont confiants dans ce rapide résultat.

Il reste à régler avec les Serbes la question de la Stroumitza et avec les Grecs la question de Cavalla.

Mais la Roumanie a décidé de faire pression sur les Bulgares et s'est déclarée solidaire de la Serbie et de la Grèce.

Cette solidarité qui jusqu'ici n'avait pas été aussi catégoriquement manifestée est le gage de la paix prochaine. — *Puaux.*